

Les Documents bleus
L'homme numéro 56

ARTHUR A. CAREY

**A la poursuite
du crime**
(*On the track of murder*)

*Traduit de l'anglais par
Paul Genty*

4^e édition

nrf

Librairie Gallimard
43, Rue de Beaune

A LA POURSUITE
DU CRIME

F104-22

T12A28

Les Documents bleus

L'homme **numéro 56**

ARTHUR A. CAREY



A la poursuite du crime

sixième édition

nrf

Librairie Gallimard

43, Rue de Beaune

AVANT-PROPOS

Le sous-directeur Arthur A. Carey prit sa retraite le 21 décembre 1928, après avoir accompli au service de la police de New-York une carrière de 39 ans et 9 mois.

Il passa presque exclusivement cette longue période à enquêter sur des morts suspectes dans la plus grande et la plus riche cité des Etats-Un's, dont les forces de police se chiffrent par près de 18.000 hommes, coûtant annuellement à l'Etat plus de 45 millions de dollars.

Environ un quart de siècle, il dirigea le service de la police judiciaire, dont il fut le fondateur.

Il est probable qu'aucun homme vivant ne s'est autant occupé de crimes que l'inspecteur Carey. Suivant le témoignage de ses collègues, le nombre des homicides qui ont retenu son attention s'élève à plusieurs milliers. Sans donner de chiffres précis, nous pouvons dire que, pendant 39 ans, tout cas de mort qui semblait suspect, maintes fois sans raison, lui était transmis comme une affaire courante.

AVANT-PROPOS

L'opinion de certains observateurs, qui ont qualifié Carey de « premier détective du monde », est confirmée par ce fait que New-York, malgré sa richesse, le chiffre de sa population et son caractère cosmopolite, a un taux de criminalité inférieur à celui de toute autre cité des Etats-Unis.

Il est intéressant de noter en passant que deux mois à peine après le départ de l'inspecteur Carey, le procureur de l'Etat de New-York annonçait, non sans inquiétude, que, pendant ce laps de temps, il y avait eu à sa connaissance plus de crimes que pendant toute autre période antérieure de même durée.

De la personnalité de Carey qui semble essentielle dans un récit où évoluent des détectives, nous tracerons une brève esquisse.

Bien qu'il ait atteint 63 ans, on ne lui en donnerait pas 50. Il est de taille moyenne et ses mouvements sont vifs. Il ne reste jamais en repos. Son crâne commence à se dégarnir, mais ses cheveux n'ont pas grisonné ; son visage, presque sans rides, est joufflu comme celui d'un enfant. Ses mains sont fines et molles, ses doigts coniques, ce qui fait penser qu'il possède des facultés artistiques. Cette supposition est justifiée, car on lit dans ses mémoires que sa mission a consisté à éclaircir des crimes, ce qui exige une imagination semblable à celle du peintre ou du metteur en scène.

Et il est marqué de l'inévitable cachet, autrement dit du genre que les auteurs de romans policiers prêtent à leurs chasseurs d'hommes. L'inspecteur Carey possède deux voix. Son accent, parfois doux et sympathique, presque caressant, devient en un clin d'œil aigu et impératif. Il ne s'en rend pas compte. Ce n'est pas un procédé, mais une habitude, un élément de sa technique, gagné inconsciemment en poussant à fond l'interrogatoire d'innombrables criminels.

AVANT-PROPOS

Cette dualité de la voix s'allie à une autre idiosyncrasie. Quand il parle d'une voix douce et insinuante, un sourire aimable éclaire sa physionomie. Soudain sa main, d'un geste rapide, couvre son front, puis descend avec lenteur le long du visage. Brusque changement de décor. Ses traits expriment maintenant une fermeté inflexible. Et quand il s'assied, il donne l'impression qu'il restera vissé à sa place jusqu'à ce qu'il ait débrouillé l'affaire dont il s'occupe. C'est à force d'explorer les consciences coupables qu'il a acquis ces manières.

En outre, une fois en chasse, il apparaît sous un nouveau jour. Quand il aborde pour la première fois la scène du crime, il jette un regard scrutateur sur la victime, sur l'entourage et ne manque jamais de remarquer d'une voix calme : « C'est bien ce que je m'étais figuré. »

Chez lui, il a sa famille, son chien, sa pipe et des livres sur les poisons, les armes et les blessures. Mais la chasse à l'homme était sa véritable vocation, aussi, dès qu'il a dû y renoncer officiellement, il s'est mis à revivre ses expériences.

D'où ce recueil de souvenirs.

Howard Mac LELAN.

New-York, 1^{er} avril 1930.

CHAPITRE I

Un enfant qui chasse de race

(Quel gaillard ! Il est taillé comme un policeman ! Je pense qu'il en fera un !)

Telle fut la prophétie paternelle qui salua ma venue au monde par une chaude journée de juillet 1865 ; aussi j'incline à croire à la prédestination. Après avoir servi dans la police new-yorkaise, mon père la quitta pour les affaires et, bien qu'il y réussit parfaitement, il reprit ses anciennes fonctions après ma naissance, attiré par sa vocation première.

C'est sans doute en sa qualité d'Irlandais que mon père choisit ma future carrière. A cette époque, les Irlandais qui vivaient en Amérique voulaient faire de leurs fils des policiers, des pompiers ou des hommes politiques. Je me suis souvent félicité de ne pas m'être engagé sur cette dernière voie. Mon père fut le premier policier dans notre famille et deux de mes fils ont suivi mon exemple.

J'estime qu'il faut attribuer la prédominance de la nationalité irlandaise dans la police new-yorkaise au fait que les premiers immigrés ir-

landais aux Etats-Unis ne voyaient rien de plus beau que cette profession. Elle leur donnait l'occasion de commander au lieu d'obéir, et leur vivacité d'esprit ainsi que leur naturel enjouement leur permettaient de s'y adapter aisément. Autrefois, la police américaine remplissait, dans l'administration municipale, une mission beaucoup plus importante que celle qui lui incombe aujourd'hui. Elle dirigeait les opérations de voirie, alimentait et hébergeait les indigents, tenait le crime en respect et présidait aux élections. A l'instar de Lincoln, chaque policier portait la barbe, qui semblait alors la marque distinctive des classes dirigeantes.

Du temps de mon père, presque tous les commissaires étaient d'origine irlandaise, comme d'ailleurs leurs hommes. Vous ne pouviez faire deux pas sans tomber sur une tunique bleue, du nom de O'Brien, de Sullivan, de Byrnes, de O'Reilly, de Murphy ou de Mac Dermott.

Mon père avait accoutumé de me laisser faire à ma tête au poste de la Chambers Street, situé au centre de l'un des secteurs les plus animés de l'île Manhattan, tandis qu'il travaillait dans son bureau. Je me souviens encore de l'extraordinaire variété de barbes que j'y vis. Non seulement chaque policeman, mais presque chaque malandrin que l'on amenait au poste en avait également le visage encadré. Même un enfant n'aurait eu qu'à regarder la barbe d'un policier pour deviner son grade. Au menton des hommes pendaient de longues touffes de poils, tandis que les gradés arboraient des favoris ou « Dundrearies ».

Parmi les 18.000 hommes dont se compose aujourd'hui la police de New-York, on ne trouverait pas une seule barbe, ni même de moustaches. Si les barbes des hommes de la Chambers Street dissimulaient des traits féroces, je n'ai jamais réussi à le savoir. Ils aimaient les gosses. Une

de leurs fonctions consistait à rechercher une partie des enfants, sept mille au moins en moyenne, qui disparaissaient chaque année et à s'occuper jusqu'à concurrence du contingent et des sans-le-sou, au nombre de cent mille environ, que, pendant la même période, recueillaient les postes de la ville. Les policiers d'autrefois avaient une conscience plus claire du côté triste de l'existence que leurs modernes successeurs. Peut-être, à notre époque prospère, n'y a-t-il plus rien de sombre dans la vie américaine !

Jouissant des privilèges d'un bleu, j'écoutais leurs histoires, qu'ils débitaient en gesticulant, d'une voix excitée. Ils employaient un langage bien à eux. Dans leur vocabulaire, ils traduisaient honnête homme par pékin, malfaiteur par « délinquant ». Une arrestation était un « agrafage » ; un pickpocket « un type à la tire » ; une montre, une « tocante » ; un porte-monnaie, « un morlingue ». Ce jargon me faisait paraître leur milieu d'autant plus merveilleux, d'autant plus fascinant.

Ils avaient accoutumé de désigner familièrement les voleurs professionnels par des sobriquets expressifs. Et ces hommes, qui exposaient leur vie chaque jour, jouissaient à mes yeux d'un prestige dont les agents en uniforme furent toujours dépourvus.

Sans être témoin d'affaires criminelles, j'en entendis parler maintes fois. Des inspecteurs de police de l'arrondissement faisaient part de leurs enquêtes et parfois quelque vétéran venait nous raconter certains crimes anciens qui, naturellement, représentaient toujours pour lui des records. De temps en temps un personnage plus prestigieux encore entra dans le poste de police ; il appartenait au service central ; c'était un des vingt grands hommes qui siégeaient à la Préfecture, dans un vieux bâtiment grisâtre au

n° 300 de Mulberry Street, endroit fameux dont il était souvent question dans les mélodrames ou les romans policiers.

Le Service de Sûreté générale et ses hommes étaient alors si souvent mis en scène que, pendant de longues années, les spectateurs n'avaient qu'à entendre « Spring 3.100 » pour savoir qu'il s'agissait du numéro de téléphone de ce bureau.

Dans ma jeunesse, New-York City passait pour une ville d'une perversité indomptable. Cependant on ne commettait guère plus de soixante crimes par an environ et parmi ces cas, bien peu ressemblaient aux énigmes de ces temps derniers. La Préfecture n'avait pas encore créé le service de sûreté et vraiment le besoin s'en faisait à peine sentir. Les détectives allaient où leurs chefs les envoyaient ; ils n'étaient pas plus payés que de simples agents de police, mais la gloire leur offrait de suffisantes compensations. On évaluait d'une façon bizarre leurs mérites en disant, par exemple, qu'un détective avait 375 ans à son actif. Cela voulait dire que le total des années d'emprisonnement infligées aux malfaiteurs qu'il avait réduits à l'impuissance s'élevait à ce chiffre, ce qui n'était vraiment pas mal.

Quand un agent débrouillait une affaire criminelle ou arrêtait un assassin, on commentait son exploit tout en évoquant le souvenir des grands malfaiteurs et détectives d'antan. Les vieilles affaires avaient donné naissance à des légendes, dont se nourrissait l'imagination des débutants. En sortant de l'école, je me précipitai au poste de la rue Chambers, où j'écoutai avidement tous ces récits, en particulier les histoires que les vétérans racontaient sur l'ancien directeur de la police judiciaire, Jacobs Hays. Hays était mort bien longtemps avant que j'aie atteint l'adolescence, mais de son temps, il avait été le seul homme extraordinaire de la police mondiale.

Hays fonda le service de Sûreté à New-York.

En 1836, il fit passer une loi créant le poste d'inspecteur et 192 hommes furent nommés au Département de la Surveillance (que remplaça plus tard la police de New-York). Vêtus en civils, ils travaillaient par couples. Tout en guettant les malandrins et en se surveillant mutuellement, ils veillaient à ce que les agents en uniforme ne négligeassent point leurs devoirs. Ils gagnaient douze shillings par jour. Toute cette garde en civil, qui se composait de 453 hommes, coûtait à New-York 362.033 dollars par an, soit environ un dollar par habitant.

En ce temps-là, je ne savais rien de Vidocq, le fameux détective français, contemporain de Hays. Vidocq organisa sa Brigade de Sûreté en 1817, mais auparavant Hays se rendait célèbre à New-York comme au poste de la rue Chambers, et partout on célébrait le flair infailible de notre chef. Il différait de Vidocq sous bien des rapports, surtout par ce fait que le fameux brigadier français avait appartenu à l'armée du crime avant d'entrer dans la police, tandis que Hays, presbytérien pieux et de mœurs austères, était parfaitement renseigné sur les criminels sans s'être jamais écarté lui-même du droit chemin.

Sa renommée se répandit dans le monde entier. Vingt ans après sa mort, les pays étrangers sollicitaient encore son concours pour l'éclaircissement de crimes restés obscurs. Ne dormant que six heures sur vingt-quatre, il avait imposé la même règle de vie à son personnel. Résoudre les énigmes judiciaires constituait sa principale occupation. Il allait partout sans armes, ne portait qu'une légère canne de caroubier, qui lui servait à jeter à terre les chapeaux des malfaiteurs qu'il rencontrait. Au moment où ceux-ci se penchaient pour ramasser leur coiffure, d'une poussée il les faisait tomber tout de leur long sur le trottoir. Ils restaient là jusqu'à ce

que Hays eût prononcé une brève, mais édifiante harangue pour les exhorter à mener une vie meilleure.

Un vétéran me raconta des détails assez saisissants sur l'un des grands exploits de notre grand détective. En 1820, le capitaine d'un voilier fut trouvé mort près du quai dans le passage Coenties. Il avait été tué d'une balle à la tempe. Hays arrêta un certain Johnson, portier d'un hôtel de marins, comme coupable de l'assassinat. La mine confite en dévotion, le suspect sortait de l'église de la Trinité quand Hays le saisit au collet.

A ce moment, le corps de la victime gisait sous un linceul à la Rotonde du Parc de l'Hôtel de Ville, quelques pas plus loin. Hays y mena son homme et le laissa debout dans une pièce obscure, devant une table recouverte d'un drap. Soudain, on tira les rideaux de la fenêtre et le drap fut enlevé de la table, laissant apercevoir le corps du capitaine assassiné.

« Regardez, mon ami, murmura Hays à l'oreille de Johnson, Avez-vous déjà vu cet homme ? »

« Oui », s'écria Johnson « Je l'ai assassiné ! »

Johnson fut condamné à mort, mais devant le gibet, il rétracta l'aveu qu'il avait fait à Hays. A ce moment, il aperçut dans la foule le directeur de la police judiciaire. Comme le bourreau lui nouait la corde autour du cou, Johnson s'écria : « Je ne puis mentir sous le regard de ce Hays ! »

A ma connaissance, on n'a utilisé qu'une seule fois, pour extorquer des aveux à un criminel, l'effet de surprise que je viens de mentionner. Bien des années plus tard, je devais l'appliquer moi-même. Ce procédé n'est pas infallible. Depuis l'époque de Hays, les assassins se sont encore endurcis. L'homme qui ne recule pas devant l'horreur d'un crime n'est que modérément sensible à ces jeux de scène. De nos jours, les malfaiteurs ne tremblent et n'avouent que

rarement quand on les confronte avec les corps de leurs victimes. Peut-être la grande guerre a-t-elle diminué la valeur de la vie humaine, ou bien l'avènement de l'automobile, avec les accidents en nombre sans cesse croissant qui en résultent, a-t-il rendu la mort trop familière pour que sa vue puisse encore susciter un frisson. En outre, aux temps de Hays, la potence se dressait à quelques pas de la prison commune et le criminel n'attendait que quelques semaines — au lieu d'années comme aujourd'hui — l'expiation de son forfait. Un assassin pouvait faiblir en présence du corps de sa victime, quand de la fenêtre il apercevait l'échafaud.

La mort, bien que je l'aie vue un nombre de fois incalculable, bien que j'aie fait prononcer contre de nombreux criminels la sentence capitale, reste pour moi un horrible spectacle. Jamais je n'ai assisté et n'assisterai à une exécution. Une expérience de ce genre n'est pas nécessaire dans la carrière d'un détective. Je ne sais comment je réagirais en pareil cas et je ne désire pas le savoir ; je ne suis sûr que d'une chose : seule la crainte de la peine de mort peut prévenir le crime. S'il y a plus d'assassinats aujourd'hui, c'est parce qu'un nombre extraordinaire de coupables ne subissent pas le châtement suprême qu'ils méritent.

Naturellement joueurs, les assassins hésitent beaucoup moins à courir les risques d'une punition qui, au lieu d'être certaine, est devenue problématique. Je ne crois pas manquer de sensibilité, mais je n'ai vu que trop souvent ce que les autres oublient trop aisément : je ne parle pas seulement des assassinés et de leurs familles, mais de ces victimes aussi pitoyables, les familles des assassins.

La scène criminelle qui m'a le plus impressionné dans ma vie n'était qu'une simple aqua-

relle due au pinceau d'un illustrateur de journal. Sous le titre « Le meurtre inexpliqué », elle représentait par le menu une chambre à coucher dans un intérieur d'un luxe criard; sur le plancher gisait le corps d'un homme en vêtements de nuit. La pièce était en désordre. Je regardais ce tableau, quand un vieux détective de mon quartier m'aperçut :

« Cet assassinat a-t-il été vraiment commis ? » lui demandai-je.

« Ne savez-vous donc pas ce que ça représente, mon garçon ? » me répondit-il surpris ; « C'est le plus grand crime que cette ville ait vu jamais. Le cas Nathan. »

J'avais déjà entendu parler de cette affaire, mais je voulais en apprendre davantage de la bouche d'un homme qui s'en était occupé.

« C'est une représentation tout à fait exacte de la scène », poursuivit le détective. « Vous voyez cet agent en uniforme, armé de sa canne, qui garde la porte de la chambre à coucher ? »

J'examinai l'aquarelle.

« Eh bien ! ce n'était pas l'affaire d'un agent de police », me dit-il avec emphase. « L'assassinat ne regarde que les détectives. »

J'écoutais alors son récit. Benjamin Nathan, un riche marchand, avait été assommé dans sa chambre à coucher. Tous les objets de valeur avaient disparu. Le chef de la sûreté, James J. Kelso, arriva avec ses aides sur le théâtre du crime. Remarquant l'empreinte sanglante d'une main d'homme sur le panneau de la porte : « Ceci », dit Kelso suivant la légende, « est le crime d'un gentleman. Doigts longs, minces, comme ceux d'une dame. Un assassin en habit. »

On voyait nettement l'empreinte de la main sur l'aquarelle. On n'en apprit jamais davantage au sujet du coupable. On offrit une récompense de 47.000 dollars pour son arrestation. La Sû-

reté se divisa en clans, chacun avec sa théorie favorite. On dit que le chef de la police, John Jourdan, désolé de son impuissance à éclaircir le crime, mourut d'une maladie de cœur.

Ce fut l'événement sensationnel de l'époque. Quelques années plus tard, quand j'étais brigadier de l'équipe criminelle, je reçus une lettre qui m'exhortait à chercher la solution du cas Nathan. J'appris par la suite que mon correspondant était devenu fou en s'efforçant de déchiffrer cette énigme.

Les soupçons se portèrent sur le fils du marchand assassiné. Ce garçon faisait une bombe à tout casser. Un médecin connu proposa de l'anesthésier pour lui arracher des aveux à son insu. L'opinion publique se souleva contre cette proposition. On y renonça. Aujourd'hui le moderne anthropomètreur saurait au moins quelque chose — si l'empreinte sanglante était bien celle de la main du fils, qui mourut sous le poids des soupçons — ou d'une autre personne.

Le détective me tenait sous le charme. Il s'interrompit un moment à la fin de son histoire, puis il poursuivit :

« Maintenant, si vous avez la passion du métier, regardez longuement ce tableau. Dans notre profession, il n'y a que des images, des images, des images. »

Longtemps après son départ je contemplais encore l'aquarelle, sans savoir que le destin allait me condamner à regarder des tableaux le reste de ma vie, je veux dire des scènes réelles de crime et à développer à l'aide de ces vues le talent spécial que j'ai pu montrer dans ma profession.

Un autre cas fameux excitait l'opinion au moment où j'étais sur le point de quitter l'école pour chercher un emploi. Jour par jour, je reçus sur ce crime des renseignements de première main. On avait trouvé assassiné à son domicile de Brooklin un certain Charles Goodrich.

A LA POURSUITE DU CRIME

De la façon minutieuse avec laquelle deux serviettes humides avaient été étendues sur une corde, dans la cave du mort, le chef de la sûreté, Frank Campbell, de Brooklin, déduisit que l'assassin devait être une femme.

Après le meurtre, Campbell accosta dans la rue une certaine Kate Stoddard, qui passait pour faire commerce de ses charmes. Au moment où il s'approchait d'elle, elle enleva de sa poitrine un médaillon en or, mais cet objet tomba sur le trottoir, et deux particules d'un rouge foncé s'en détachèrent. Les ramassant vivement, Kate les porta vers sa bouche.

« N'en faites rien », cria Campbell. « C'est peut-être du poison. »

« Oh ! non », s'écria Kate. « Ce n'est que du sang séché. »

Campbell n'en aprit pas davantage sur l'assassinat de Goodrich. Il avait les particules de sang ; les soupçons se portaient sur cette femme ; mais personne ne put prouver, à la satisfaction d'un tribunal et d'un jury, qu'il s'agissait de sang humain. Le chimiste actuel, qui est le bras droit du détective, saurait aujourd'hui à quoi s'en tenir. Peu importe d'ailleurs, puisque Kate Stoddard mourut misérablement, dans une maison d'aliénés où l'entraîna le poids de ses remords.

CHAPITRE II

Portait du « malfaiteur »

Après un mois de stage, j'entrai régulièrement en fonctions le 3 avril 1889, dans la partie basse de la ville, située non loin du poste de police de la vieille rue Chambers et qui comprenait une partie du quartier dont mon père avait eu la surveillance. Je remplis les devoirs multiples qui incombent à un agent de police dans une grande ville. Il me fallait non seulement courir sus aux délinquants, mais assumer des devoirs de protection. Je devais aider femmes et gosses à traverser les rues et à trouver leur chemin, reconduire chez leurs parents les enfants égarés. En outre, je signalais les incendies, les éclatements de conduites d'eau, les extinctions de réverbères, j'interrogeais les individus suspects et mettais fin aux incidents scandaleux. La circulation n'était pas encore devenue un problème.

Mes sens physiques s'appliquaient à leur tâche. En une journée, je parcourais bien des kilomètres ; parfois, je me disais que mes souliers d'ordonnance finiraient par tracer des sil-

A LA POURSUITE DU CRIME

lons dans le pavé. Il ne m'était pas désagréable de porter l'uniforme ; toutefois ce genre de costume ne pouvait contenter mon ambition. Comme je m'étais mis en tête de devenir un détective, il me semblait que, si je restais longtemps en uniforme, je finirais par être connu par tous les criminels de la chrétienté, et que je ne pourrais plus rendre de grands services une fois en civil. Mais, suivant une tradition encore en vigueur, un homme n'est qualifié comme détective que s'il a exercé pendant au moins deux ans les fonctions d'agent de police. Le service de Sûreté, qui était mon objectif, me paraissait encore bien loin. Je m'imaginai que, si jamais je devais être appelé un jour à la Préfecture de police, ce lieu renommé, j'aurais parcouru au moins autant de kilomètres que si j'avais fait le tour de la terre.

La Sûreté était alors dirigée par un homme qui passait pour le plus grand détective du monde. Les journaux l'appelaient « l'Immortel » et défiaient Scotland Yard de produire son pareil. C'était l'inspecteur en chef Thomas Byrnes, un des limiers les plus pittoresques dans les annales de la police américaine.

On disait que, quand Byrnes appelait un homme sous ses ordres, celui-ci, s'il se montrait digne de cette chance, « gagnait l'immortalité. » En 1928, près de quarante ans plus tard, je lus, dans un article de journal qui annonçait ma mise à la retraite, la ligne suivante : « Cavey, le dernier des quarante immortels de Byrnes, quitte la police. » Tandis que je faisais les cent pas comme ilôtier, je n'aurais jamais rêvé que l'on associerait un jour mon nom à celui de ce grand homme, et que l'on rappellerait son immortalité à l'occasion de mon départ.

Sans doute, de mon temps, tout policeman jeune et ambitieux comptait bien travailler plus tard pour Byrnes, et cette circonstance que celui-ci ne prenait avec lui que des gens ayant déjà servi sous

A LA POURSUITE DU CRIME

l'uniforme contribuait beaucoup à entretenir le feu de l'ambition.

Pendant mes heures de loisir, j'étudiai le fameux ouvrage de Byrnes, « Criminels professionnels d'Amérique », qu'il publia en 1886. Ce livre contenait les pedigrees de tous les escrocs de haut vol, ainsi que leurs photographies et des descriptions complètes de leurs façons d'opérer. Ce n'était pas seulement un dictionnaire du monde souterrain de l'époque, mais un manuel sur la technique des criminels les plus redoutables. Byrnes avait recueilli des documents pendant des années. Ce « livre bleu de l'identification criminelle » était lu dans les bureaux de police, les banques, les hôtels et les compagnies de chemin de fer. Ce fut la première tentative systématique pour instituer sur une échelle nationale le contrôle et la prévention du crime.

Il n'était guère question des assassins dans cet ouvrage. On comprend pourquoi. Byrnes ne les considérait pas comme des professionnels, et de son temps, les voleurs, contrairement aux malfaiteurs de l'époque actuelle, n'avaient pas encore adopté l'assassinat comme un accessoire du vol. Les chevaux de retour haïssaient ce livre, qui leur faisait une trop dangereuse réclame. Ils pouvaient avoir la chance d'échapper à l'emprisonnement perpétuel qu'ils méritaient comme récidivistes, mais l'œuvre de Byrnes les condamnait à une notoriété durable. Les condamnations pour assassinat à la peine de mort ou à la réclusion à perpétuité étaient alors plus souvent infligées qu'elles ne le sont aujourd'hui, et il n'y avait aucun avantage à portraiturer et à décrire des criminels qui étaient déjà sous les verrous.

Il arrivait fréquemment que les criminels ne voulaient pas se laisser photographier, sachant fort bien que leurs têtes orneraient le livre de

Byrnes. Ils luttèrent de toutes leurs forces pour empêcher l'opération, qu'ils appelaient « mugging » dans leur jargon. Byrnes se flattait d'obtenir toujours de bons portraits des voleurs professionnels. S'ils ne consentaient pas à rester assis tranquillement, on les maintenait à terre, pendant que l'appareil enregistrerait leurs physiologies. Il photographia un jour un soi-disant malandrin barbu au cours de sa résistance pour bien montrer au public que la police n'hésitait pas à recourir aux grands moyens quand il s'agissait de combattre le crime. Les journaux s'emparèrent de cet incident, prétendant que la police appliquait « le troisième degré » pour photographier de force les prévenus. Mais ce n'était là qu'un simulacre. En réalité, un détective, muni d'une fausse barbe, jouait le rôle du délinquant, tandis que Byrnes présidait à la scène. Ce fut même à cette occasion, je crois, que l'on employa pour la première fois le terme de « troisième degré ».

On savait en général parmi le personnel de la police que Byrnes avait coutume de ne prendre à la Sûreté que des hommes ayant acquis une connaissance approfondie des malfaiteurs professionnels ainsi que de leurs méthodes. Il exigeait tout d'abord que l'on se représentât nettement « le type du malfaiteur », que l'on eût dans l'esprit une espèce de « gabarit mental » applicable aux membres de la classe criminelle. Il convient d'expliquer que le mot « malfaiteur » est un terme spécifique convenant à tous les délinquants professionnels, quelle que soit leur spécialité ou leur condition. Ceux qui n'ont pas atteint le stade professionnel sont simplement des « dévoyés », cependant Byrnes croyait que les hommes qui commettaient un crime présentaient les mêmes caractéristiques, qu'ils fussent professionnels ou amateurs. Il pensait qu'un policeman doué de flair, obser-

vant tout ce qui se passe autour de lui, avec une mémoire et des facultés déductives moyennes à l'appui, parviendrait à se représenter l'image du malfaiteur, tout en faisant les cent pas. Il pourrait également, s'il poursuivait sa méditation, construire le « tableau du crime ».

C'est ainsi que je cherchai à acquérir ces notions essentielles, tout en remplissant mes devoirs de policeman, dans l'espoir de créer en moi le flair qui me mènerait à la Sûreté.

Quelques mois d'observation me mirent sur la voie. L'opération mentale qu'exige l'établissement du « type » est devenue pour moi une seconde nature, et constitue l'élément principal de l'habileté particulière que j'ai pu montrer, tout d'abord dans mes enquêtes sur toutes sortes de délits, et plus tard comme spécialiste du crime. On ne parviendra à établir un jour les bases scientifiques de la découverte du crime que par l'application de cette méthode. La science y contribuera sans doute, mais, les règles qu'elle définira ou les principes qu'elle développera ne pourront donner de résultats que s'il se rencontre un esprit exercé pour les mettre en pratique.

Je vais tenter de décrire le type du voleur, tel que je l'ai construit dans mon esprit par des observations répétées au cours de mes rondes.

Dans sa démarche, le criminel accuse certains traits qui l'éloignent des honnêtes gens. Il s'avance à pas saccadés, bien que son allure soit habituellement rapide, et se déplace par une série de soubressauts. Parfois il s'arrête ou ralentit le pas pour regarder les passants. Tournant furtivement la tête, il lance des coups d'œil rapides au lieu d'observer à loisir. Une foule de personnes normales qui vont à leurs affaires, le malfaiteur la suivra d'un pas hésitant. S'il pense avoir trouvé une occasion favorable, il s'arrêtera dans un

passage ou dans un coin. Le destin le condamne à chercher toujours un endroit obscur, chaque fois qu'il veut s'arrêter pour reprendre contenance.

Il évite toujours de regarder directement et ne lève jamais les yeux. Suivant avec une extrême attention ses mouvements, j'étais capable de discerner à coup sûr le voleur dans une foule. C'est là que le contraste entre le malfaiteur et l'honnête homme ressort le plus vivement. Le premier, qui ne peut bouger sans se trahir, s'en détache comme une mauvaise herbe sur une plate-bande. Un pickpocket joue des coudes sans nécessité ou fait des gestes qui détonnent dans le calme de la multitude environnante. Un cambrioleur, quand il se rend à ses affaires ou en revient, jette autour de lui des regards furtifs, accélérant ou ralentissant son allure chaque fois qu'il tourne la tête.

Je ne tardai pas à découvrir la cause de cette particularité. Le crime est une entreprise anormale qui se reflète dans des mouvements, des manières et un langage anormaux. Un policeman qui bat le pavé pendant des jours, des semaines et des mois, en observant les passants avec une attention soutenue, finit par discerner sur certains visages les traits propres aux malfaiteurs, aussi aisément qu'un tailleur apprécie au toucher la qualité d'une étoffe.

Chose comique : le malfaiteur, toujours présumptueux, s'imagine que la nature l'a doué d'une perspicacité très supérieure à celle des honnêtes gens. Mais la nature se joue de lui. Le criminel se prend à son propre piège, car avec ses mouvements discordants, saccadés, ses torsions de tête, ses fuites vers l'ombre, il livre à son ennemie, la police, des indices qui ne trompent pas, au moment même qu'il se flatte de la dépister. On croirait vraiment que la nature se refuse à protéger les entreprises coupables.

De bonne heure, je remarquai que les mal-

faiteurs hantent certains repaires, qu'ils se mêlent toujours à leurs semblables et qu'ils appartiennent généralement à la lie des classes pauvres. Si un cambriolage ou un vol était commis dans mon ressort, il me suffisait souvent, pour découvrir le coupable, d'entrer dans un de ces cabarets borgnes dont l'aspect sordide rassure le malfaiteur traqué, mais attire l'attention du poursuivant. La découverte sur l'homme suspect de tout un attirail de cambrioleur ou les contradictions où il se fourvoyait en répondant à mes questions, c'étaient là les expériences journalières qui me permettaient de vérifier la justesse de mes conceptions.

Par l'application même de cette méthode rationnelle consistant à observer les mouvements illogiques, anormaux du criminel, je parvins à construire l'idée générale, ce que je pourrais appeler l'archétype du crime. Que des vitres fussent brisées, des portes forcées, des coffres-forts vidés de leur contenu, je devinais toujours si c'était l'œuvre d'un professionnel ou d'un amateur, par le genre d'outils employés, par les empreintes laissées sur la fenêtre, la porte ou le coffre-fort.

Le brigadier-chef Edward Selvin commandait mon arrondissement. En qualité de lieutenant de Byrnes, il avait gagné la confiance du grand chef. Entrer au service de la Sûreté, c'était là ma secrète ambition. Je n'avais travaillé en civil qu'à de rares occasions, mais cela m'avait suffi pour vérifier l'efficacité de ma méthode. Sans être graves, des délits avaient fait naître certains soupçons dont je voulais vérifier le bien fondé et, me laissant guider par ma représentation mentale, je parvins à les éclaircir et à mener les coupables à Selvin. S'il appréciait le travail d'un agent, il ne disait que quelques mots, mais prenait une décision rapide. Dans le

cas contraire, il se montrait encore plus laconique, tout en agissant avec la même célérité.

Il me chargea d'une mission de détective et l'occasion se présenta bientôt pour moi de faire subir à mon système une première épreuve importante. Au cours de mes rondes, j'entrai en relations avec des gens d'hôtel, et j'eus soin de rester en contact étroit avec eux, car les hôtels à cette époque attiraient les malfaiteurs comme l'aimant attire le fer. Le détective ne faisait pas encore partie intégrante du personnel hôtelier.

Une nuit, le secrétaire de l'Hôtel Stevens m'informa qu'un individu suspect, qui était déjà descendu à l'hôtel à diverses reprises, venait de s'y installer. Aussitôt les hôtes se plaignirent que leurs chambres avaient été cambriolées par un voleur mystérieux qui, d'une manière inexplicable, laissait les portes fermées à l'intérieur sans toucher à la clef. Il occupait cette fois, au second étage, une chambre située sur un corridor allant de l'escalier principal à une fenêtre latérale. Le long d'une paroi de cette chambre courait l'ascenseur.

Je me promis de résoudre le mystère. J'étais pressé de prouver à Selvin l'excellence de mon système. Si par bonheur le coupable jouissait d'un grand prestige dans le monde de la pègre, Byrnes se le ferait très probablement amener. Le chef se plaisait à montrer aux grands voleurs l'absurdité de leur conduite. Et si, pour comble de chance, la photo de l'homme que je guettais se trouvait dans le livre de Byrne, l'Immortel en serait certainement flatté, et il voudrait voir l'agent qui avait capturé le voleur.

Il m'était impossible d'observer la chambre du suspect en me postant dans le corridor, car il n'aurait pas manqué de m'y apercevoir. Aussi dressai-je ce que l'on appelle généralement « un plan » dans le monde des détectives.

J'entrai dans l'ascenseur qui était pourvu d'un

canapé et tirant sur le câble d'acier, je fus hissé au second étage. Là, après avoir enlevé mes souliers, je m'étendis sur le canapé et fis semblant de dormir. Pour cela il me fallut plier les genoux. Je pouvais voir vaguement dans le passage à travers l'ouverture grillée de la porte. Je laissai une faible lumière dans l'ascenseur afin que, si quelqu'un y jetait par hasard les yeux, il m'aperçût et fût certain que j'étais endormi. Si l'ascenseur eût été plongé dans une complète obscurité, un voleur professionnel, ne pouvant en voir l'intérieur, se serait peut-être inquiété.

A ce moment une longue silhouette traversa silencieusement le corridor et s'arrêta devant la porte. L'inconnu jeta un coup d'œil dans l'ascenseur et sourit. Puis il se tourna tour à tour vers les deux bouts du corridor. Il se dirigea ensuite vers le hall d'un pas assuré. Je pus entrevoir sa physionomie par l'ouverture grillée. J'étais tout à fait certain que son type s'adaptait à mon « gaharit ». Je me levai pour l'observer pendant qu'il traversait le corridor. Il atteignit l'escalier, jeta un coup d'œil rapide en bas, là où, assis derrière son bureau, se tenait le secrétaire de nuit. Se redressant, il regarda autour de lui, puis se glissa de nouveau dans le corridor. Il portait d'épais vêtements de dessous, des chaussettes de laine et un chandail bleu. Il semblait équipé pour le vol. Il fallait évidemment avoir des intentions particulières pour traverser le corridor dans une telle tenue.

L'inconnu disparut un moment, puis se montra de nouveau. Pendant quelques temps, il se tint coi, semblant indécis. Un voleur hésite toujours avant de faire son coup. Enfin, il enfila un autre corridor, puis il se mit à gravir un escalier, posant légèrement le pied sur la première marche comme s'il eût craint qu'elle ne craquât sous son poids.

Sortant de l'ascenseur, je suivis à mon tour le

corridor. Je tournai et pris un autre escalier. Arrivé tout en haut, je regardai par-dessus la rampe. Debout devant la porte d'une chambre, le voleur regardait autour de lui, tenant en main un instrument brillant, semblable à un fer à friser. Des voix résonnèrent à l'étage supérieur. Il se tourna vivement, écouta, puis descendit l'escalier. Je le suivis en rampant pour ne pas être vu. Je voulais le surprendre en flagrant délit dans une chambre.

Il atteignit le palier en même temps que moi. Nous faillîmes nous heurter. Il sourit. Je regardai ses mains. L'instrument avait disparu. Je pris l'homme au collet.

« Donnez-moi cet outil », lui dis-je.

« Je n'ai pas d'outil », répondit-il en ouvrant les mains. Il essaya de se soustraire à mon étreinte.

« Donnez-moi cet outil », insistai-je.

« Voyons donc, vous faites erreur, dit-il, hausant les épaules et me toisant avec un air de dignité outragée. « Vous ne pouvez agir ainsi avec moi. Je suis un hôte de cet établissement. Je vous poursuivrai. »

Deux hommes apparurent alors, descendant l'escalier en zigzaguant, comme pris de boisson. C'étaient eux dont je venais d'entendre les voix. S'arrêtant devant moi, ils me soutinrent dans un flux de paroles que je me trompais.

« Donnez-moi cet outil », réitérai-je.

Le suspect me menaça. Je tirai le chandail par-dessus sa tête. A l'extérieur d'un tricot de laine blanche, près de l'aisselle, je remarquai des reprises brunes, inégalement cousues, alternativement longues et courtes. C'était évidemment là l'œuvre d'un homme ; une femme eût été plus adroite. La surface délimitée par ces points de couture avait la forme d'un œuf. Je tâtai sous le tricot et tirai d'une poche minuscule cousue à l'intérieur une pince semblable à un fer à friser.

Je compris alors pourquoi les portes des chambres cambriolées restaient toujours fermées avec la clef en dedans. Mon homme n'avait qu'à introduire la pince dans la serrure, à serrer avec cet instrument l'extrémité de la clef et à tourner. Il entra et sortait par ce procédé, de sorte que ses victimes s'acharnaient vainement à trouver la solution du mystère.

Je me tournai vers les deux âmes charitables, si mal inspirées, puis vers le voleur.

« Voilà », lui dis-je.

« Eh bien ! oui, monsieur l'agent », répondit-il « je suis pris. »

Je le regardai très attentivement et tâtai de nouveau ses vêtements de dessous. Ils étaient spongieux. Il portait deux combinaisons de laine et deux paires de chaussettes épaisses. Il était évidemment équipé pour un travail nocturne. C'était un professionnel, mais il se refusait à dire son nom. Il en était toujours de même avec les voleurs d'autrefois. Une fois pris, ils se reconnaissaient coupables, mais la seule chose qu'ils semblaient vouloir dissimuler, c'était leur passé. Peut-être craignaient-ils que le livre de Byrnes ne contint leur photo. En tout cas, ils éprouvaient une frayeur que semblent ne plus ressentir les nouvelles générations de malfaiteurs professionnels.

Quand j'arrivai au poste avec le voleur, le capitaine Selvin l'interrogea. Ensuite je menai mon prisonnier à la Sûreté. Là le détective John Heard, un des hommes de confiance de Byrnes, l'identifia comme Charles Mc Laughin alias Mc Claine, un des rats d'hôtel les plus fameux de l'époque. Byrnes vint vers le voleur, lui jeta un coup d'œil, grimaça un sourire. Mc Laughin avait trouvé sa photo dans le livre, ornée d'une barbe luxuriante.

Il s'avoua coupable et fut expédié au loin.

Mon « gabarit » s'était révélé efficace. Bien

A LA POURSUITE DU CRIME

mieux, j'avais eu la rare bonne fortune d'observer un cambrioleur en pleine action, d'étudier ses mouvements pendant qu'il méditait son coup. Pendant des années, je pus me mettre à la place d'un criminel agissant, et j'appliquai avec quelque succès cette très précieuse expérience quand il me fallut, dans de nombreuses affaires d'assassinat, discerner entre le vol réel et le vol simulé. J'étais heureux à la pensée que Byrnes avait vu ma première capture importante et exprimé, avec sa brusquerie habituelle, sa satisfaction que la photo de Mc Laughin se trouvât déjà dans son livre.

Peu de temps après, sur l'ordre de Byrnes, j'allai faire mon rapport à la Sûreté. Je fus introduit en présence de l'Immortel. Comme je l'ai dit, il n'abusait pas des paroles :

« Connaissez-vous les voleurs ? » me demanda-t-il.

« Quelques-uns seulement », répondis-je « mais je veux apprendre. »

« C'est bien », dit-il avec un geste de la main. « Retournez à votre poste. »

Je ne savais pas si l'Immortel m'avait coté favorablement. Notre entretien avait été abrupt et vague. Mais c'est ainsi que procédait Byrnes. D'un regard, il jugeait un homme. D'ailleurs, il exigeait que ses détectives eussent la même faculté. Il m'avait tout de suite soumis à cet examen rapide.

CHAPITRE III

Chez l'immortel

Dans le monde des « types »

Apparemment le « type du malfaiteur » que j'avais construit dans mon esprit, était utilisable, car le 24 mai 1894, je fus transféré à la Sûreté, sous le regard de Byrnes, qui, alors chef de la Sûreté, dirigeait personnellement le bureau des détectives, qui se composait de 72 personnes, dont 40 brigadiers et 32 inspecteurs, choisis par l'Immortel en personne.

Aucun de ceux qui ont travaillé sous les ordres de Byrnes ne pourrait oublier le grand chef, ni son milieu. Il était assis à un bureau, de style ancien, de hauteur respectable, que l'on appelait à cette époque un « secrétaire ». On n'y voyait que peu de paperasses, et cela ne saurait surprendre, car Byrnes était doué d'une mémoire remarquable. Entré dans la police en 1863, il avait gagné le premier rang en passant par tous les degrés de la hiérarchie.

Byrnes était un homme de 1 m. 80; mais bien

proportionné. Il avait les épaules larges et droites. Bien que souriant, son visage conservait toujours une expression de fermeté. Son menton était orné d'une moustache tombante et son cou se trouvait à l'aise dans un col bas.

En face de son bureau privé, il avait installé son musée du crime, vaste pièce, que quelques journaux appelaient la « chambre du mystère » ou « la chambre froide ». Sur les parois pendaient les portraits de tous les criminels fameux qu'il avait arrêtés. Des étagères vitrées couvrant les murs de bas en haut contenaient des attirails de cambrioleurs ainsi que des armes de meurtriers: revolvers, poignards, forets, lanternes sourdes, pince-monseigneur, entières ou en morceaux, passe-partout.

On y voyait également des fioles à poison et des bonbons empoisonnés, et même deux masques noirs et un nœud coulant, accessoires dont un bourreau s'était réellement servi.

En outre, sur les murs, en face d'une rangée de chaises où des criminels étaient restés assis pendant leur interrogatoire, pendaient de grandes photos de malfaiteurs des deux sexes. Un grand coffre renfermait des dessins agrandis en couleur, des cartes à jouer, des dés et d'autres jeux.

« Un voleur a trois faiblesses », avait coutume de dire Byrnes : « les femmes, l'alcool et le jeu ».

Byrnes jugeait ses hommes d'après le nombre d'arrestations qu'ils opéraient et le total des condamnations à leur actif. Décrivant son administration à un Comité législatif présidé par Théodore Roosevelt, qui faisait alors ses débuts dans la vie politique, Byrnes disait :

« Pendant les quatre années qui ont précédé la création de mon service, le nombre des arrestations s'est élevé à 1.943 et 505 années d'em-

prisonnement ont été distribuées; pendant les quatre années suivantes, nous avons arrêté 3.324 malfaiteurs auxquels ont été infligés 2.428 années d'emprisonnement. »

Interrogé sur la statistique des assassinats, Byrnes répondit :

« Un homme pendu et 35 arrêtés pour meurtre. »

Il fit une impression profonde sur les législateurs qui, dans une résolution officielle, le proclamèrent « un détective sans égal, comparable seulement à Vidocq, Coco-Latour et Macé ». Sa renommée se répandit rapidement. Il envoyait des détectives dans le monde entier à la poursuite de criminels et il assurait hardiment qu'il avait un meilleur personnel que Scotland Yard. Les agents qui travaillaient sous les ordres de l'Immortel ne parvinrent jamais à se lier intimement avec lui. Il les soumettait à une rigoureuse discipline, leur demandant de l'honnêteté et du sens commun. Ils devaient être indifférents à la politique, connaître la nature humaine et posséder les aptitudes musculaires et intellectuelles nécessaires à l'exercice de leur profession. « Les plus grands facteurs du succès pour le détective, avait-il accoutumé de dire, sont l'observation assidue jointe à une grande expérience ainsi que le don de discerner les détails les plus menus et de les fixer dans la mémoire par des associations indestructibles ».

Peu de temps après je procédai pour la première fois à une arrestation pour assassinat. Le coupable était un valet de ferme, du nom d'Auguste Languer, qui avait étranglé une femme à Dedham, Massachussets. Comme je l'ai déjà remarqué, on ne commettait pas de nombreux homicides à New-York à cette époque et les affaires criminelles étaient traitées par les agents les plus anciens de Byrnes.

A LA POURSUITE DU CRIME

Le chef soupçonnait depuis longtemps les Whyos, une bande de malandrins et d'éventreurs qui infestaient le district de Kitchen Hell, d'être des assassins à gage et d'avoir même établi une liste tarifée où le prix du meurtre, sous la rubrique de « grosse affaire », était coté 100 dollars et au delà.

On trouva au haut des escaliers, dans son appartement situé au-dessus du bar qui était situé à Hell Kitchen, le cadavre d'un Français inoffensif qui tenait un « saloon ». Il avait été tué d'une balle dans la tête.

Byrnes arriva avec un agent sur le lieu du crime. Sur le comptoir, au rez-de-chaussée, il aperçut trois verres qui contenaient encore du whisky. On s'en était servi récemment. Byrnes conclut de cette circonstance que trois personnes s'étaient trouvées là avant ou après le crime, plutôt avant, puisque les assassins, une fois leur forfait accompli, sont toujours pressés de fuir.

Ayant constaté que le revolver employé était du calibre 38, Byrnes envoya des hommes rechercher le prêteur sur gages qui avait pu acheter le revolver en se disant que, si les trois buveurs de whisky étaient des Whyos et en conséquence des professionnels, ils avaient vendu l'arme au lieu de la jeter.

On trouva effectivement le revolver chez un prêteur sur gages. Il y avait été laissé par un homme dont le signalement cadrerait avec celui de Mike Mc Gloin, chef fameux des Whyos. Cette présomption ne permettait pas de l'inculper d'assassinat. Byrnes chargea une femme de faire la connaissance du gangster dans l'espoir que celui-ci lui tiendrait des propos compromettants. Elle ne put rapporter à Byrnes que ces paroles prononcées par Mc Gloin, après le crime

A LA POURSUITE DU CRIME

à savoir « qu'un homme n'était pas digne d'être un Whyo avant d'avoir démoli un pante. »

Mc Gloin fut appréhendé et conduit à Byrnes. Pendant dix minutes, le chef Whyo fut laissé seul dans le musée. Sur une table près de lui, on avait posé le nœud coulant et la cagoule noire du bourreau.

Deux des compagnons de Mc Gloin, soupçonnés par Byrnes de complicité dans le crime, avaient été incarcérés au rez-de-chaussée.

Byrnes inculpa Mc Gloin d'assassinat. Celui-ci protesta de son innocence avec une extrême énergie. Byrnes répéta alors le propos attribué par l'indicatrice à Mc Gloin. A ce moment les deux camarades du prisonnier furent conduits dans la cour de la prison. Mc Gloin pouvait les voir.

« Vous savez fort bien que vous avez fait cette déclaration », dit Byrnes. Les yeux de Mc Gloin étaient rivés sur ses camarades. Il resta assis en silence jusqu'à leur disparition. Puis il s'écria : « Pour l'amour de Dieu, Inspecteur ! Cela suffit. Je vous dirai tout. J'ai tué Hamier ». Mc Gloin fut pendu dans la prison de Tombs.

CHAPITRE IV

Ma première affaire criminelle

En juin 1892, Byrnes me chargea pour la première fois d'une enquête criminelle.

J'ai déjà fait allusion au cas Carlyle Harris et, puisque cette affaire est la première que j'ai eu à démêler, je vais en donner une analyse succincte. Harris était un jeune carabin. A l'École de médecins et de chirurgiens de New-York, il avait entendu des conférences du Dr George L. Peabody sur la morphine. Entre autres choses, il avait appris les usages de cette drogue, les symptômes de l'intoxication morphinique et les modes de traitement en pareil cas. Ces conférences furent prononcées en janvier 1891. A la fin de ce mois, Helen Nielson Potts, pensionnaire à l'École Cornstock pour jeunes dames, tomba gravement malade et mourut.

Au cours de l'enquête menée par Byrnes, on découvrit qu'Harris avait administré à Miss Potts des doses exagérées de morphine. Secrètement marié avec sa camarade, il voulait éviter une cérémonie publique que les parents de la jeune femme réclamaient avec insistance. Il fut

condamné à mort et exécuté. Au cours du procès il y eut de vives controverses entre les médecins experts. Bien que je n'aie pu assister aux débats, à mon grand regret, je gardai néanmoins de ce cas un vague souvenir qui m'aïda à résoudre un mystère encore plus fameux.

On m'avait chargé de filer un petit homme, au visage pâle, à la moustache coupée ras et au nez écarlate. Il s'appelait le Dr Robert W. Buchanan. Il avait habité une maison située au n° 267, 11^e rue à l'Ouest, dans le village de Greenwich, mais on ignorait son nouveau domicile. La couleur ruilante de son nez était due à sa passion immodérée pour l'alcool. Après l'avoir cherché dans plusieurs bars, je finis par l'apercevoir dans un café de la basse ville. Buchanan sortit en compagnie d'un avocat nommé Davison et ils se rendirent tous deux à l'étude de celui-ci. Je vis tout de suite qu'il était en proie à de graves soucis. Tout ce que je savais de lui, c'est qu'il s'était remarié avec sa première femme après le décès de la seconde. Le procureur du district avait décidé d'exhumer le corps de celle-ci. On craignait qu'il ne prît la fuite et j'avais l'ordre de l'arrêter en pareil cas. On ne parlait pas d'assassinat, mais je devais observer toutes ses allées et venues tout en restant en contact avec le service de la Sûreté.

Pendant plusieurs jours je m'attachai à ses pas, ne le quittant pas d'une semelle. Je découvris qu'il occupait une chambre garnie au bas de la ville. « Je le rejoignais le matin et le mettais au lit le soir », c'est ainsi que j'aurais pu définir ma besogne quotidienne de surveillance.

A mesure que le temps passait, ses visites dans les bars se multipliaient. Son nez rougissait chaque jour davantage et son inquiétude s'accroissait. Puis il se mit à acheter des journaux à tous les kiosques qu'il rencontrait sur son chemin. Il prit l'habitude d'en emporter dans sa cham-

bre une brassée, de ressortir, d'acheter de nouvelles feuilles et de retourner chez lui. Partout où il allait, il achetait des quotidiens, visitait des études d'avocat et hantait les tavernes.

Il était fort agité. J'en appris bientôt la raison. Le cadavre de sa seconde femme venait d'être exhumé. On avait envoyé l'estomac au professeur Rudolph Witthaus, un toxicologue réputé. Le Dr. Buchanan était visiblement impatient de connaître les résultats de l'analyse. En l'observant de près, je me représentai ce qui se passe dans l'âme des criminels quand il se sentent traqués, expérience que l'on ne peut avoir que rarement dans sa vie. Buchanan semblait avoir acquis les gestes furtifs d'un voleur, cependant, après chaque libation ou en présence d'un avocat, il était aussi froid qu'un concombre. Mais quand il cessait d'être sous l'influence d'un stimulant, il se montrait plus agité que jamais.

Enfin on me donna l'ordre de l'arrêter. Il était dans un café de la basse ville avec Davison, l'avocat, quand je l'abordai. Il venait justement de vider son verre.

« Buchanan », lui dis-je, « je vous arrête. »

« Pour quel motif ? » demanda-t-il. Son visage devint aussi gris qu'un papier humide.

« Assassinat », répliquai-je.

« Où le mènerez-vous ? » s'enquit l'avocat.

« A la Sûreté », dis-je et je partis aussitôt avec mon prisonnier. Il ne souffla mot durant le trajet.

Le lendemain, quand je vins le chercher pour le conduire au tribunal, sa femme, celle qu'il avait épousée deux fois, fit son apparition et nous accompagna. Nous passâmes devant un bar.

« Buvez-vous quelque chose ? » demanda la femme.

« Non », répondis-je, « pas maintenant », et nous poursuivîmes notre chemin. Si Buchanan s'était mis dans la tête de fuir, il eut été impru-

dent de ma part de le laisser entrer dans un bar, et d'ailleurs, je n'éprouvais jamais le besoin de boire entre mes repas.

L'enquête permit d'établir la biographie du Dr. Buchanan. Venu d'Halifax (Nouvelle Ecosse) en 1887, avec sa femme et sa fillette, il avait ouvert une étude à la maison de la 7^e rue à l'Ouest. La clientèle n'affluait guère. Un beau jour, sa femme partit, abandonnant sa fille et son mari. Le 12 novembre 1890, le Dr. Buchanan divorça au moyen d'une procédure expéditive, connue à New-York sous le nom de divorce sans opposition. Sa femme ne se présenta pas.

Il commença alors à négliger sa clientèle, passant presque tout son temps à Newark (New Jersey). On ne sut ce qu'il faisait là que le jour où il demanda à Robert W. Macomber, un restaurateur, de traverser la rivière avec lui pour une mission importante. Ils partirent tous deux pour Newark, où Buchanan présenta son compagnon à Mrs Annie B. Sutherland qui, bien qu'elle fût deux fois plus âgée que le médecin, semblait éprise de lui, ce qui était d'ailleurs réciproque.

Elle alla chercher son testament et le lut aux deux hommes. Elle léguait tout son avoir à son mari, mais avec cette restriction que, si elle mourait célibataire, « son cher ami et médecin, Dr Robert W. Buchanan », devait hériter de tous ses biens. On demanda à Macomber de signer le testament en qualité de témoin ainsi qu'à une autre personne que Mrs Sutherland avait convoquée. Cependant on ajourna cette formalité en se rappelant que l'on se trouvait au « *Thanksgiving Day* ». Mrs Sutherland craignait que la validité d'un testament signé un jour de fête ne fût contesté. Plus tard, Macomber donna sa signature.

En retournant à New-York avec Buchanan par le ferry, le restaurateur taquina son compagnon à propos de l'âge de son adoratrice et bienfaitrice,

sur quoi Buchanan répliqua qu'il ne s'agissait pas d'amour mais uniquement de reconnaissance de la part de Mrs Sutherland pour les services professionnels qu'il lui avait rendus. Buchanan n'éprouvait pas la moindre envie de se marier. « Il en avait fini heureusement avec les femmes », disait-il. Quelques mois plus tard, le médecin parla à Macomber d'une grande fortune qui venait de lui échoir. Mrs Sutherland lui avait fait une donation de 9.500 dollars, somme qu'elle s'était procurée par la vente de sa propriété de Newark. En y ajoutant les 500 dollars qu'il possédait, il s'était rendu acquéreur d'une maison à l'Ouest de la 11^e rue.

Il ne se passa que quelques jours avant que Mrs Sutherland vint s'installer chez Buchanan. Quand Macomber l'aperçut, il cligna de l'œil en regardant le médecin. Le restaurateur crut un instant que le couple avait convolé en justes noces, mais Buchanan déclara qu'il ne se remarierait jamais et que Mrs Sutherland ne jouait auprès de lui qu'un rôle de gouvernante.

La paix ne régna pas longtemps dans le ménage. La petite fille de Buchanan et la vieille marâtre taciturne ne s'entendaient guère. Le médecin confia l'enfant aux Macomber sous prétexte que Mrs Sutherland ne craignait pas d'employer un langage ordurier en présence de celle-ci. Cette situation obligea le restaurateur à demander à Buchanan si le mariage avait eu lieu ; son ami répondit affirmativement. « Mais, » se hâta-t-il d'ajouter, je finirai par jeter la vieille dehors. » Macomber observa alors que, s'il agissait ainsi, sa femme referait son testament, et le mettrait, lui, sur le pavé.

Ce fut à peu près à cette époque que le procès de Carlyle Harris s'ouvrit à New-York et que les experts formulèrent leurs dépositions sur les symptômes et les effets de l'intoxication par la morphine. Un témoin avait déclaré que Carlyle

Harris n'avait pas tenté de dissimuler les traces du poison, tandis qu'un médecin habile n'eût pas été embarrassé pour si peu.

Mrs Buchanan tomba soudain malade le 22 avril 1892 au matin. Elle mourut le lendemain. Le Dr B. C. Mc Intyre, signa le certificat de décès en attribuant la mort à une hémorragie cérébrale.

La femme fut enterrée. Un matin, un homme disant s'appeler Smith, se présenta à la Morgue et déclara qu'il avait connu Mrs Sutherland ; « C'était, dit-il, une personne saine et robuste, et je trouve étrange qu'elle soit morte chez un médecin ». Ce Smith fit ensuite la même déclaration à tous les grands journaux.

Sur l'ordre de Byrnes, on exhuma le corps de Mrs Sutherland et le professeur Witthaus affirma dans son expertise, que cette dame était morte des suites d'un empoisonnement. Il avait trouvé de la morphine dans les viscères, ainsi que des traces de belladone et d'atropine, dérivés du solanum. L'ingestion d'un mélange de cette drogue et de morphine empêchait la contraction des pupilles, neutralisant ainsi les symptômes habituels de la morphine et faussant l'analyse toxicologique du contenu de l'estomac.

De graves soupçons se portèrent sur Buchanan, cependant on ne put fournir la preuve qu'il avait administré le poison. Certaines circonstances le rendirent plus suspect encore. L'emploi de la morphine permettait de penser que l'idée de crime lui avait été suggérée par le cas Harris. Buchanan était un médecin expérimenté, tandis qu'Harris suivait encore les cours de la Faculté.

On s'efforça alors d'éclaircir le mystère en cherchant ce qui s'était passé dans la maison Buchanan avant la mort de sa femme. On ne sait pourquoi, la langue de Macomber se délia soudain. Le restaurateur se mit à débiter des histoires sur son ami. Il se rappela que Buchanan, en lui confiant sa fille, avait déclaré que la

vieille dame devenait intolérable, et qu'il prenait ses repas au restaurant de crainte qu'elle ne l'empoisonnât. Comme Mrs Sutherland parlait de suicide, Buchanan lui aurait dit : « Vous savez bien où se trouvent les poisons. »

« Le docteur avait-il mentionné le cas Harris ? » demandai-je à Macomber. « Mais oui, précisément », me répondit celui-ci. Au cours du procès Harris, Buchanan avait déclaré que, si l'étudiant avait vraiment connu l'action physiologique de la morphine, il aurait administré de la belladone en même temps que ce poison.

Mais cette réflexion ne constituait pas une présomption suffisante contre le docteur. Il fallait trouver quelqu'un qui l'ait vu donner une drogue à sa femme juste avant le décès de celle-ci.

Lors de la mort de Mrs Buchanan, plusieurs dames vivaient dans la maison de la 11^e rue. On les interrogea ; l'une d'elles : Mr Buchanan, avait donné à sa femme deux cuillerées d'hydrate de chloral, bien que le médecin traitant, le docteur Mc Intyre, eût recommandé instamment de ne lui en donner qu'une seule. Il fut donc établi que Buchanan avait voulu tuer sa femme.

Un jury le déclara coupable d'assassinat. L'empoisonneur finit sur le fauteuil électrique dans la prison de Sing-Sing.

CHAPITRE V

Je débrouille entre temps de petites affaires

L'issue du procès Buchanan mit fin provisoirement, à New-York, aux crimes d'empoisonnement, bien qu'il y eût une épidémie de ce genre dans d'autres régions des Etats-Unis.

La lecture des comptes rendus de ces affaires dans les journaux raffermi mon opinion que tout empoisonneur s'efforce d'être plus malin que ses prédécesseurs.

Durant 1893 et 1894, j'eus surtout à m'occuper des professionnels. A la Sûreté, on rencontrait alors un sergent de manières exagérément aimables et vêtu avec élégance, que l'on appelait « Chesty ». Ce nom lui avait été donné par Big Bill Devery, commissaire de l'arrondissement de Tenderloin, qui plus tard, comme chef de police, vit son personnel se révolter. Mais le soi-disant Chesty signait la feuille d'emargement George W. Mc Clusky. Détective depuis 1881, il avait gagné la confiance de Byrnes. Il s'était assimilé tant bien que mal la technique du grand chef ; mais il se préoccupait davantage de stratégie que l'« Immortel ». Jouant à la perfection le

rôle d'un riche courtier de Wall Street, Mr Clusky fréquentait sans caractère officiel le fameux café de Delmonico, où il se mêlait au public bourgeois, tout en scrutant d'un regard inquisiteur ces individus peu scrupuleux que la richesse entraîne dans son sillage. De cette façon, Chesty restait en contact avec l'aristocratie de la pègre. Il aimait percer à jour les habiles malfaiteurs et déjouer leurs plans.

À la Sûreté, on rencontrait également un brigadier modeste, travailleur acharné, du nom de James Mc Cafferty, qui avait eu à démêler de multiples affaires criminelles. Lui aussi était tout dévoué à Byrnes. Ainsi que moi, il avait la passion de son métier ; aussi, nous ne pouvions manquer de nous entendre. Par la suite, il devint mon collaborateur. Comme il ne se commettait pas alors assez de crimes pour l'emploi de nos talents conjugués, nous devions nous contenter de traquer les voleurs professionnels ; mais nous eûmes parfois l'occasion de nous divertir en appliquant la stratégie chère à Mc Clusky.

Une foule d'escrocs infestait les hôtels de la basse ville. On me chargea d'en venir à bout. On avait des raisons de croire qu'un chasseur nommé Burns dirigeait leurs opérations. En effet, chaque fois qu'il quittait un hôtel, on découvrait des vols. Je me mis à sa recherche.

En compagnie de deux camarades, Burns déambulait d'une allure dégagée la 5^e avenue, quand je l'accostai à brûle-pourpoint. Supposant qu'il était chargé de « biscuit », je le ceinturai par derrière. Ses deux compagnons s'enfuirent, comme je m'y attendais, mais je comptais bien qu'ils se réfugierient dans la chambre de Burns. Au poste, je ne trouvai rien dans les poches de mon prisonnier, mais sa photo orna aussitôt le livre de Byrnes. Le chasseur me donna son adresse et j'y courus.

L'odeur alléchante d'un bifteck me chatouilla

les narines dans le corridor. Je frappai à la porte. Elle me fut ouverte par un individu étique et qui semblait affamé ; il tenait en main une longue fourchette et une taie d'oreiller d'une propreté douteuse ceignait ses reins en guise de tablier. Le bifteck, baignant dans son jus, aurait pu rassasier cinq convives au moins.

Il me regarda : « Qu'y a-t-il donc ? », me demanda-t-il. « Que voulez-vous ? »

« Peu vous importe, répliquai-je. Asseyez-vous là et ne bougez plus. » Il obéit.

Sur un lit sommeillait un jeune nègre, les lèvres épanouies dans un sourire béat, qui découvrait des dents aurifiées étincelantes. Un instant ses paupières se soulevèrent languissamment, puis il retomba dans son rêve enchanté.

« Lève-toi ! » commandai-je d'une voix rude.

Aussitôt il s'assit sur sa couche en bâillant et en se frottant les yeux.

« Mistah, mistah » (*), pleurnicha-t-il, « qu'est-il donc arrivé ? »

La viande juteuse, toujours en train de griller, me faisait venir l'eau à la bouche.

On frappa à la porte trois coups rapides. Je l'ouvris.

« Ah ! » dit un jeune homme, jetant un coup d'œil vers le bifteck, puis vers moi.

« Qu'est-ce que vous... », dit-il en bégayant. Au moment où il se retournait pour me laisser compagnie, je l'arrêtai d'une poigne vigoureuse. Deux gros oignons d'Espagne, qu'il avait apparemment apportés pour corser le repas, gonflaient ses poches. Je lui ordonnai de s'asseoir et je fermai la porte. De nouveau on frappe. J'ouvre vivement et le visiteur, portant un sac de gâteaux, tombe dans mes bras.

Quelques minutes après arrive un nouvel invité. Je le laisse entrer. Il est muni d'une bou-

(*) Monsieur, Monsieur.

teille contenant des champignons au vinaigre. En m'apercevant, il tente de s'enfuir, mais je le happe d'une main sûre.

C'est ainsi que furent pris tous les membres de la bande Burns. Un agent de police répondit à mon appel. C'était un Irlandais « poids lourd ». Je réclamai son aide pour conduire mes prisonniers à la Préfecture.

« Confiez-moi ce gaillard-là » dit-il en s'avancant vers le nègre. Son regard brillait féroce-ment ; sans doute avait-il eu affaire, peu de temps auparavant, avec une bande d'escrocs de couleur.

« Non, je m'en charge », lui dis-je. J'éteignis la flamme sous le bifteck. La viande était devenue aussi coriace qu'un morceau de cuir. Tous furent condamnés sévèrement. Pendant quelque temps, les boys d'hôtel ne firent plus parler d'eux.

J'eus ensuite à m'occuper d'un meurtre. Oh ! Mon Dieu, une petite affaire. Dans un paquet qui avait été jeté sur un terrain envahi par les herbes près de Greenwich Village, on découvrit deux jambes humaines à la peau noire. On supposa que ces membres avaient appartenu à une négresse qui, depuis quelque temps, était disparue de son domicile de Harlem, ainsi que son ami, un portier.

Le fait que l'on avait jeté le paquet sur un lieu aussi en vue me donna à penser que l'assassin s'était trouvé dans une situation perplexe, et qu'il avait tout d'abord l'intention d'aller plus loin, jusqu'à la rivière Hudson, où l'on ramasse fréquemment des paquets de ce genre. On découvrit des taches de sang dans la chambre que la négresse avait occupée. Le criminel avait commis une grosse erreur. Pour effacer les traces de son forfait, il s'était servi d'un mauvais produit.

Finalement le portier fut arrêté. Il avoua qu'il

avait étranglé la femme dans un accès de jalousie, dépecé le corps, et qu'il s'était débarrassé en plusieurs fois de ces restes macabres.

En voulant aller jusqu'à la rivière avec un dernier paquet, il s'était trompé d'autobus. Aussitôt, il avait sauté sur la chaussée. Dans son trouble, il s'était débarrassé de son fardeau en le jetant à un endroit fréquenté. Mon raisonnement était donc juste.

Il fut harcelé de remords jusqu'à son exécution.

Sans doute Mc Clusky me croyait doué de flair, car à partir de 1897, où il devint chef de la Sûreté, je fus presque toujours engagé dans des enquêtes criminelles.

Dès son entrée en fonctions, il me confia un cas véritablement épineux. Les détails en sont restés gravés dans ma mémoire parce que ce fut une des rares fois où j'eus l'occasion de démasquer un assassin du type Barbe-Bleue.

Un individu se donnant le nom de Braun se présente un jour dans les bureaux d'une grande compagnie d'assurances pour réclamer le paiement d'une police de 500 dollars qui avait été prise par un certain Zanoli à son bénéfice, assurait-il. Ce personnage, à la physionomie basanée, paraissait Italien, tandis que son nom aurait pu faire croire à une origine allemande. Cependant la compagnie s'exécute. Soudain, dans l'entourage de ce Braun, on se met à concevoir des soupçons en se rappelant que, chaque fois que la mort frappait un de ses garçons ou un membre de sa famille, sa fortune semblait s'accroître.

Braun, me dit-on, travaillait dans une boutique de coiffeur au coin de la 10^e Avenue et de la 24^e rue. Je m'y rendis. A mon grand étonnement, je constatai que Zanoli était le patron de la boutique et vivait encore. L'homme qui s'appelait Braun était mort depuis quelque temps et Za-

A LA POURSUITE DU CRIME

noli l'avait fait enterrer précipitamment. Le coiffeur était un petit homme singulier, d'allures équivoques, qui parlait avec un accent bizarre. D'origine germano-italienne, il avait une double nationalité. En combinant l'affaire d'assurance de Braun, il comptait bien que cette circonstance dissiperait les soupçons qui pourraient s'élever contre lui.

Mon enquête mit au jour son passé. Quelques années auparavant, il avait bénéficié d'une assurance sur la vie de sa première femme, après la mort de celle-ci. Puis il avait convolé en secondes noces avec une veuve du nom de Werner, qui mourut subitement en laissant une assurance que Zanoli encaissa. Il avait contracté une nouvelle union et sa troisième femme, elle aussi, était passée à l'improviste de vie à trépas, laissant, comme les deux autres, une assurance qui échut à Zanoli. Et, après chaque encaissement, le coiffeur changeait de quartier et ouvrait un lavatory plus somptueux. En dernier lieu, il avait engagé Braun, qui ne tarda pas à mourir.

J'arrêtai Zanoli sous l'inculpation de faux. On se demandait s'il y avait lieu d'exhumer les corps des trois épouses et de Braun, mais des médecins experts déclarèrent que, en raison de la grande quantité de poison contenue dans le liquide que l'on avait employé pour l'embaumement, l'analyse des viscères ne donnerait aucun résultat. On se contenta d'exhumer le corps le plus récemment enseveli, celui de la troisième femme. Le certificat de décès attribuait la mort à la fièvre typhoïde, mais on ne décela aucune trace de cette maladie. Cependant, on ne put découvrir quel poison avait causé la mort. Il en fut de même pour le corps de Braun.

Il n'y avait donc pas de présomptions suffisantes pour inculper Zanoli d'homicide volontaire, mais il fut condamné pour faux à de longues années de réclusion.

CHAPITRE VI

L'homme au chapeau de paille

Le 16 août 1898, neuf mois après m'avoir nommé brigadier, Mc Clusky me donna un rendez-vous dans la chambre 84 du Grand Hôtel, qui, à cette époque, était un des établissements les plus populaires dans le quartier brillamment illuminé de Broadway. C'était un lieu de rendez-vous pour les personnalités en vue du monde sportif et des milieux artistiques. Je trouvai dans la chambre Mc Clusky, Dr O'Hanley, médecin du coroner, et plusieurs détectives qui examinaient le corps d'une jeune femme étendue sur le plancher.

Agée de vingt ans environ, elle était jolie et d'une élégance raffinée. A côté du cadavre se trouvait un fragment de conduite en plomb, auquel on avait fixé plusieurs fragments de pneus de bicyclettes, véritable gourdin improvisé. Cette circonstance fut pour moi un trait de lumière. Il s'agissait évidemment d'un crime avec préméditation.

Avec l'aide du Dr O'Hanley (à cette époque, c'était une règle établie que seul le coroner ou

son représentant avaient le droit de toucher le corps de la victime), nous hissâmes le cadavre jusqu'à une table où nous l'assimes tout droit, les pieds reposant sur une chaise. La beauté de la jeune femme apparut avec plus d'éclat encore dans cette posture qui semblait vivante, et il devenait plus facile de reconstituer le crime. Nous enlevâmes son chapeau, et le Dr Hatton retira ses vêtements de dessus. Nous trouvâmes sur le crâne de légères blessures trop superficielles pour avoir pu être mortelles. Il y avait des taches de sang à l'endroit du plancher où sa tête avait reposé. En dehors de ces écorchures qui n'avaient certainement pas été faites avec le gourdin, nous ne découvrîmes sur le cadavre aucun signe de nature à expliquer la mort. Mais, un moment après, nous constatâmes que la colonne vertébrale avait été brisée par un coup de cette arme, porté à la base du crâne. Pour avoir réussi à tuer par ce procédé, l'assassin devait posséder quelques notions d'anatomie.

Au moment où nous déboutonnions le corsage, 8 dollars 62 cents en billets tombèrent sur le plancher, ainsi qu'un chèque de 25.000 dollars sur la Garfield National Banque, daté du 15 août 1898, payable à Emmeline C. Reynolds, signé Dundley Gédéon, et endossé par S. J. Kennedy.

La banque n'était pas loin de l'hôtel. Je connaissais bien un bookmaker du nom de Gédéon, qui résidait d'ailleurs au Grand Hôtel, mais son prénom était Dave et non pas Dudley.

On envoya le détective Davis, qui se trouvait avec nous, prendre des informations à la Garfield National Bank sur Gédéon, Emmeline Reynolds et S. J. Kennedy. Sur le rebord de la fenêtre, je trouvai une ordonnance en blanc, semblable à celles que certaines papeteries fournissent par paquets à leur clientèle médicale, et dont l'en-tête portait :

M. et Mme E. Maxwell, Grand Hôtel.

C'était précisément le nom que les occupants de la chambre 84 avaient inscrit sur le registre de l'hôtel.

Davis revint nous dire que la Garfield National Bank n'avait aucun déposant du nom de Dudley Gédéon ou d'Emmeline Reynolds, mais que Samuel J. Kennedy appartenait à sa clientèle. C'était un dentiste, qui avait un petit compte courant. Son cabinet était à neuf blocks au sud de l'hôtel. On chargea Davis de trouver le Dr Kennedy et de l'interroger.

Les journaux avaient été informés de la découverte du corps. Flairant un mystère sensationnel, ils mirent l'affaire en vedette. La presse aboutit à la conclusion, que nous n'avions pas encore osé formuler, que la morte n'était autre qu'Emmeline Reynolds, la femme même dont le nom était mentionné sur le chèque. A son retour, Davis nous communiqua que le Dr Samuel J. Kennedy lui avait affirmé ne connaître ni Emmeline Reynolds, ni aucune femme répondant à la description que le détective lui avait faite de la victime.

On peut apprendre bien des choses en examinant avec minutie les armes trouvées sur le lieu du crime. Elles ont toujours éveillé ma curiosité, et c'est sans doute pour cela que leur examen m'a révélé si souvent les seuls indices susceptibles de me mettre sur la piste du crime.

J'étudiai le gourdin. Pour alourdir la conduite de plomb, rendre ses coups encore plus meurtriers, on y avait inséré une mince tige de fer. — récemment coupée sur une pièce plus longue. Evidemment, on voulait tuer et non point seulement blesser, pensai-je. Comme je maniais le gourdin, une poussière grise couvrit mes mains, provenant de l'enduit courant dont les conduites sont revêtues. Cette circonstance, insignifiante à ce moment, s'imprima cependant dans ma mémoire. Affaire d'habitude.

J'interrogeai alors le personnel. Quelqu'un avait-il vu la jeune femme ? Un garçon me déclara qu'il l'avait servie la veille pendant le lunch, dès son arrivée à l'hôtel. Elle avait demandé que le repas fût mis au compte de sa chambre. Le garçon alla s'informer au bureau si cela était possible. On lui dit que la cliente devait payer comptant, puisqu'elle n'avait pas apporté de bagages. Il revint pour l'en aviser. Mais elle était déjà partie.

Le soir même, elle avait traversé la salle à manger en compagnie d'un homme. Sur l'ordre du maître d'hôtel qui avait aperçu le couple, un garçon alla frapper à la porte de la chambre 84. La jeune femme lui ouvrit. Il lui présenta la note du repas de la veille et elle lui tendit un billet de dix dollars. A ce moment un homme assis dans la chambre lisait un journal. Le garçon ne pouvait voir son visage. Apparemment la femme n'avait pas quitté l'hôtel après cet incident, car l'argent tombé de son corsage représentait exactement la monnaie de son billet.

Le veilleur de nuit déclara qu'un individu, coiffé d'un chapeau de paille, avait descendu l'escalier à 2 heures et demie du matin et un liftman se rappela qu'il avait conduit un couple la nuit précédente jusqu'à la chambre 84, mais il ne pouvait affirmer l'identité de la femme et de la victime. Un chasseur nègre dit qu'il avait porté une bouteille de vin à la chambre 84 pendant la nuit. Le couple était là. Le chasseur avait demandé à l'homme s'il pouvait déboucher la bouteille, mais celui-ci lui avait simplement répondu de laisser un tire-bouchon. Le domestique nègre avait ri sous cape de cette réponse, car les personnes accoutumées au champagne savent bien que l'on ne se sert pas de tire-bouchon pour ouvrir des bouteilles de vin mousseux.

Mrs Reynolds, la mère d'Emmeline vint alors nous apporter des renseignements précieux.

Je m'entretins avec elle au poste de police jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dolly, comme sa mère l'appelait, avait un caractère excentrique. Pendant quelque temps, elle avait travaillé dans une confiserie de Mont-Vernon, mais, à l'instigation de quelques amis qui lui représentèrent qu'elle avait trop de personnalité pour se morfondre derrière un comptoir, et qu'elle devait entreprendre elle-même des affaires, elle prit congé de son patron et se mit à vendre des livres et parfois à rendre de petits services aux hommes de loi, en signifiant des actes et en convoquant des témoins. Elle se faisait remarquer par son âpreté au gain. Pour elle, cinq cents avait autant de valeur que cinq dollars pour le commun des mortels. Son commerce de livres prospérait. Bien qu'elle ne fut qu'une simple couturière, sa personnalité lui gagnait l'intérêt de sa clientèle. Elle était jolie et pleine de vivacité. Les hommes surtout l'accueillaient volontiers. Ce fut précisément à l'occasion d'une visite d'affaires qu'elle rencontra un couliissier et que peu de temps après, elle lâcha sa famille pour s'installer dans ses meubles. Le couliissier l'avait présentée à un dentiste de New-York.

Dolly avait dit à sa mère que ce dentiste lui soignait une dent cariée. Il s'appelait Samuel J. Kennedy, et son cabinet se trouvait à l'Ouest, 20^e rue. La jeune femme avait raconté également que lors d'une de ses visites, le dentiste lui avait dit qu'une personne de ses relations s'était associée avec un jockey qui, en se servant d'une selle électrique, gagnait infailliblement les courses. Mrs Reynolds rapporta ces propos à son mari et lui demanda s'il était disposé à risquer de l'argent dans cette aventure.

« C'est probablement une escroquerie », dit le père.

« Oh ! non, » s'écria Dolly. « On peut se fier au

docteur. Il est incapable de s'intéresser à une affaire véreuse. »

La jeune femme parla de gagner des paris à 50 contre 1, ce qui pourrait être réalisé en risquant une faible somme. Par la suite elle avait tiré 500 dollars de son compte à la Caisse d'épargne.

Je pensais que le chèque de 25.000 dollars, qui était tombé du corsage de la jeune femme, pouvait représenter le bénéfice de 500 dollars sur un pari à 50 contre 1. Qu'elle eût réellement risqué 500 dollars dans une telle aventure, il n'y avait aucun moyen de le vérifier. On constata que les 500 dollars avaient été retirés de son compte, mais en argent comptant. On ne trouva aucun chèque permettant de découvrir ce que cette somme était devenue après avoir quitté le sac à main d'Emmeline.

Il va de soi que mon attention se porta vers le Dr Kennedy. Je le trouvai dans son cabinet, qu'il partageait avec son père. C'était un homme grêle, d'environ 30 ans, au visage orné d'une petite moustache noire. Il m'accueillit avec une froideur pleine de dignité.

« Docteur, vous avez connu Emmeline Reynolds », lui dis-je. « Vous m'avez cependant assuré du contraire. Pourquoi ? Elle se faisait soigner par vous. »

Il hésita un instant, puis il me répondit vivement :

« Oh ! oui. Je me souviens maintenant. Oui, je me souviens. »

Je l'invitai à venir avec moi au poste de police. Comme il ouvrait une armoire pour y prendre un chapeau mou, j'aperçus un « bowler » et une casquette de cycliste neuve. L'armoire ne contenait pas de chapeau de paille, bien que nous fussions en plein été.

« Avez-vous un chapeau de paille ? » demandai-je.

« Non », répliqua-t-il.

« Portez-vous d'habitude un chapeau mou ? »

« Non. Un melon. »

« Comment se fait-il que vous ayez à la fois un chapeau mou et un melon dans votre armoire ? » demandai-je.

« J'ai cru ce matin qu'il allait pleuvoir, aussi j'ai mis mon chapeau mou et emporté le melon dans un sac. »

Je me rappelai soudain que c'était en effet l'habitude de la plupart des New-Yorkais de porter sous la pluie des melons en feutre dur et à larges bords.

« Tenez-vous prêt à m'accompagner au poste », dis-je au Dr Kennedy.

Prenant la casquette, je constatai qu'elle portait l'étiquette de Smith et Gray, dont le magasin se trouvait dans le voisinage. Je menai Kennedy au poste, puis je courus chez ce chapelier. Là, je trouvai un commis qui connaissait le dentiste. Il se rappela avoir vendu à Kennedy un chapeau de paille et une casquette, le jour même où l'on avait trouvé le corps de Dolly Reynolds. Ainsi, en dépit de ses dénégations, j'acquis la preuve que le dentiste possédait un chapeau de paille.

En revenant au poste, je pensai au chèque de 25.000 dollars. Le nom de Dudley Gédéon sonnait étrangement. Comme je l'ai dit, Dade Gédéon était un bookmaker. En signant Dudley au lieu de Dade, il aurait commis un faux et j'écarterai aussitôt cette hypothèse. Mais j'avais entendu dire que Kennedy avait un ami dont le prénom était Dudley.

Au poste, Mc Clusky me chargea d'amener les employés de l'hôtel qui pourraient reconnaître Kennedy comme l'homme au chapeau de paille, ou comme celui qui avait traversé la salle à manger avec Dolly, ou comme le type qui se trouvait dans la chambre de la jeune femme.

Kennedy fut aligné avec un certain nombre d'autres personnes. On amena les témoins. Le maître d'hôtel le reconnut comme l'homme de la salle à manger, le chasseur nègre qui avait servi le champagne et laissé le tire-bouchon, comme la personne qui se trouvait dans la chambre avec Dolly, et le veilleur de nuit, comme l'individu au chapeau de paille qu'il avait vu descendre à 2 h. 30 du matin.

Je perquisitionnai chez Kennedy. Au côté gauche de son caleçon, j'aperçus une tache d'un bleu noir semblable à celle qui avait souillé mes mains pendant que j'examinais la massue dans la chambre d'hôtel. Il faisait chaud, la nuit où Dolly avait été assassinée. Le plomb s'amollit souvent et le vernis de la surface s'effrite aisément si on le frotte contre un objet.

Mr Lederle, un chimiste réputé, ayant reconnu que la tache en question était formée de poussière de plomb, Kennedy fut formellement inculpé de l'assassinat d'Emmeline Reynolds.

D'où venait le gourdin ? Avec l'aide du détective Smith, je perquisitionnai dans le sous-sol de la maison Kennedy. Mon camarade trouva un fragment de conduite de plomb dans une boîte à cigares. Sur un établi, j'aperçus un petit fragment de tige de fer dont une pièce avait été récemment coupée. Un mécanicien déclara que le fragment de pièce trouvé dans le sous-sol et celui qui était inséré dans la massue avaient appartenu à la même tige.

Le mobile du crime restait obscur. Je m'efforçai de l'établir sur une base plus solide en fouillant dans le passé de Dolly. J'obtins alors un tableau de sa vie bien différent de celui que l'on nous avait tout d'abord dépeint. La jeune femme, après avoir quitté son home de Mont Vernon, avait vécu avec le coulissier. Les parents et ses amis n'en savaient rien. Bien qu'il l'entretint, elle continuait à faire de vagues besognes. Liar-

dant tant qu'elle pouvait, elle avait des comptes dans plusieurs Caisses d'épargne. Elle ne prenait que rarement l'autobus, préférant parcourir à pied de longs trajets plutôt que de dépenser quelque menue monnaie.

Au cours du procès de Kennedy, on communiqua d'autres détails, trop abondants pour pouvoir trouver place ici. Le dentiste fut condamné à la peine capitale, mais la Cour d'appel annula la sentence parce que l'on n'avait pas permis à l'inculpé, lors de son arrestation, de répondre à l'un des témoins qui l'avait identifié et aussi parce que la Cour d'assises avait commis un vice de forme en laissant un témoin témoigner par ouï-dire. Kennedy fut jugé une seconde fois.

Au procès se produisit un incident qui montre à quels désagrèments peut être exposé un détective. Un homme que je n'avais jamais vu prétendit qu'il m'avait entendu exhorter le détective Smith, pendant la traversée du ferry-boat, à faire une déposition bien nette dans son propre intérêt. Je n'avais jamais rien dit de semblable. L'homme ne raconta pas cette histoire au banc des témoins, mais les journaux ne s'en privèrent pas.

Le procureur arrêta le faux témoin qui se rétracta aussitôt. C'était un pauvre colporteur qui, ambitionnant de voir son nom imprimé, était intervenu dans le procès afin de se procurer une sensation. Au cours de ma vie, j'ai rencontré bien des types qui se comportaient ainsi. Ils n'étaient pas tous colporteurs. Quelques-uns même appartenaient aux classes supérieures, mais ils étaient tous altérés de réclame. Après deux nouveaux procès infructueux, Kennedy fut mis hors de cause.

Quel fut l'assassin de Dolly Readers ? On a posé cette question pendant longtemps. Le lecteur peut se former une opinion pendant que j'ajouterai quelques touches à mon récit. Dolly,

A LA POURSUITE DU CRIME

comme je l'ai déjà dit, était avare. Elle avait un menton ferme et résolu et une petite mâchoire carrée. Elle serait descendue aux enfers pour gagner quelques sous, comme le montre l'incident suivant : un homme de loi l'avait chargée de remettre un protêt à un clergyman qui, depuis quelques mois, avait réussi à se dérober. Dolly imagina de se faire marier par lui. Elle put ainsi l'approcher et, avec un fiancé loué à cet effet, elle joua pour la frime son rôle dans la cérémonie ; mais au moment où le clergyman se préparait à la bénir, elle lui glissa le protêt entre les mains. Je crois que, si un débiteur ne l'avait pas payée aussitôt sur sa demande, ou s'il avait tenté de la rouler, Dolly lui aurait fait la vie dure.

Cette jeune femme mourut peut-être en pensant qu'elle venait de gagner une fortune. Mais le chèque qui tomba de son corset était sans valeur. Dans la chambre elle avait bu quelques gorgées de champagne, peut-être pour célébrer la réalisation de son rêve. Une femme ne mettrait pas dans son corsage un chèque qu'elle saurait sans valeur. Ce qui est arrivé ensuite, personne, je le crains, ne le saura jamais.

CHAPITRE VII

Nouvelle série d'empoisonnements

Le 29 novembre 1899, un peu après-midi, un jeune couple, bras dessus bras dessous et échangeant de joyeux devis, traversait le hall de l'hôtel Waldorf-Astoria. Ils venaient de se marier dans une église voisine.

Deux mois plus tard, ces deux jeunes gens grimpaient le perron asphalté d'une élégante pension de famille au n° 257 de la West-End Avenue. Sur le seuil, ils furent accueillis avec effusion par la propriétaire, Mme Bellinger. Cette dame connaissait les nouveaux époux ; avant son mariage, la jeune femme avait vécu dans sa pension.

Le mari, jeune clubman d'une beauté d'athlète, fils d'un ancien officier qui s'était distingué pendant la guerre civile, s'appelait Roland Burnham Molineux. La femme, née Miss Blanche Chesbro, avait, peu de temps avant son mariage, transformé son patronyme en Cheesebrough. C'était une grande brune, dans les vingt ans. Elle s'habillait avec beaucoup d'élégance et sa belle voix l'avait fait admettre dans un chœur. Elle menait un

assez grand train à Long Island. On pensait que Molineux pouvait se féliciter de son mariage. Miss Cheesebrough avait été très courtisée.

Elle ressemblait à la Junon créée par le pinceau du peintre célèbre Charles Dana Gibson. Sa beauté était d'autant plus frappante qu'elle avait un œil de verre, mais la nature avait compensé ce défaut en lui ciselant d'autres traits d'où émane le charme féminin.

Les Molineux s'installèrent dans la maison de West End pour y passer leur lune de miel.

Leur paix fut interrompue par une série de terribles révélations provoquées surtout par le capitaine Mc Clusky, Mc Cafferty et moi-même, ainsi que par une campagne de presse.

Un nouveau cycle d'empoisonnements semblait s'ouvrir et cette fois, le coupable était un homme cultivé, bien vu dans le monde, et parfaitement au courant de tout ce qu'on peut savoir sur les poisons les plus dangereux et sur leur emploi.

Dans l'après-midi du 28 décembre 1899, Mc Clusky, qui m'avait convoqué dans son bureau, mit sous mes yeux un petit flacon bleu, une gaine de flacon en argent et un morceau de papier d'emballage froissé sur lequel étaient griffonnés un nom et une adresse. Ces objets venaient d'être envoyés à mon chef par le médecin du coroner, Dr Weston, qui avait communiqué que Mme Catherine Adams était morte dans la matinée à son domicile au n° 61 de la 81^e rue, après avoir bu quelques gorgées de cette bouteille, qui contenait soi-disant un remède contre le mal de tête. Son corps avait été envoyé à la Morgue aux fins d'autopsie.

Il n'existait alors aucune équipe criminelle à la Sûreté, mais Mc Cafferty et moi avions eu déjà l'occasion d'étudier des cas d'assassinat. Nous transportâmes les objets dans la salle de

l'Assemblée générale, où je procédai à leur examen.

Le flacon de 50 centimètres cubes environ de capacité était bleu foncé et il portait l'étiquette imprimée de « Bromo Seltzer » avec le nom du fabricant et des indications sur le mode d'emploi. A première vue, on pouvait croire que cette bouteille avait contenu le remède contre le mal de tête, cependant, en la retournant entre mes doigts, je n'aperçus aucun nom soufflé dans le verre, contrairement à la coutume bien connue du fabricant. De plus, la couleur du flacon était plus foncée que celle de la vraie bouteille de « Bromo Seltzer ».

L'étiquette semblait authentique, mais elle avait dû être trempée dans l'eau, enlevée de la paroi d'une autre bouteille et collée sur le flacon bleu. Je me précipitai chez un pharmacien du voisinage pour me procurer un échantillon de « Bromo Seltzer ». Celui-ci avait 100 centimètres cubes de capacité et, sur son bouchon, était appliquée une mince couche de paraffine, tandis que le bouchon du flacon bleu était entouré d'un enduit de paraffine épais et irrégulier, comme s'il eût été pressé par des doigts humains. Et le nom « Bromo Seltzer » était soufflé dans la bouteille.

Je glissai le flacon bleu dans la gaine d'argent. Adaptation parfaite. La bouteille authentique était un peu trop grande pour pouvoir y pénétrer. J'en conclus aussitôt que le criminel inconnu s'était aperçu que la vraie bouteille de Bromo Seltzer ne s'adaptait pas à la gaine et lui avait substitué le flacon bleu. Je ne voyais pas pourquoi il s'était donné tant de mal. Mais on savait que Mme Adams, après avoir bu une cuillerée de ce flacon, était morte dans des circonstances suspectes, et il n'en fallait pas davantage pour mettre la police en mouvement.

Le morceau de papier d'emballage portait l'inscription : « Mr Harry Cornish, Knickerbocker

Athletic Club, Avenue Madison et 45^e rue, New-York City. » Sur ce fragment étaient collés des timbres que la poste centrale de New-York avait oblitérés à la date du 23 décembre.

Je trouvai Cornish à ce club qu'il dirigeait en qualité de médecin. Il était pâle et faible quand je l'interrogeai. Après avoir étudié la médecine à Harvard, il avait renoncé à l'exercer pour devenir simple conseiller médical. Il s'était spécialisé dans l'étude de l'anatomie afin de se perfectionner dans l'art de la culture physique.

Il me dit que, la veille de Noël, ayant trouvé un paquet dans la case dont il disposait au club, il l'avait transporté dans son bureau situé à l'étage supérieur, puis qu'il l'avait ouvert après avoir jeté dans une corbeille le papier d'emballage. Patrick Fineran, son jeune assistant, était entré à ce moment. Cornish pensa que quelqu'un lui avait envoyé un cadeau de Noël. Le paquet contenait une bouteille de Bromo Seltzer, une gaine d'argent, et une minuscule enveloppe vide portant en relief le nom de Tiffany, le tout contenu dans une boîte neuve d'un bleu pâle venant de cette firme.

Cornish exprima à Fineran sa surprise que l'expéditeur n'eût pas joint au paquet sa carte de visite. Croyant à une farce, l'assistant éclata de rire et suggéra à Cornish de conserver le papier qui l'aiderait peut-être à découvrir le mystificateur. Cornish repêcha alors dans la corbeille le papier, le déchira de façon à conserver l'adresse écrite et les timbres oblitérés, et rejeta le reste.

Plus tard, le même jour, Harry King, un coulistier, qui avait joué à la balle au gymnase, vint au bureau de Cornish et se plaignit d'avoir mal à la tête. Cornish lui conseilla de prendre un peu de Bromo Seltzer. King saisit un verre pour le remplir d'eau à la glacière, mais la glacière était vide ; aussi renonça-t-il à prendre le remède. Cette circonstance lui sauva la vie. Le soir même,

Cornish rentra chez lui ; depuis quelques années, il habitait le logement de Mme Adams, ainsi que la fille de son hôtesse et Mme Rogers, une femme divorcée. Cornish était également séparé de sa femme. Il parla à Mme Rogers du présent qu'il avait reçu et décrivit la gaine d'argent. Comme celle-ci remarquait que cette description s'appliquait à des articles de toilette en argent qu'elle possédait, Cornish promit d'apporter la gaine afin qu'elle pût l'examiner à loisir.

Le soir du 27 décembre, il apporta cet objet et le flacon bleu.

Le lendemain, comme Mme Adams souffrait de maux de tête, Mme Rogers lui conseilla de prendre une cuillerée de Bromo Seltzer et demanda à Cornish sa bouteille. Ne parvenant pas à extirper le bouchon à cause de l'épaisseur de la couche de paraffine, elle réclama l'aide de Cornish qui, à l'aide d'une fourchette, vint à bout de la difficulté et laissa tomber un peu de poudre dans le verre tenu par Mme Adams.

Cette dame remplit le verre d'eau jusqu'à la moitié et, comme le liquide moussait, elle but d'un seul trait ; « Dieu que c'est amer ! » s'écria-t-elle avec une grimace de dégoût. Cornish prit le verre et absorba le reste de la dose. Il leva les yeux. Mme Adams se tordait dans des souffrances atroces ; elle courut dans la salle de bains où elle s'écroula. Mme Rogers et Cornish tentèrent de la soulever. Cornish n'en eut pas la force. On envoya un boy chercher un médecin. Cornish souffrait le martyre. Il courut dans une pharmacie voisine où il montra la bouteille de Bromo Seltzer. Le pharmacien déclara qu'elle paraissait authentique. Il lui fit boire un cordial. A son retour, le Dr E.-F. Hitchcocok s'empressait auprès de Mme Adams qui était tombée dans le coma. On appela ensuite le Dr E.-S. Potter. Le Dr Hitchcocok, qui avait goûté du soi-disant remède, éprouva aussitôt une dou-

leur à l'estomac et une sensation de brûlure à la gorge. Il envoya aussitôt le flacon au médecin du coroner, Dr Waston.

Mme Adams mourut en moins d'une heure. Cornish avait bu presque autant de poison que son hôtesse. Pendant 60 minutes, il resta étendu sur son lit, en proie à des vomissements. Mais il jouissait d'une bonne constitution. Il avait passé des années à développer ses forces physiques. Sa vigueur le sauva. Il guérit.

Le Dr Waston arriva chez Mme Adams. En examinant la bouche de la morte, il perçut une odeur d'amendes amères. Il pensa aussitôt que la mort avait été causée par le cyanure de potassium. Il ne pouvait être question d'une erreur de laboratoire. Le fait de la substitution du flacon bleu à la bouteille authentique excluait cette hypothèse et indiquait, à mon avis, un crime d'empoisonnement perpétré avec une astuce diabolique.

Les Drs Hitchcock et Potter annoncèrent qu'ils avaient trouvé dans la gorge et l'estomac de la victime des traces d'une substance qu'ils croyaient être du cyanure de potassium. On envoya les organes digestifs au Dr Rudolph Wirthaus, aux fins d'analyse. Cornish courut chez un pharmacien, qui lui conseilla d'aviser les autorités. Il alla voir aussitôt John Mc Intyre, avocat de Mrs Roger, qui était également l'assistant de l'attorney du district.

Cornish revint à son club, se demandant avec effroi qui lui avait envoyé le présent mortel. Il ne se connaissait aucun ennemi assez haineux pour vouloir sa mort. Cependant il avait eu souvent des discussions sur les méthodes athlétiques avec des membres et des employés du club. Il se rappela soudain qu'en avril 1897, il s'était querellé avec quelques-uns de ses collègues à propos du coureur connu Bernie Wefers. A la suite de ce désaccord, un membre du Club,

qui n'était autre que Roland Molineux, avait demandé le renvoi de Cornish. Sur le refus de la direction, Molineux avait donné sa démission, puis il était entré dans un autre club. Parmi les membres du Knickerbocker Athletic Club qui, déploraient l'intervention de Molineux et avaient tenté de l'en détourner, se trouvait le couliissier C. Barnet, son ami intime.

Barnet était mort depuis. Tombé malade au mois d'octobre précédent, il avait expiré le 10 novembre, après avoir été soigné d'abord par un membre du club, le Dr Wendell Philipps, et plus tard, lorsque son état empira, par le Dr Beaman Douglass, un laryngologiste, qui diagnostiqua la diphtérie.

Dix-neuf jours après la mort de son ami, Molineux épousa Blanche Cheeseborough que l'on avait vue fréquemment au club dîner avec Barnet. Cependant on n'avait rien noté de suspect lors de la mort de celui-ci. Dans le certificat de décès, le docteur Douglass avait attribué la mort à une asthénie provoquée par l'intoxication diphtérique. Barnet avait informé le docteur qu'il venait de recevoir une boîte de poudre Kutnow, spécialité courante contre les maux d'estomac. Cette boîte était posée sur une petite table près de son lit. On ne put trouver le papier qui enveloppait la boîte, mais le 4 novembre, tandis que le malade vivait encore, le Dr Douglass en envoya le contenu à des chimistes qui, après analyse, firent savoir que la poudre contenait du cyanure de mercure. Cependant, comme on avait donné à Barnet du calomel, qui est un sel de mercure, le Dr Douglass pensa que la mort était due à une asthénie causée par l'intoxication diphtérique, d'autant plus qu'il ne savait pas si son malade avait pris de la poudre Kutnow. Et l'intoxication diphtérique se manifesta par des symptômes à la gorge qui ne diffèrent guère de ceux que produit l'ingestion mercurielle.

A LA POURSUITE DU CRIME

Je devais m'occuper d'abord de l'empoisonnement de Mme Adams et non pas de la mort de Barnet. Mais le cas Barnet se logea dans ma mémoire pour reprendre vie un peu plus tard.

Au bas de la gaine d'argent envoyée à Cornish étaient gravés la lettre L et un croissant. A l'aide de cette marque, je retrouvai le fabricant à Newark, N. J. Quinze étuis de ce modèle avaient été répartis parmi les bijoutiers détaillants de Waterbury (Connecticut) à San Francisco. Mais comme le papier portait le timbre oblitéré de New-York City, je n'avais à chercher que parmi les commerçants de la ville. Je parvins ainsi à savoir que le bijoutier Hartdegan de Newark (New-Jersey) avait acheté la gaine en argent.

Newark n'est qu'à vingt minutes d'auto de New-York City. Parmi les nombreuses entreprises de ce centre industriel, se trouvait l'usine de Morris Herman and C^o, n^{os} 6 et 8, Jersey square. Cette firme était spécialisée dans la fabrication des couleurs sèches, qui emploie des poisons rares. Dans le laboratoire, Molineux travaillait comme chimiste et fabricant de couleurs.

La date de la vente de la gaine en argent au bijoutier Hardegan m'indiqua à peu près l'époque où celui-ci avait mis l'article en magasin. C'était un peu avant la ruée de Noël. Une vendeuse se souvint d'avoir poli l'étui. L'article n'était plus en magasin. On compulsua les livres pour chercher la date de la vente. Enfin un commis, en fouillant dans les registres, tomba sur un compte de 5 dollars 75 qui représentait la vente d'un étui pour cure-dents et non pas d'une gaine de flacon. Ce compte était daté du 21 décembre, soit d'une semaine avant la mort de Mme Adams et deux jours auparavant le paquet contenant le poison avait été expédié à la Poste Centrale.

Miss Emma Miller, une employée de Hartde-

A LA POURSUITE DU CRIME

gan, avait fait la vente. Je la trouvai chez elle. Elle situa la transaction au 21 décembre. L'acheteur, un jeune homme, avait demandé une gaine de bouteille. Il n'y avait pas d'articles de ce genre en magasin. Il dit alors qu'il comptait se servir d'un flacon de Bromo Seltzer, Miss Miller demanda une gaine au gérant qui, n'ayant pas cet article en magasin eut l'idée d'offrir au client l'étui à cure-dents. Celui-ci emporta l'article :

« Quel aspect avait cet homme », demandai-je à Miss Muller.

« Je crois qu'il portait une barbe rousse » répliqua-t-elle.

« Quel âge avait-il ? » demandai-je

« Environ trente ans », dit Miss Miller. « Nous étions horriblement pressés. Je vous avoue que je ne l'ai guère regardé. »

La découverte du magasin où la gaine en argent avait été achetée fut annoncée bruyamment par les journaux, qui étaient remplis de comptes rendus sensationnels sur l'affaire mystérieuse de Noël. La presse faisait incidemment allusion à des circonstances suspectes dans la mort de Barnet. Des dessinateurs audacieux publièrent dans les journaux des portraits improvisés de l'empoisonneur à la barbe rousse.

Molineux et sa femme, qui filaient le parfait amour dans la maison de la West End Avenue, devaient lire ces récits avec le plus vif intérêt, car Barnet était leur ami commun.

John Adams, secrétaire du Knickerbocker Athletic Club, qui n'avait aucun degré de parenté avec Mme Adams, se plongeait également dans la lecture des journaux. Il avait étudié très attentivement les fac-similés d'écritures. Son esprit se reportait à la scène du 20 décembre 1897, quand Roland Molineux, avec une arrogance impéteuse, avait donné sa démission du club. Il se rappelait que celui-ci l'avait ensuite bombardé

A LA POURSUITE DU CRIME

de lettres protestant contre le maintien de Cornish à la direction.

Adams trouvait que l'écriture tracée sur le papier d'emballage ressemblait étrangement à celle de Molineux. Chose curieuse, le mot Forty était faussement orthographié « Fourty » sur le papier ainsi que dans les lettres. Mais on n'avait jamais vu Molineux avec une barbe rousse. Il portait autrefois la moustache, mais il avait rasé cet ornement avant Noël.

Le 5 janvier, le Dr Witthaus communiqua que Mme Adams avait été empoisonnée, non pas avec du cyanure de potassium, mais avec du cyanure de mercure, poison plus lent, mais tout aussi corrosif que le premier et que l'on emploie dans le mélange des couleurs sèches, comme celles qui étaient fabriquées dans l'usine de produits colorants Herman, où travaillait notre chimiste. Alors Molineux, dont les journaux mentionnaient le nom, commença à se montrer en compagnie d'un éminent avocat qui dirigeait le club où il était entré après sa pique avec Cornish. C'était précisément à cause des reproches faits à ce dernier par l'avocat que Molineux avait demandé le renvoi de Cornish.

La première phase de cette affaire d'empoisonnement s'est montrée riche en incidents sensationnels ; la seconde, encore plus curieuse, mérite un chapitre à part.

CHAPITRE VIII

Suite de l'affaire Molineux

En revenant à Newark pour résoudre la question de la barbe rousse, il me vint à l'idée que, si Molineux était impliqué dans l'empoisonnement de Mme Adams, il n'avait pas néanmoins tenté de fuir. La fuite est une des plus graves présomptions de culpabilité, que tout tribunal considère d'emblée comme une circonstance diablement aggravante.

Renseigné par les comptes rendus quotidiens des journaux sur notre enquête, Molineux ne pouvait ignorer que nous « brûlions ». Cependant il se montrait beaucoup en public, paraissait insouciant et gai, mais il était généralement accompagné de son avocat.

L'expérience apprend au détective que les coupables adoptent parfois des attitudes qui équivalent moralement à la fuite. Je m'explique. Un assassin peut rester dans le voisinage immédiat du crime, parce qu'il se fie à la protection de son avocat, qui proclame l'innocence de son client par le fait même qu'il en assume la défense. Aussi les assassins professionnels appellent-ils leur défenseur du nom expressif de porte-parole.

De centaines de fois, j'ai eu à faire à des criminels dont la culpabilité était pour moi hors de

doute. Mais quand j'essayais de les interroger, ils me répondaient, surtout ces dernières années : « Excusez-moi, Monsieur, mais, sur le conseil de mon avocat, je ne dois rien vous dire. »

Puis ils gardaient un silence farouche. Ceci, naturellement, est leur droit légal et les dispense de la fuite.

A la Sûreté, avant de partir pour Newark, j'avais appris que Molineux avait écrit à Mc Clusky qu'il était disposé à répondre à tout moment aux interrogatoires, mais seulement en présence de son défenseur. Mon chef sourit en lisant cette lettre et déclara à Molineux qu'il n'avait pas besoin de lui pour mener son enquête.

Mc Clusky avait une raison stratégique pour agir ainsi. Il pouvait se féliciter d'avoir fréquenté le café Delmonico.

J'interrogeai derechef Miss Miller. Ses souvenirs ne s'étaient pas éclaircis depuis notre dernier entretien. Elle avait toujours la certitude que son acheteur du 21 décembre avait une barbe rousse et qu'il était arrivé vers cinq heures, car une lampe à arc affirmait-elle, brûlait déjà en dehors du magasin. Elle n'aurait pu prendre une moustache pour une barbe, bien que l'expérience m'ait montré que les témoins confondent souvent ces deux choses. Je devais mettre à l'épreuve la justesse de son observation et de sa mémoire. Je lui poussai des colles au sujet des autres ventes qu'elle avait faites le 21 décembre. Je vis qu'elle était incapable de se rappeler la physionomie d'aucun des clients qu'elle avait servis ce jour-là, et elle me fit des descriptions inexactes des personnes qui étaient entrées dans le magasin la première fois que je m'y trouvais moi-même.

Bien que la question de la barbe fût fermement réglée dans son esprit, elle ne l'était pas pour le mien. Quelqu'un pourrait-il avoir vu l'homme à la barbe rousse entrer dans le magasin ou en sortir le 21 décembre ? La saison de Noël battait

son plein ce jour-là. Probablement les autorités policières de Newark avaient envoyé des détectives supplémentaires dans le quartier commerçant de la ville. Au commissariat de police, le détective Farrell me dit que, le 21 décembre, il avait été chargé de surveiller la maison Hartdegan. Et Farrell connaissait Molineux. Le détective avait été un boxeur connu dans sa jeunesse et Molineux avait gagné des matchs de boxe.

« Le 21 », me dit Farrel, « je vis Molineux sortir du magasin Hartdegan. Il me dit qu'il venait de déjeuner avec son chef. Il était environ 2 heures. »

« Avait-il une barbe ? » demandai-je.

« Pas le moins du monde », me répondit Farrell.

Je fais ici une digression pour noter que Farrell attesta ces faits et qu'en outre le chef de Molineux déclara formellement qu'il n'avait pas déjeuné avec son employé. Evidemment Miss Miller ne savait pas observer.

Après avoir lu dans les journaux le compte rendu de mon enquête à Newark, Molineux y courut et se présenta à Miss Miller. Elle affirma catégoriquement qu'il n'était pas l'acheteur de la gaine; elle était également sûre que celui-ci ne portait pas une fausse barbe. Fort de ces déclarations, Molineux alla voir Mc Clusky en compagnie de son défenseur, se déclarant prêt à faire tout ce que celui-ci lui demanderait. Il tenait à prouver son innocence. Cette fois encore Mc Clusky se contenta de sourire en lui laissant entendre que ses hommes menaient leur enquête dans une autre direction.

Le fait que le Dr Douglass avait envoyé à un chimiste la poudre Kutnow trouvée au chevet de Barnet, était pour moi un sujet de réflexion. Chaque jour, j'interrogeai des personnes qui connaissaient Molineux et le coulissier en leur rappelant que Barnet et Blanche Cheesebrough,

maintenant Mrs Molineux, avaient été très intimement liés.

L'amour, la jalousie, le dépit, et surtout le désir amoureux d'un homme constituent les motifs les plus puissants non seulement du crime, mais du suicide. Ce sont en tous cas, des motifs beaucoup plus sérieux qu'une querelle à propos de la direction d'un Club. Et quand le motif est la possession d'une femme conquise par un autre, le meurtrier, préparant son plan avec un esprit troublé par les tourmentes de la passion, ne laisse pas que de commettre des fautes énormes.

Depuis longtemps j'avais commencé à étudier la toxicologie. Cette science m'intéressait passionnément. Je ne négligeai jamais l'occasion de m'en instruire auprès du Dr Witthaus qui, à cette époque connaissait les poisons, surtout les cyanures, beaucoup mieux que tout autre toxicologue américain. Il m'apprit que les cyanures sont des poisons perfides, et qu'un chimiste expérimenté serait à même, en les mélangeant à certaines substances, de donner à la mort qu'entraînerait leur ingestion une apparence tout à fait naturelle. C'est ainsi que l'on peut prendre les désordres qu'ils produisent à la gorge pour les symptômes de diverses maladies mortelles.

En compagnie de Mc Cafferty, je fis une seconde visite au Dr Douglass, le laryngologiste, dont le diagnostic sur la cause de la mort de Barnet ne pouvait que me déconcerter. Ce fut un entretien plutôt désagréable. Je me sentais mal à l'aise en discutant des questions techniques médicales avec ce praticien expérimenté ; quant au Dr Douglass, il était tout à fait démonté. Il me fit observer qu'il n'y avait aucun rapport entre l'assassinat de Mme Adams et le décès de Barnet, puisque celle-là avait été empoisonnée par du cyanure de potassium, tandis que l'on avait administré à celui-ci du cyanure de mercure, en admettant toutefois que le poi-

son ait causé sa mort. Précisément la connexion existant entre ces deux événements, annonçai-je au docteur, apparaîtra en temps voulu, mais j'ajoutai que Mr Cafferty et moi désirions simplement savoir s'il avait pu se tromper en attribuant à une cause naturelle la mort de Barnet.

A ces mots, le visage du Dr Douglass devint cramoyi. Il avoua qu'il avait enlevé de la gorge de Barnet des tissus infectés pour en faire une culture, sans trouver trace d'intoxication diphtérique. Mais, remarqua-t-il, c'était peut-être une « diphtérie clinique ». Il ne réussit pas à nous expliquer ce qu'il entendait par là. Il reconnut ensuite que l'analyse chimique avait mis en évidence du cyanure de mercure dans la poudre Kutnow. Mais lui, n'avait découvert aucune trace d'empoisonnement. Il ne pouvait pas dire si Barnet avait jamais goûté de la poudre, ni, dans l'affirmative, si cette substance avait causé la mort. Comme Barnet avait reçu auparavant d'autres boîtes identiques, peut-être en avait-il pris.

Je demandai au Dr Douglass la boîte de poudre. C'était une petite boîte-échantillon, en étain. Elle portait l'inscription Kutnow Brothers, n° 13, Astor Place, New York City et au fond, était collée l'étiquette imprimée : « Cette boîte est affranchie d'impôts. » Je portai la boîte au Dr Witthaus.

Cependant, le 9 février, s'ouvrit l'enquête sur la mort de Mme Adams. Accompagné de son défenseur, Molineux assistait à chaque séance, mais seulement à titre de témoin.

Une visite à la maison Kutnow Brother's m'apprit que la boîte d'étain était authentique, mais l'étiquette révéla un fait important. Cette boîte n'avait pu être expédiée ou donnée qu'après la décision gouvernementale affranchissant d'impôts les échantillons pharmaceutiques. En se référant à la facture du fournisseur, on constata

que les étiquettes avaient été imprimées et livrées quelque temps avant la mort de Barnet.

Pendant la majeure partie de la semaine, installé dans un bureau de la firme, je m'évertuai, avec le concours de plusieurs détectives, à compiler des demandes écrites d'échantillons venues par milliers de toutes les parties du monde. Enfin une jeune collaboratrice m'apporta une feuille bleue où étaient imprimés en relief trois croissants concentriques. L'écriture ressemblait à celle du papier qu'avait recueilli Cornish. La lettre était ainsi libellée :

« Messieurs. Prière de m'envoyer un échantillon de Bromo Seltzer à 1620 Broadway. Remerciements :

« H. Cornish. »

Encore Cornish. Et une adresse — 1620 Broadway. J'y courus aussitôt. C'était une petite poste privée à l'usage des gens qui, pour des raisons particulières, ne tiennent pas à recevoir chez eux leur correspondance. Cette agence était tenue par un certain Koch. Il acceptait comme client le premier venu sans jamais lui poser de questions. Le 21 décembre 1898, il avait loué à un homme, du nom de Cornish, une case qui contenait encore des lettres restées en souffrance. Je les examinai. Elles avaient été expédiées par deux fabriques de produits pharmaceutiques : « Frederick Stearns (Détroit) et Mahl et C° (Cincinnati) ».

La lettre de Stearns répondait à une question de « Cornish », relative à un jeune homme du nom de Harpster, ex-employé du Knickerbocker Athletic Club, et ami commun de Cornish et de Molineux. Harpster avait travaillé ainsi que Cornish pour la compagnie Stearns. Quant à la lettre de Mohl, elle annonçait un envoi de pilules « à l'usage exclusif des hommes ».

Sur notre demande télégraphique, les deux firmes nous envoyèrent les lettres originales reçues de « Cornish ». Toutes les deux étaient

écrites sur les mêmes feuilles bleues ornées de croissants en relief ; l'écriture rappelait celle du papier qui avait enveloppé le paquet expédié à Cornish. On remarquait tout de suite qu'on avait tenté sans succès de rendre les écritures dissemblables.

Ces lettres, ainsi que tous les autres spécimens de l'écriture de Molineux que l'on avait pu recueillir, furent transmis à l'expert graphologue Kinsley.

N.T. Heckman, qui exploitait aussi une poste privée au N° 257 de la 4^e rue à l'Ouest, lisant dans les journaux le récit de notre visite à l'agence Koch, se rappela que, le 27 mai 1898, cinq mois avant que Barnet ne tombât malade, il avait loué la case 217 à un individu de ce nom, qui était venu vingt fois environ retirer son courrier et avait reçu des paquets de spécialités pharmaceutiques.

Pour une certaine raison, Ce « Barnet », ainsi que ce « Cornish », ne s'était pas montré depuis peu et une lettre l'attendait dans sa case. Elle était adressée à H. C. Barnet, par la Marston Remedy C°, 15 Park Place, New York City. Cette firme fabriquait également des spécialités à l'usage exclusif des hommes. Le contexte de la lettre indiquait clairement que « Barnet » avait récemment rempli une formule en blanc pour un échantillon en décrivant les malaises qu'il s'attribuait.

J'obtins cette formule, dont l'examen m'apporta d'intéressantes révélations. Elle était libellée dans l'écriture qui nous était devenue familière. Dans des espaces laissés en blanc pour les réponses aux questions posées, Barnet avait donné son âge : 31, son tour de poitrine : 37, son tour de taille : 32. Pour répondre à cette question : « Un de vos parents est-il mort de phtisie ou de scrofule ? » on avait souligné le mot phtisie. Quelques jours plus tard, j'appris que la

grand'mère maternelle de Molineux était morte de phtisie quelques années auparavant à East Hartford (Connect.).

Les mesures du véritable Henry C. Barnet étaient loin de cadrer avec celles indiquées dans la formule. Mais une enquête chez un tailleur révéla que Molineux avait 37 cm. de tour de poitrine, 32 cm. de tour de taille, et qu'il était âgé de 31 ans, suivant un acte de naissance conservé dans les archives du service de Santé.

On envoya à Kinsley ces nouveaux spécimens d'écriture. Il certifia qu'ils émanaient tous de la même main, celle de Molineux. De nombreux graphologues connus furent convoqués à New-York et ils examinèrent les spécimens, chacun à un moment différent et sans savoir que le cas était également étudié par d'autres.

L'enquête suivait son cours. D'après les questions posées par l'avocat et la tactique de Molineux il était visible qu'ils cherchaient à détourner les soupçons sur Cornish. Des remarques formulées par Molineux sur le genre de vie de Cornish me convainquirent qu'il faisait filer le directeur du Club. Je voulus en avoir le cœur net. Un après-midi, je m'arrangeai pour laisser sortir ensemble Mc Cafferty et Cornish. Ils sortirent par la grand'porte, moi par une issue latérale. Au moment où ils gagnaient le trottoir, un homme traversa lentement la rue dans la même direction. Je le suivis à distance. Mc Cafferty et Cornish disparurent à un tournant. L'homme y courut aussitôt. J'allai alors vers lui et j'appris qu'il était un détective privé au service de Molineux.

Les experts graphologues furent unanimes à conclure que les lettres Cornish et Barnet, l'inscription du papier d'emballage et la formule avaient été écrites par la même personne : Molineux.

Quand j'avisai de cet incident le substitut du

procureur du district James W. Osborne, celui-ci me dit que, puisque Molineux était si désireux d'aider l'enquête, il lui en fournirait l'occasion. Ainsi quand le chimiste offrit derechef de se mettre à la disposition de la justice, M. Clusky l'invita à se présenter au bureau de M. Osborne, ce qu'il fit, accompagné de son avocat.

On le fit asseoir à une longue table et on lui demanda d'écrire sous la dictée de Rinsley qui était déjà là. Molineux traça des mots, des phrases et des chiffres qui se trouvaient dans tous les spécimens d'écriture que nous avions recueillis.

Il écrivit encore le mot « forty » avec un u. Puis, heureux et content de lui, il quitta la salle.

La dictée de Molineux fut transmise aux graphologues. Je cherchai si « Barnet » n'avait pas formulé d'autres demandes de remèdes. Les fabriques de produits pharmaceutiques avaient accoutumé de vendre à des firmes congénères les demandes d'échantillons qu'elles recevaient. Ceci explique pourquoi on avait trouvé dans le cabinet de travail de Barnet, après sa mort, des échantillons qu'il n'avait jamais demandés. Son nom avait été porté sur une liste.

Je trouvai ainsi une lettre en possession de la Fowler Remedy Co., Modus (Connecticut) demandant un échantillon de spécifique de Rudolph, et contenant 25 cents, prix d'un autre échantillon qui devait être envoyé au n° 6. 8. Jersey Street, Newark, N. J., adresse de la firme de produits colorés Herman. En remontant de proche en proche, je découvris que Molineux avait d'abord envoyé cette lettre à un fabricant de produits pharmaceutiques du nom de Burns qui, à son tour, l'avait vendue à la Modus Co. Elle était écrite sur le même papier bleu orné de croissants en relief. Molineux, interrogé, reconnut son écriture.

Un coup de théâtre se produisit.

Le Dr Witthaus communiqua qu'il avait trouvé

des cristaux de cyanure de mercure dans la poudre de Kutnow, et que la bouteille dont Mme Adams s'était servie contenait également le même poison mortel.

Le jury du coroner inculpa Molineux de l'assassinat de Mrs Adams.

Mc Cafferty et moi nous l'abordâmes au moment où il se préparait à quitter la chambre d'enquête :

« Je vous arrête », annonçai-je.

Il ricana, se tourna vers son avocat, puis nous suivit d'un air détaché. Il était nonchalant, plein de confiance. Il ne souffla mot jusqu'à la prison, mais son défenseur, très excité, ne cessait de parler, commentant l'injustice faite à son client.

Molineux ne devait pas revoir sa femme de sitôt.

Cette arrestation eut lieu le 27 février 1899. Le lendemain, le corps de Barnet fut exhumé. L'analyse des viscères révéla qu'il était mort d'un empoisonnement par le cyanure de mercure. Cependant il restait encore bien des choses à élucider. On n'avait pas encore découvert le mobile du crime, c'est-à-dire une forte présomption légale.

Barnet, à ce que l'on m'avait dit, ne s'était jamais brouillé avec Molineux. Au contraire, ils paraissaient les meilleurs amis du monde. A vrai dire, tous deux s'intéressaient à Miss Cheesebrough. En 1897, Molineux l'avait rencontrée pendant les vacances d'été à Portland (Maine). Ils se revirent un an plus tard à New-York, où Molineux présenta la jeune fille à Barnet. Ensuite on la vit plus souvent en compagnie de ce dernier, au théâtre, au restaurant ou en auto.

Un trait suggestif s'ajouta alors à l'image que je me faisais du crime. Dans l'automne de 1897, Molineux se trouvait, en qualité d'invité, à bord

du yacht d'un jeune richard connu sous le nom de « Sapolio » Morgan, que l'on avait rencontré avec Miss Cheesebrough et l'on parlait déjà de leurs fiançailles. Il y avait également un autre invité, Walter S. Baldwin. Aussitôt après le petit déjeuner sur le yacht, Baldwin tomba gravement malade, et Morgan se plaignit aussi de violentes douleurs d'estomac. Molineux, lui, se portait à ravir, bien qu'il eût mangé à la même table.

Soudain, à la fin de l'automne 1898, Molineux demanda la main de Miss Cheesebrough. Elle déclina cette offre. Alors Barnet s'alita en octobre. Molineux pressa de nouveau la jeune fille de l'épouser. Elle consentit. Mais, même après avoir dit oui, elle continua d'aller voir Barnet. Durant sa maladie, elle lui envoya des fleurs et vint à son chevet. Il reçut ce billet, tandis qu'il était sur son lit de mort.

« Je suis désolée de vous savoir malade. Voulez-vous me dire quand vous pourrez me recevoir ? Je désire tellement vous voir. N'avez-vous donc pas confiance en moi ? Je suis prête à vous prouver ma sincérité. Ne soyez plus fâché et acceptez mes meilleurs vœux. » « Blanche. »

Quelques jours après, le 10 novembre, Barnet expira et, près de trois semaines plus tard, Molineux se maria avec l'auteur du billet. Je ne sais si Roland Molineux eut connaissance de cette lettre et personne n'a jamais su pourquoi Blanche avait prié Barnet de ne « plus être fâché ». Ce sont là des lacunes dans mon histoire.

Ma mission n'était pas encore complètement achevée. A l'usine Herman nous trouvâmes le jeune Robert Zeller, qui avait été l'assistant de Molineux au laboratoire. Il aimait beaucoup le chimiste. Par inadvertance, il se laissa aller à dire que Miss Mary Melands, qui travaillait

aussi à l'usine, était éprise de Molineux et qu'elle faisait souvent le ménage de la chambre dont celui-ci disposait au-dessus du laboratoire.

Mary aimait le beau papier, et un jour, tout en vaquant à sa besogne de ménagère, elle remarqua quelques feuilles sur le bureau de Molineux. C'était le papier bleu avec les croissants en relief ! Elle reconnut le fait, mais, quand vint pour elle le moment de témoigner au procès de l'homme qu'elle aimait en silence, elle refusa de quitter Newark. Elle était d'ailleurs dans son droit légal ; mais nous perdîmes un témoin fort important. Il n'y avait pas moyen de la contraindre à obéir aux convocations des tribunaux de New-York, et d'éminents avocats veillaient à ce que les droits de la jeune fille fussent strictement respectés.

Cependant, elle déposa malgré elle à New-York. Voici comment elle dut en venir là. Elle était fêlée de théâtre. Un soir, elle assista à une représentation à Paterson N. J. Elle quitta le théâtre aussitôt après la chute du rideau pour courir à la gare. Deux trains allaient partir dans des directions opposées. Un homme cria

« Le train pour Newark ». Mary y monta, puis elle s'aperçut que le train n'allait pas à Newark, mais à Suffern. Une fois arrivée dans cette localité, elle tomba dans les bras de Mc Cafferty, qui l'attendait sur le quai.

Molineux fut déclaré coupable et condamné à mort pour l'assassinat de Mme Adams. Il fit appel. On l'enferma à Sing-Sing dans une cellule où il attendit son exécution. Mais la Cour d'appel cassa le jugement et renvoya le procès devant un autre jury.

Un second procès eut lieu, mais Mary Melando et d'autres témoins de New-Jersey ne se présentèrent pas. On n'avait pas le droit de tenir compte de la déposition que la jeune fille avait faite au premier procès. Il en résulta un

acquittement. Molineux ne fut jamais inculpé de l'assassinat de Barnet. Bien que le motif fût plus apparent dans ce cas, personne ne s'était trouvé là lors de la réception de la boîte de poudre Kutnow pour conseiller à Barnet de mettre de côté le papier qui avait enveloppé le paquet. Aussi manquait-on de la pièce à conviction qui avait permis d'imputer à Molineux l'assassinat de Mme Adams.

Ce fut après la mort de Barnet que la maison Kutnow Brothers reçut la lettre signée H. Cornish, lui demandant d'envoyer des échantillons à la poste privée de Broadway. Il est possible que le criminel ait eu d'abord l'intention d'envoyer à Cornish la poudre Kutnow, puis qu'il se soit rabattu sur le « Bromo Seltzer », sachant probablement que le bromure de potassium qui forme la base de ce remède, donnerait avec le cyanure de mercure du cyanure de potassium, qui est le plus meurtrier de ces deux sels. Ou il peut avoir découvert également que le cyanure de mercure, mêlé avec des sels rétablissant les fonctions de l'estomac, comme la préparation Kutnow, resterait cyanure de mercure et que son action sur les membranes de l'estomac ferait naître des symptômes semblables à ceux de la diphtérie et déjouerait la science des médecins, ce qui était arrivé, en effet.

On fit une enquête approfondie sur les circonstances qui avaient accompagné la mort de Baldwin, mais sans pouvoir prouver qu'il s'agissait d'un empoisonnement. Ses restes ne furent pas exhumés.

En 1903, Blanche Cheesbrough obtint le divorce contre Molineux, épousa un avocat et alla vivre au Sud du Dakota.

En 1914, Molineux écrivit une pièce, intitulée « l'Enfermé ». Il y décrivait les terreurs de la maison des morts d'après sa propre expérience, mais toutes sans faire allusion à son pro-

A LA POURSUITE DU CRIME

cès. Ce drame, joué à Broadway, fut un four noir. Il épousa ensuite une jeune femme qui l'avait aidé dans la rédaction de son œuvre.

Quelques mois plus tard, un homme enveloppé dans un manteau de bain gris et coiffé d'un chapeau de paille délabré, courait à travers les rues de la petite ville de Long-Island, en criant et en sautant comme un clown. C'était Molineux. Le commissaire de police l'enferma et le lendemain il fut envoyé dans une maison de fous.

Il mourut là il y a quelques années.

Ajoutons en passant qu'après le dernier procès de Molineux, je m'aperçus que le flacon bleu qui donna la mort à Mrs Adams avait contenu originairement du cyanure de mercure et qu'il était semblable à ces bouteilles que Molineux avait souvent reçu des grossistes dans son laboratoire, et dont il utilisait le contenu pour composer de belles couleurs : bleu de Prusse et vermillon anglais.

Ce que je pense de la culpabilité de Molineux ? Je préfère ne pas exprimer mon opinion, car, si je le faisais, à quoi cela servirait-il ? Là où il est parti, on se passe de dossiers, et l'on n'a pas besoin, pour s'éclairer, de l'avis des détectives.

Bien des New-Yorkais qui ont suivi le procès de Molineux croient à son innocence. Que l'opinion publique est parfois étrange ! Comme je finissais ce chapitre, un ami me dit que, pour la première fois depuis le procès Molineux, la maison où il passa la lune de miel avec Blanche venait d'être louée. Pendant des années, elle n'a pas eu de locataire. Mrs Bellanger l'a occupée en dernier lieu. Je me demande pourquoi cette maison serait restée vide, si tant de gens n'avaient pas cru à la culpabilité de Molineux ? Certainement elle n'était pas hantée. Aucun crime n'y fut commis. Du moins je n'ai rien entendu dire à ce sujet.

CHAPITRE IX

Fin de siècle

En septembre 1900, apparut sur la scène judiciaire, un homme profondément versé dans la procédure légale, qui, pour son coup d'essai, commit le crime d'empoisonnement par la main d'un autre.

Le chef de la police judiciaire Mc Clusky avec son laconisme coutumier, me confia une mission le 24 septembre. C'était le soir, après la fermeture du bureau. Il me dit de me rendre à l'appartement de Mr Rice, au n° 500 de l'Avenue Madison. Là, je trouverais le cadavre du locataire, qui était mort la veille. Je devais prendre des dispositions pour les obsèques et veiller à ce que le corps fût transporté à la morgue. Je devais interroger sur la mort de Rice et sur sa fortune toutes les personnes que je trouverais dans l'appartement. Un personnage au visage émacié m'introduisit dans l'appartement parmi d'autres détectives. Il me dit qu'il s'appelait Jones et qu'il avait été le domestique du mort. Dans le salon j'aperçus un petit homme d'environ quarante ans qui portait une barbe taillée

à la Van Dyck. Il se présenta comme Albert T. Patrick, avoué de Rice. Il était doux, froid et calme, mais Jones se montra très agité pendant l'interrogatoire de l'homme de loi.

Rice, déclara Patrick, était décédé dans l'appartement la veille, dimanche 23 septembre. L'avoué me dit qu'il ne se trouvait pas au chevet de Rice, mais que Jones était présent. La mort, suivant le certificat de décès, était due à des causes naturelles. Les réponses de Patrick me parurent évasives. Quand nous lui demandions des détails sur la maladie et la mort de Rice, il nous renvoyait au domestique. Jones, qui parlait d'une voix basse et tremblante, produisait une impression lamentable.

Le médecin du coroner arriva. Nous allâmes dans la chambre à coucher examiner le corps.

J'aperçus le visage d'un gentleman octogénaire, bien conservé, aux cheveux blancs. La rigidité de ses traits laissait transparaître des signes de lutte et d'angoisse.

« On enverra le corps à la Morgue », dit le médecin.

« Mais nous avons pris des dispositions pour le faire incinérer », intervint Patrick. « C'était la volonté de Rice. Il m'en avait fait part. »

« Peu importe », répliqua le médecin.

« Mais la mort était naturelle », dit encore l'avoué.

Jones regardait par l'entrebâillement de la porte et s'écartait rapidement dès que Patrick le regardait. Il me semblait que le valet était craintif ou subissait l'influence du chétif homme de loi.

Patrick tenta encore d'empêcher que les restes ne fussent envoyés à la morgue. Il affirma que Rice l'avait chargé par écrit de faire incinérer son corps. L'entrepreneur des pompes funèbres éleva la voix pour dire que l'on avait disposé

le four crématoire en vue de l'incinération de la dépouille de Rice. Puis Patrick s'en alla.

Cette visite ne nous apprit pas grand' chose, mais l'impression produite par Jones et l'avoué était loin d'être satisfaisante.

A la Sûreté, Mc Clusky nous donna de nouveaux détails.

David L. Short, un ami de Patrick, avait présenté le matin même un chèque de 25.000 dollars à un caissier, nommé Wallace, de la Swenson et C^o Bank. Ce chèque était payable à Albert T. Patrick, signé par Rice et endossé par Albert T. Patrick. Short en avait demandé le paiement. En examinant le chèque, le caissier remarqua la différence dans l'orthographe d'Albert. Il compara le document sous le rapport de l'écriture et de la signature, avec d'autres chèques émis par Rice, qui avait un compte courant, puis il le rendit à Short en l'avisant qu'il ne pourrait pas lui en verser le montant avant que l'erreur ne fût rectifiée.

Short s'en alla, mais revint bientôt avec le chèque endossé de nouveau par Albert Patrick. Wallace téléphona à Rice. Jones répondit que le chèque était authentique, puisqu'il l'avait libellé lui-même pour son maître, qui s'était borné à le signer. Le caissier appliqua sur le document le timbre de la banque et il s'apprêtait à enregistrer la transaction sur son livre, quand Eric Swenson, un des directeurs, examina le chèque et donna l'ordre d'appeler à l'appareil Rice en personne.

Wallace téléphona de nouveau au domicile de Rice. Avec hésitation, Jones lui apprit que son maître était mort; il venait d'expirer. Wallace transmit cette nouvelle à Swenson qui, d'un trait de plume, annula le cachet de la banque. Puis il rendit le chèque à Short, qui disparut. A ce moment, Patrick apparut au guichet du caissier et réclama avec insistance le

paiement du chèque. Puisque Rice était mort, dit-il, la « Cour, pour l'examen des testaments », pourrait faire opposition au paiement. Swenson n'y consentit pas et Patrick s'en alla. Le banquier consulta ses hommes de loi et en quelques heures, James W. Gérard, membre du barreau et plus tard ambassadeur en Allemagne, transmit l'histoire du chèque et de la mort de Rice au procureur du district et à Mc Clusky.

Mon chef raconta que, la veille au soir, deux vieilles dames amies de Rice, qui apportaient des gâteaux et du vin au vieux gentleman, avaient sonné à plusieurs reprises à la porte de l'appartement sans recevoir de réponse, bien qu'à ce moment Rice dût être en train de mourir près de son domestique. Aussitôt après, la police apprit que trois chèques de 25.000, 135.000 et 65.000 dollars respectivement et payables à Patrick, avaient été transmis à la Trust Company (5^e Avenue), où Rice avait également un compte. Un individu, nommé Potts, qui partageait un bureau avec Patrick, avait déposé le chèque de 25.000 dollars au crédit de l'avoué dans une autre banque et demandé que les deux autres documents fussent certifiés.

Nous primes possession des chèques et d'une lettre signée Rice réclamant l'incinération du corps. Tenant les chèques l'un sur l'autre devant une lampe, je constatai que les signatures étaient identiquement les mêmes, jusqu'à la plus légère fioriture. J'en fis autant avec la lettre et un chèque. Les deux signatures concordèrent aussi parfaitement que si elles eussent été imprimées. Si fréquemment qu'un homme trace son nom, il y a toujours des variations dans son paraphe. Un peu plus tard, David Carvalho, expert graphologue, déclara que les signatures avaient été forgées sur une signature authentique, ce qui expliquait leur identité.

Tandis que les faux devenaient manifestes,

rien ne prouvait encore que Rice était mort dans des circonstances suspectes. L'attitude nerveuse de Jones, les réponses évasives de Patrick à nos questions, et son empressement à vouloir faire incinérer le corps, tout cela pouvait soulever des soupçons, mais les chèques avaient pu être forgés après une mort naturelle. « En attendant », ordonna Mc Clusky, « arrêtez Patrick et Jones pour faux. »

Au moment où l'avoué sortait de la cave contenant les coffres-forts privés et où il avait tenté de prendre possession d'un gros paquet de titres appartenant à Rice, je l'accostai. Potts, qui l'accompagnait, recula à ma vue. Lui, aussi, était sous la domination de Patrick.

« Vous êtes arrêtés pour faux », annonçai-je. Ricanant, Patrick me jeta un coup d'œil, puis, s'adressant à Potts, lui dit : « Téléphonnez à mon avocat. » Potts décampa. Patrick vint avec moi jusqu'à la direction, sans ouvrir la bouche. Il ne me posa que cette question : « A-t-on arrêté Jones ? »

Le domestique fut appréhendé dans l'appartement par le détective Valley. Mon camarade me dit que Jones avait pâli lors de son arrestation et qu'il semblait hors d'état de prononcer un mot.

« Où est Mr Patrick ? finit-il par dire d'une voix altérée.

« On va l'arrêter aussi », répondit le détective. Jones parvint à maîtriser son émotion.

Les deux hommes furent incarcérés dans des cellules contiguës, sous l'inculpation de faux. Mc Clusky interrogea les prisonniers et leur attitude fortifia ses soupçons.

Rice laissait des parents au Texas, et l'un d'eux vint à New-York. Cet homme, un certain Baker, apporta un télégramme, signé Jones, qu'il avait reçu le lendemain de la mort de Rice. Il était ainsi libellé :

« Mr Rice mort huit heures hier soir malgré soins médecin certificat décès « Age cœur faible délire » laisse instructions pour être enterré Milkauwee près sa femme. Obsèques demain 10 heures matin, 500 Avenue Madison. »

« Jones ».

La lettre relative à l'incinération prouvait la fausseté de ce télégramme, et expliquait que Patrick avait été si pressé de faire disparaître par le feu les traces de son crime. Les parents du Texas avaient câblé ce qui suit en réponse au télégramme.

« Prière prendre aucune disposition corps Rice jusqu'à notre arrivée. Partons ce soir. Arriverons New-York jeudi matin. »

En dépit du désir exprimé par la famille, Patrick avait pris des mesures pour la crémation mais en tentant de faire croire qu'il ne faisait qu'exécuter la dernière volonté de Rice. Evidemment l'avoué et Jones s'étaient mis d'accord. Ceci devait venir au jour d'une façon dramatique.

Un géolier, chargé de surveiller les deux prisonniers, perçut des gémissements et, regardant dans la cellule de Jones, le vit se tordre sur le sol nu. Sa gorge saignait par une large blessure. Un canif qui appartenait à Patrick gisait près de lui. Quelques heures auparavant Jones, interrogé par le procureur, avait fait des déclarations contradictoires, mais sans rien avouer de grave. Il ne pouvait expliquer pourquoi les deux vieilles dames n'avaient pas été admises dans l'appartement, bien qu'il s'y trouvât à ce moment.

De retour dans sa cellule, il avait relaté à voix basse à Patrick son entretien avec le procureur. L'avoué avait dit « Nous sommes frits. Commencez et je vous suivrai. » Il passa alors son canif à Jones. Celui-ci enfonça l'arme dans sa gorge. Patrick ne pensait pas le moins du monde à se tuer, car il devait bien savoir que Jones, après

s'être frappé, serait incapable de lui rendre le couteau. Il est évident que Jones subissait complètement la domination de Patrick jusqu'à prendre sa vie, sur une simple suggestion de l'avoué.

Le valet moribond fut transporté à l'Hôpital Bellevue. Quand il fut complètement guéri, je le menai à la maison de Détenion, où il n'était plus le voisin de Patrick. On exigeait contre sa mise en liberté une forte caution qu'il ne put payer. Je lui rendis visite un matin. Nous nous serrâmes la main. Les doigts glacés paraissaient sans vie. Il pouvait à peine parler.

« Comment vous sentez-vous ? » lui demandai-je.

« Affreux, affreux. Comme un homme qui étouffe. »

Il était dans un terrible désarroi. Il avait atteint « le point de rupture », suivant l'expression usitée dans les milieux policiers. Son corps était flasque. J'avisai le substitut du procureur Osborne que Jones me semblait « mûr » et il me demanda d'amener le domestique dans son bureau.

L'aveu jaillit comme un torrent des lèvres de Jones. En 1897, il était garde-magasin à Houston, à l'Hôtel du Capitole, que Rice possédait et exploitait. Le vieil homme s'attacha à Jones, qui ne manquait pas d'éducation, et l'engagea comme domestique, compagnon et secrétaire. Rice, veuf et sans enfant, vivait en reclus. Possesseur d'une grande fortune, il donnait libéralement aux bonnes œuvres. Quand Rice partit pour New-York, il prit Jones avec lui et ils devinrent les seuls occupants de l'appartement de l'avenue Madison, où ils ne recevaient que de rares visiteurs.

En novembre 1899, un homme se donnant le nom de Smith se présenta chez Rice. Le valet le rencontra sur le seuil. Smith lui dit qu'il cherchait la preuve que la résidence de Rice au

Texas était fictive. A ce moment se déroulait, devant le tribunal de cet Etat, un procès sur la fortune de feu Mme Rice, auquel Rice participait. Smith flattait Jones, lui disant qu'il était mal payé et que l'on ne rendait pas justice à ses mérites ; il lui promit une récompense s'il consentait à fournir le témoignage qu'il cherchait. Jones répondit qu'il ne ferait jamais rien contre son bienfaiteur. Smith partit, mais revint quelques jours plus tard. Il révéla à Jones que son vrai nom était Albert T. Patrick et que, dans le procès Rice, la partie adverse l'avait pris comme avocat. Il offrit au domestique un pot-de-vin. Pendant quelque temps, Jones hésita, mais Patrick en arriva à ses fins. Il lui demanda de rédiger une lettre, soi-disant écrite par Rice, laissant entendre que celui-ci avait abandonné tout espoir de gagner son procès, la preuve ayant été fournie de sa résidence illégale au Texas. Le domestique écrivit la lettre et forgea la signature de Rice. Patrick lui promit 250 dollars.

L'avoué s'intéressait vivement aux affaires de Rice et ne cessait de questionner Jones à ce sujet. Il apprit que Rice, en 1896, avait fait un testament qui sacrifiait presque complètement ses héritiers naturels et instituait légataire universel l'Institut William Rice, un établissement d'éducation fondé par le capitaliste. L'avoué s'inquiétait beaucoup de la santé du vieillard. Jones lui dit que son patron, bien qu'il eût dépassé 80 ans, comptait bien vivre encore longtemps. Sa santé était bonne.

En décembre 1899, les deux complices, en fourrageant dans les papiers de Rice, tombèrent sur le testament de 1896. L'avoué lut le document et remarqua que Rice désavantageait injustement ses héritiers naturels.

Plus tard, Patrick présenta un testament qu'il avait forgé et aux termes duquel Rice lui laissait

la moitié de ses biens, le reste devant être partagé entre ses héritiers, avec une petite donation pour l'Institut Rice. Sous la direction de l'avoué, le domestique copia le testament sur une machine à écrire. En échange, Patrick promit à Jones monts et merveilles et qu'il ne l'oublierait pas sur le testament. Pendant quelque temps Jones se demanda ce qu'il devait faire et s'il devait déchirer le testament quand Patrick regagna sur lui toute son influence.

Le domestique ayant demandé à l'avoué ce qu'il comptait faire du testament de 1896, Patrick répliqua qu'il n'y toucherait pas afin que les héritiers de Rice, se voyant favorisés par le faux testament, s'abstinsent de lui faire un procès.

Mais le faux testament, tel qu'il avait été libellé en dernier lieu, ne convenait pas à Patrick. Il dicta au domestique diverses versions successives ; mais il s'estima satisfait, le 30 juin, de la dernière qui nommait Patrick légataire universel, au lieu de l'Institut. Dans ce testament, Jones n'était pas mentionné comme un bénéficiaire, bien qu'il eût été désigné dans les précédents projets. Du coup le domestique trouva la plaisanterie saumâtre. Mais évidemment Patrick pouvait le faire tourner comme un toton, car Jones se calma sur la simple promesse que lui fit l'avoué d'assurer son avenir dès qu'il serait entré en possession de la fortune.

Patrick s'était procuré des témoins : l'un était Short, l'autre un clerc qui travaillait dans l'étude de l'avoué.

A ce point, la combinaison de Patrick devint plus compliquée. En apprenant qu'il était désigné comme légataire universel sur le testament de Rice, il éveillerait certainement les soupçons des gens qui savaient que le procès avait provoqué une brouille à mort entre Rice et l'avoué.

Le riche veuf haïssait Patrick, mais celui-ci avait soin de se dérober à la vue de l'autre. Patrick avait bien proposé de s'entremettre à l'amiable pour résoudre le litige, mais Rice l'avait dédaigneusement éconduit.

L'avoué essaya alors de s'en tirer par un nouveau faux. En août 1900, il forgea un document, où il était désigné comme la personne qui avait réglé le litige à l'entière satisfaction de Rice. Pour corser son œuvre, Patrick décida Jones à rédiger une série de trente lettres soi-disant écrites par Rice à Patrick et qui témoignait de la confiance du capitaliste envers l'avoué. Le domestique ne craignit pas d'intercaler dans les papiers de son maître des copies au papier carbone des documents forgés. Patrick garda les originaux.

Pour garantir l'exécution du plan qui devait le rendre maître absolu de la fortune de Rice, Patrick fit un coup hardi. A son instigation, Jones prépara un document signé Rice et donnant à l'avoué des instructions détaillées pour que celui-ci prit possession de ses titres, dont le montant était évalué à plusieurs millions de dollars.

L'astuce juridique de Patrick alla encore plus loin. Ayant obtenu de Jones trois chèques authentiques signés par Rice, mais non encore réglés, il envoya aux banques trois chèques calqués sur les précédents, mettant ainsi en circulation des documents faux qui auraient pu lui servir à démontrer l'authenticité de la signature de Rice, dans le cas où les autres pièces forgées eussent paru suspectes.

Toujours prévoyant, Patrick pensa à se prémunir contre les procès auxquels le testament pourrait donner lieu. A cet effet, pour être à même de couvrir les dépenses éventuelles de procédure, il forgea les chèques qui devaient être présentés plus tard à la banque Swenson

et à la Trust C°. Patrick n'avait pas le sou. Ainsi sa conduite s'expliquait. Il lui fallait à tout prix de l'argent liquide pour pouvoir tirer profit de son crime.

Le coup était bien monté. L'avoué avait mis le grappin sur tout l'avoir de Rice, s'élevant à plus de 3 millions de dollars, dont il pourrait disposer librement dès la disparition du vieillard... Oui mais quand Rice mourrait-il ? Jones avait dit à Patrick que son vieux maître était robuste et pouvait vivre encore de longues années. Rice ne souffrait que de légères indigestions et se nourrissait presque exclusivement de céréales qu'il faisait cuire lui-même. En Mars 1900, Jones fut atteint lui-même d'une crise intestinale et Patrick l'exhorta à recourir aux soins du Dr Curry, qui était son médecin. Le domestique devait avertir le docteur de ne pas prononcer en présence de Rice le nom de Patrick.

Quand Rice tomba malade à son tour, Jones lui suggéra de téléphoner au Dr Curry, qui accourut aussitôt. Comme le médecin avait administré à Jones quelques pilules mercurielles dont celui-ci s'était fort bien trouvé, le domestique conseilla à son maître d'essayer ce remède. En fait l'expérience réussit. L'état de Rice s'améliora. Patrick donna alors à Jones des pilules tellement énergiques que le domestique tomba malade après en avoir pris une seule. Encouragé par cette expérience, l'avoué dit à Jones d'essayer ce remède sur Rice.

Le vieillard prit quelques pilules, mais sans obtenir le même résultat que la première fois. Au contraire, il se sentit plus mal. Soudain Patrick se rappela que le mercure laisse des traces dans le corps et forgea la lettre réclamant l'incinération.

A peu près à la même époque, Rice parla à son domestique d'un article de revue exposant les risques que l'on peut courir par l'emploi

des anesthésiques, surtout du chloroforme, dans une chambre de malade. Jones rapporta ces réflexions à Patrick. Plus tard, l'avoué demanda au Dr Curry si le chloroforme laissait dans l'organisme des traces décélables par l'analyse. Le médecin répondit que cet anesthésique ne pouvait être décelé quand on l'administrerait à petites doses à un malade au cœur délicat. C'était précisément le cas de Rice, que le mercure avait affaibli. Patrick suggéra à Jones de se faire envoyer du chloroforme par son frère qui habitait le Texas. Le domestique obéit. Le chloroforme arriva.

Le 16 septembre, une crise aiguë d'indigestion terrassa le vieillard. Le même jour, il reçut du Texas la nouvelle télégraphique que des puits de pétrole, qui lui appartenaient en partie, venaient d'être consumés par un incendie. On lui demandait des fonds pour reconstruire l'installation. Rice décida d'envoyer 250.000 dollars, somme représentant le total des dépôts dont il disposait dans les banques de New-York. Les deux complices interceptèrent le télégramme par lequel Rice annonçait aux administrateurs de son entreprise pétrolifère l'envoi prochain des fonds réclamés. Déjà Patrick avait forgé assez de chèques pour entrer en possession de la fortune entière de Rice, mais, si le télégramme était envoyé au Texas, tous les comptes-courants de Rice à New-York seraient drainés.

Quelques jours plus tard, Rice fut avisé par télégramme qu'une traite de 250.000 dollars, tirée sur lui, lui parviendrait le 22 septembre.

« Je montrai ce télégramme à Patrick », dit Jones. Patrick résolut alors de se débarrasser du vieillard.

Le samedi 22 décembre, le garçon de recettes d'une banque présenta la traite chez Rice. Jones qui guettait son arrivée sur le seuil, lui dit que son maître était trop malade pour s'occu-

per d'affaires, mais qu'il paierait la traite le lundi suivant.

Dans l'après-midi, à 5 heures, Patrick se précipita dans l'appartement où Jones l'informa de l'arrivée de la traite. L'avoué demanda au Dr Curry si Rice serait en état de sortir le surlendemain pour régler la lettre de change. Mr Curry répondit que cela lui semblait probable.

Patrick s'en alla.

Après une bonne nuit, Rice s'éveilla le dimanche matin à 8 heures et déjeûna avec appétit.

À 11 heures du matin, Jones courut chez l'avoué pour lui dire que son maître allait beaucoup mieux. Patrick remarqua qu'il n'était que temps d'en finir avec Rice, car, si la traite était payée, toute sa combinaison s'écroulerait. Il dit au domestique de chloroformer Rice. Jones hésita, disant qu'il ne pourrait jamais voir son maître mourir entre ses mains. Patrick suggéra alors de donner à Rice un mélange d'ammoniaque, d'eau et d'acide oxalique, expliquant que l'administration de cette drogue n'exigerait pas la présence du domestique au moment de la mort de son maître.

Jones présenta le mélange à Rice, mais le vieillard refusa. Le domestique alla informer de son échec l'avoué, qui lui donna le chloroforme en lui indiquant le mode d'application. Le domestique retourna chez Rice. Il était 6 heures du soir. Le vieillard sommeillait. Jones imbiba de chloroforme une éponge qu'il introduisit dans un cornet fait avec une serviette. Il plaça cet appareil de mort sur le visage de Rice et quitta la chambre.

La sonnette de la porte d'entrée ne cessait de retentir. Les deux vieilles dames étaient là. Jones ne répondit pas.

Une heure après, Jones pénétra dans la chambre. Son maître était mort. Il brûla l'éponge et

la serviette, ouvrit les fenêtres et mit la pièce en ordre. Il alla dire au liftman d'appeler le Dr Curry, puis, il téléphona la nouvelle à Patrick.

L'avoué arriva tout haletant. Il fallait agir vite. L'homme qui le haïssait n'existait plus. Maintenant la série des documents forgés viendrait au jour. Il entrerait en possession de la fortune de son ennemi. Il donna des ordres pour l'incinération du corps, en montrant la lettre forgée afin de justifier son acte.

Mais le plan si bien conçu s'effondra comme un château de cartes. Un criminel ne saurait penser à tout. Patrick avait négligé de vérifier certains détails touchant l'incinération. Il fallait vingt-quatre heures pour chauffer le four crématoire et, dans l'intervalle on avait envoyé à la Morgue le corps de Rice. Si le médecin du coroner était arrivé quatre heures plus tard, toutes les traces du crime auraient été anéanties.

Une autopsie révéla la présence de chloroforme dans le corps de Rice, contrairement au certificat de décès du Dr Curry qui attribuait la mort à la vieillesse et à la faiblesse du cœur. Et pendant que je perquisitionnais au domicile de Rice, ses complices couraient éperdument de banque en banque réclamer l'argent de la victime, afin de pouvoir défrayer les dépenses d'un procès éventuel.

Patrick fut jugé et condamné à mort pour l'assassinat de Rice. Il fit appel, pour le motif que l'on n'avait pas prouvé légalement que la mort de Rice avait été causée par une main criminelle, et que la congestion des poumons attribuée au chloroforme par les experts officiels avait été en réalité provoquée par le liquide employé par l'embaumement. En tous cas, s'il y avait eu crime, Jones seul pouvait être coupable.

Patrick fut de nouveau condamné à mort. Son cas éveilla beaucoup de sympathie. Durant son séjour à la Maison des morts, il gagna la seule

bataille importante de sa carrière juridique en sauvant du fauteuil électrique un prisonnier qui attendait son exécution. Il bénéficia d'une commutation de peine. Finalement on le remit en liberté et on n'entendit plus parler de lui.

Jones, devenu un témoin officiel, fut relâché et s'évanouit également, épave lamentable.

A New-York du moins, le cas Patrick termina le cycle des empoisonnements.

CHAPITRE X

Un cas étrange

Les Italiens qui immigrèrent aux Etats-Unis au début de ce siècle étaient enclins à se grouper. Arrivés en grand nombre à New-York, ils fondèrent des colonies que l'on appelait « Petites Italies ». La colonisation les exposait sans défense à des attaques menées par diverses organisations criminelles du Vieux Monde, spécialistes distingués de l'assassinat et du chantage.

En 1902 et 1903, des membres de ces colonies furent terrorisés par une série d'attentats et de meurtres. En divers quartiers de la ville, on trouva des corps dans des sacs, des boîtes et des barriques. Fréquemment les langues étaient coupées pour avertir les colons que ces crimes étaient l'œuvre de professionnels.

Le beau-fils âgé de dix-huit ans du faussaire et chef d'une bande sicilienne, Giuseppe Morello, fut enlevé, torturé et assassiné. On lui coupa également la langue. Il avait trahi divers secrets de la bande de son beau-père. On savait que le vieux Morello était l'associé de deux terribles malandrins : Ignacio Lupo, dit le Loup et Tomasso

Petto, dit le Bœuf. Quand les colons de la petite Italie entendaient prononcer ces noms, ils se signaient et souvent imploraient la protection des prêtres de la paroisse.

A cette époque, l'Amérique était inondée de fausse monnaie.

Un des criminels les plus dangereux qui jamais attira mon attention appartenait à cette camorra. Cet homme combinait ses forfaits avec une habileté machiavélique.

En avril 1903, le Bureau du Service Secret des Etats-Unis confia à trois de ses agents la mission de découvrir les officines de fausse monnaie dans le quartier italien de East Side. Ces détectives étaient Laurence Richie, aujourd'hui l'un des secrétaires du président Hoover, le capitaine John J. Henry et George L. Burns.

Ils se postèrent près d'une boucherie, tenue par un certain Sarconi, au N° 16 de Stanton Street. Le Loup, le Bœuf, brute de 24 ans au cou de taureau, et Morello fréquentaient cette boutique. L'idée du Service Secret était de surveiller ces hommes ainsi que tous ceux qui viendraient les joindre afin de prendre la bande d'un seul coup de filet dès qu'on en connaîtrait toutes les ramifications. On désirait surtout identifier un gailard d'environ 20 ans que l'on soupçonnait de répandre de la fausse monnaie, pour le compte de la bande, dans toutes les villes américaines. En même temps, le service de la Sûreté essayait de mettre la main sur les meurtriers d'un certain nombre d'Italiens. Nous soupçonnions quelques membres de la bande Morello, mais nous ne pouvions en trouver aucun qui fût disposé à témoigner contre les suspects. Ceux qui auraient pu nous apporter d'utiles révélations étaient complètement terrorisés.

Dans la nuit du 12 avril, un individu, répondant à la description du commis-voyageur en fausse monnaie, pénétra dans la boutique du

boucher Sarconi, bavarda quelques instants avec le Loup et le Bœuf, puis s'en alla. Dans l'ignorance où ils étaient de son identité, les hommes du Service Secret l'avaient surnommé le « Nouveau venu ». La nuit suivante il réapparut, rencontra de nouveau dans la boutique le Loup et le Bœuf et s'éclipsa. Un des agents du Service Secret le suivit jusqu'à une pâtisserie italienne, située Elisabeth Street et tenue par Pierre Inzarillo. Quelques minutes après, le « Nouveau Venu » sortit du magasin, marchant avec précaution, et, après avoir tourné au coin de Prince Street, entra dans un cabaret italien près duquel Morello tenait un petit restaurant pour masquer ses opérations de fausse monnaie.

L'agent attendit jusqu'à l'extinction des réverbères. Le « Nouveau Venu » ne se montra pas. Le policier interrompit sa surveillance et alla se coucher.

Le lendemain Mme Frances Connors, une femme âgée, apparut devant sa maison à East Side, poussant des cris frénétiques. Deux ilotiers coururent à elle. En phrases incohérentes elle raconta qu'elle venait d'apercevoir aux abords du quartier italien le corps d'un homme coincé dans une barrique qu'une pile de bois dissimulait. Elle les mena à ce tonneau d'où ils retirèrent effectivement un cadavre.

Le chef de la police judiciaire confia le cas à Mc Cafferty, au brigadier Joseph Petrosini, expert de la Sûreté pour les affaires italiennes et à moi-même. En outre douze autres détectives, y compris des agents en civil italo-américains furent chargés de parcourir les colonies italiennes pour tâcher d'y recueillir des informations. Le corps de l'homme avait été enfoncé dans le tonneau, dont un pardessus cachait l'ouverture.

Autour de sa gorge, qui portait une large blessure, on avait enroulé un lambeau de toile grossière. Le mort était jeune et vêtu élégamment.

Sa main gauche et sa jambe droite saillaient hors du tonneau, comme si les assassins eussent voulu que le corps fût découvert. En guise d'avertissement sans doute. Le cadavre était encore chaud. La tête était presque séparée du tronc par une affreuse entaille courant d'une oreille à l'autre. On s'était servi d'un rasoir bien aiguisé. Une chaîne de montre pendait au gousset, la montre même était disparue. Les oreilles étaient percées, suivant la coutume des Siciliens. Dans l'une de ses poches je trouvai un billet froissé d'une écriture féminine. Petrosini le traduisit : « Venez en hâte. C'est très urgent. »

Le billet n'était pas signé. Il avait sans doute servi d'appât. L'homme avait été assassiné dans une chambre. On avait entouré son cou d'un sac de toile pour empêcher le sang de couler sur le plancher. Nous ne trouvâmes aucun papier permettant d'identifier le corps. Nous l'envoyâmes à la Morgue. Le lendemain les journaux publiaient la photographie du visage.

Au fond du tonneau une couche épaisse de sciure de bois avait absorbé le sang. Cette sciure de bois était parsemée de pelures d'oignons et de fragments de macaroni. J'en conclus qu'elle provenait de quelque restaurant italien dont le sol est habituellement couvert de ces débris.

Le tonneau avait contenu du sucre. J'en discernai quelques grains qui étaient pris entre les douves. Au bas du tonneau, à l'extérieur était inscrite la marque d'origine : W et T 233. Long Island contient un certain nombre de grandes raffineries de sucre. Après en avoir visité plusieurs je finis par trouver un fabricant qui me dit que le tonneau sortait de ses magasins et que les marques W. et T. étaient les initiales de l'épicerie Wallace et Thompson, n° 365 Washington Street, Manhattan. Le chiffre désignait le numéro d'expédition.

Aux bureaux de cette firme on me dit que la

maison avait en effet reçu six barriques de sucre marqués 233, mais on ne put me renseigner sur leur destination ultérieure. On n'avait pas enregistré les noms des acheteurs.

« Avez-vous des clients italiens ? » demandai-je. « Un seul », me répondit-on, « qui tient une pâtisserie Elisabeth Street ».

L'examen de l'estomac de la victime révéla qu'elle avait mangé, immédiatement avant sa mort, force pommes de terre, haricots, betteraves, spaghetti et salades. Suivant notre collègue Petrosini, ce mélange constituait un mets spécifiquement italien. Le restaurant Morello ne servait que des plats italiens. Ainsi la victime avait mangé là peu de temps avant d'être assassinée. Le tonneau venait de chez Inzarillo. Mais il était inutile d'interroger des habitués de ce restaurant. Ils froncèrent leurs sourcils broussailleux sans souffler mot.

En quittant Brooklyn, l'agent du service secret Harry aperçut le visage de l'assassiné dans un journal du matin et visita la Morgue. Après avoir examiné le corps, il acquit la conviction que c'était celui du suspect connu dans son milieu sous le nom de « Nouveau Venu ». L'agent Richie vint ensuite identifier la victime. C'était bien le « Nouveau Venu » qu'il avait suivi la nuit du 14 avril, jusqu'à la pâtisserie d'Inzarillo, puis jusqu'à la porte du restaurant de Morello d'où il ne l'avait pas vu sortir.

Mais qui était-il et quel rôle jouait-il ?

Petrosini, que son mépris du danger faisait respecter dans les milieux italiens, apprit en circulant parmi les compatriotes de l'assassiné, qu'un détenu de la prison de Sing Sing connaissait le nom de la victime. De mon côté, je savais qu'un Italien, Giuseppe Prienco, purgeait à Sing Sing une peine d'emprisonnement de quatre années pour faux. On disait qu'il avait appartenu à la bande de Morello.

Petrosini trouva de Prienco aussi muet qu'un Indien de bois. Ils parlèrent de choses et d'autres ; puis, brusquement, le détective lui montra la photographie de l'homme assassiné. De Prienco, qui était un géant, tressaillit des pieds à la tête. Ses lèvres se serrèrent.

« Quoi ! il est mort ! » s'écria-t-il. « Mais c'est mon beau-frère Beneditto Madonna. Qui l'a tué ? » Le prisonnier perdit connaissance, mais on le ranima. Petrosini parla du crime. De Prienco dit qu'une semaine auparavant Madonna était venu le voir à la prison et qu'il avait ensuite visité la femme du prisonnier pour l'engager à demander le transfert de Prienco à la prison du Comité d'Erie afin de le rapprocher de son domicile. Madonna avait également promis de retourner à New-York et de réclamer à Morello et au Loup des objets appartenant à de Prienco qu'ils avaient refusé de restituer à Mrs Madonna.

Petrosini désirait en savoir davantage sur ce point, ainsi que sur les relations qui existaient entre Madonna et la bande Morello.

« Je ne veux rien dire, dit le prisonnier d'une voix farouche, en faisant claquer ses lourdes mâchoires. Peu importe. Un jour j'irai à New-York... Je dirai un mot à ces types... Un jour... un jour, oui... Je dirai un mot à ces types. »

Puis il redevint silencieux comme une carpe.

On trouva Mrs Madonna à Buffalo. Elle avait vu son mari pour la dernière fois le jour où il s'était rendu à Sing Sing pour parler à Prienco. Quelques jours après lui était parvenue une lettre dans laquelle Madonna lui annonçait son retour pour le 20.

Il ne revint jamais.

La femme reconnut le corps de son mari ainsi que la chaîne trouvée dans son gousset, et elle décrivit le boîtier de la montre, où était gravée une locomotive : « Madonna, dit-elle, était ma-

çon, mais il avait abandonné son métier pour suivre Morello. » Ce qu'il faisait avec celui-ci, Mme Madonna, en dépit de mes instances, ne consentit jamais à me le révéler. Son beau-fils identifia le corps comme celui de son beau-père et déclara que la chaîne appartenait bien à la victime.

Ainsi que sa belle-mère, il ne souffla mot de ce que faisait Madonna. Ils étaient tous deux en proie à la terreur.

Il n'aurait servi à rien d'essayer de reconstituer le crime avec l'aide de ces êtres tremblants. Tout ce que nous pouvions espérer de mieux, c'était de forger autour des assassins une solide chaîne de présomptions matérielles. Il est difficile de fabriquer des présomptions matérielles mais on ne peut faire état des témoignages de personnes terrorisées qui s'inspirent de raisons et de traditions spéciales souvent invérifiables et même incompréhensibles.

Le tonneau serait devenu une excellente pièce à conviction si l'on avait pu prouver qu'il provenait d'un des lieux de rassemblement de la bande Morello. Je visitai la boutique d'Inzarillo. Dans la pièce du fond, je trouvai un tonneau de sucre vide marqué « W et T 2337 », que le pâtissier avait reçu quelques jours avant l'assassinat de Madonna. Mais j'acquis vite la conviction que le crime n'avait pas été commis en ce lieu.

Je perquisitionnai ensuite dans le petit restaurant de Morello, situé derrière le café. Là je ramassai sur le plancher quelques poignées de sciure de bois. J'y aperçus des pelures d'oignons. J'examinai l'endroit à fond sans y trouver une tache. Je passai la sciure au tamis sans y discerner la moindre trace de sang. Puis nous apprîmes par les indicateurs de Petrosini que le crime avait été commis au restaurant Morello.

Un homme avait tiré en arrière les mains de la victime, tandis qu'un autre l'égorgeait.

En outre, nous savions que Madonna était allé au restaurant. L'agent l'avait vu entrer, mais non sortir. Il avait été assassiné dans la maison même que l'on surveillait. Le crime était certainement l'œuvre de chevaux de retour. Seuls des criminels professionnels, chargés d'une longue expérience, avaient pu songer à se servir d'un sac de toile pour empêcher que le sang ne ruisselât sur le plancher ou ne jaillit contre les murs.

Inzarillo resta muet quand je l'interrogeai au sujet des tonneaux de sucre. Je l'arrêtai. Petrosini apprit que le jour de la découverte du corps, Petto le Bœuf avait fait des dépenses exagérées chez Inzarillo, ainsi que dans un estaminet qui servait au Loup à couvrir ses opérations de fausse monnaie. Morello s'était associé à la bamboche de Petto et ils avaient erré de cabaret en cabaret, de plus en plus joyeux, tandis que des camarades les félicitaient d'un exploit mystérieux. Ce jour-là également, l'amie du Bœuf, une brune aux yeux noirs, avait renouvelé sa garde-robe.

Dans la nuit qui suivit l'arrestation d'Inzarillo, à 12 heures, Petrosini et le détective Foye entrèrent dans le repaire du Loup. Le Bœuf était là. Au moment où Foye se préparait à lui passer les menottes, le gaillard au coup de taureau entoura de son bras velu le cou du détective et, de sa main restée libre, tira de sa poche un long poignard. Il allait plonger cette arme dans la gorge de mon camarade quand Mc Cafferty arriva. Se ruant sur le Bœuf, il lui arracha le poignard et le renversa. Puis il le soulagea d'un revolver au calibre 45 et d'un second stylet qui étaient cachés dans une poche secrète de son pantalon.

Cette nuit, la prison Tombs reçut le Loup, le Bœuf, Morello, Pecararo, Laduca, un commis de Sarconi le boucher, Inzarillo et trois autres inculpés. Tous étaient armés de revolvers et de poignards aussi effilés que des rasoirs.

Dans les poches du Bœuf, on trouva une reconnaissance pour une montre qui avait été mise en gage dans un Mont-de-Piété de Bowery, le jour même de la découverte du corps de Madonna. Un employé de cette maison, qui était voisin du repaire du Loup, décrivit l'emprunteur comme une jeune brute au cou de taureau. Mais quand nous le confrontâmes avec le Bœuf, il ne put ou ne voulut identifier celui-ci. La montre appartenait bien à Madonna. Sur le boîtier était gravée une locomotive.

Le Bœuf prétendit que la montre lui venait d'un étranger qu'il avait rencontré dans un hôtel garni d'East Side, la nuit du 14 avril. L'histoire fut reconnue fausse. Petto n'était même pas allé dans les parages de l'hôtel garni.

Entre temps, on nous informa que le Loup et le Bœuf étaient des espions de Morello, qui parcouraient les colonies italiennes pour y choisir des personnes sur qui la bande pût exercer des chantages et qui dénonçaient les membres de la bande Morello dont l'activité leur semblait suspecte. Le Loup recevait d'Italie des bidons d'huile d'olive. Mais ces récipients avaient des double-fonds où était entassée la fausse monnaie importée. Chez le Loup, ou chez Inzarillo, ou dans la salle du fond du restaurant de Morello, la bande se réunissait, tenait ses conciliabules secrets et fomentait ses mauvais coups.

Le motif de l'assassinat de Madonna fut révélé en partie par une lettre qu'il avait écrite à Morello. Tandis que Madonna se trouvait à Pittsburg, où il s'était rendu à l'instigation de son chef, trois membres de la bande furent arrêtés

pour propagation de fausse monnaie. L'un d'eux était Laduca, le garçon boucher. Il fut relaxé. On incarcéra les autres. Madonna écrivit à Morello, lui affirmant qu'il avait fait tout son possible pour sauver ses camarades, mais que, dégoûté des affaires de fausse monnaie, il retournait chez lui à Buffalo. Morello pensa alors que Madonna, une fois affranchi de sa domination, deviendrait un témoin dangereux et qu'il fallait s'en défaire. Ce fut après le retour de Laduca à New-York que Madonna fut assassiné.

Finalement, les prisonniers furent mis hors de cause par la police, mais le coroner les fit incarcérer de nouveau. Mc Cafferty avait, ainsi que moi-même, l'impression que Morello faiblissait et qu'il se mettrait peut-être à table. Il arrive que des chefs de bandes de ce genre entrent dans la voie des aveux, parce que, parmi les membres de ces criminelles organisations, règne la tradition que le roi a toujours raison, et Morello était roi de la sienne. En conséquence, quand le souverain parle, il ne fait qu'user de son privilège, et ses sujets n'ont rien à dire. Nous menâmes Morello à la Morgue, devant le cadavre de Madonna. Je demandai au bandit s'il connaissait le mort. Quelques instants, il hésita. Puis il tordit son épaisse moustache tombante et, secouant la tête d'un air navré, il dit doucement :

« Pauvre diable ! C'est la première fois que je le vois. Je ne le connais pas. »

Naturellement rien n'était plus faux. La lettre de Madonna ne permettait pas d'en douter. Le démenti de Morello constituait un anneau solide pour notre chaîne. Mais le chef de bande connaissait son pouvoir et ses hommes mieux que nous.

On ouvrit une enquête le 1^{er} mai 1903. Le fils de Madonna fut convoqué comme témoin pour identifier comme appartenant à son père la mon-

tre trouvée chez le prêteur sur gages. Cet objet fut remis au jeune homme. Après l'avoir examinée, il allait parler quand on entendit dans la salle d'audience, qui était remplie d'individus basanés, des battements de pieds et des sifflements. L'un d'eux se dressa et mit un doigt sur ses lèvres. Cela suffit. Le jeune Madonna ne savait plus si la montre avait appartenu à son père.

Mrs Madonna s'assit à son tour sur la sellette. On lui tendit la montre. Il y eut de nouveau des battements de pieds ; le même personnage basané se leva et mit un doigt sur ses lèvres. Mrs Madonna, si certaine la veille que la montre était celle de son mari, fut soudain frappée d'amnésie. Elle ne pouvait plus rien dire. L'unique présomption légale, que nous aurions pu soulever contre le Bœuf, nous manquait donc. On ne pouvait en vouloir aux Madonna. Le sort du jeune Morello ainsi que celui d'une douzaine d'autres victimes dont on avait coupé la langue leur avait donné à réfléchir.

Inzarillo avait fait mine de nous aider. Il était disposé notamment à reconnaître qu'il avait placé des tonneaux de sucre dans son arrière-boutique. Mais, quand il parut à la barre des témoins, il devint pâle et muet en entendant dans l'audience des battements de pieds. Morello fit des déclarations contradictoires, se mit à rire, et affirma que le Bœuf, son excellent ami, n'aurait pas été capable d'assassiner son beau-frère. Cependant nous savions qu'il haïssait la brute au cou de taureau.

Le Bœuf fut inculpé d'assassinat. On remit les autres en liberté. Par la suite, on mit Petto hors de cause. Quelque temps après, Morello et le Loup furent arrêtés comme faussaires par les agents du Service secret. Au procès de Morello, un médecin italien attesta que le prisonnier était

A LA POURSUITE DU CRIME

alité le jour même où l'on prétendait qu'il avait travaillé dans son officine de fausse monnaie, mais des détectives qui avaient filé le chef de bande maintinrent énergiquement le contraire.

Morello et le Loup, condamnés pour faux, furent envoyés au pénitencier fédéral d'Atlanta pour 25 et 30 ans respectivement.

On condamna Inzarillo à plusieurs années d'emprisonnement pour falsification de ses pièces d'identité.

De Prienco devint soudainement un prisonnier exemplaire. Il obtint une remise de peine. En quittant Sing Sing, il semblait très pressé d'arriver à New-York.

Petto le Bœuf alla s'installer à Browntown. Dans la nuit du 25 octobre 1905, peu de temps après la libération de Prienco, l'homme au cou de taureau fut tué de cinq coups de feu dans la cour de sa maison. C'est ainsi qu'il subit le châtiment mérité que la justice régulière avait été incapable de lui infliger.

Inzarillo, dès sa sortie de prison, ouvrit une nouvelle pâtisserie, mais il n'eut pas le temps de prospérer. Il fut tué également d'un coup de feu.

Laduca, le boucher, périt aussi d'une mort violente à Connecticut. Enfin, trois autres membres de la bande Morello eurent une fin semblable.

CHAPITRE XI

Un suicide pris pour un assassinat

Un jour, dans une chambre, à Bowery, on trouva le cadavre d'un homme assis dans un fauteuil. Les poches de son pantalon ainsi que celles des vêtements pendus dans la chambre avaient été retournées. Un agent de police était arrivé avant moi sur le lieu du crime et plus tard deux détectives se chargèrent du cas. Ils annoncèrent à Mc Clusky qu'il s'agissait probablement d'un crime, mais qu'ils n'avaient découvert ni blessures ni traces de lutte.

Un rapide regard sur les vêtements me convainquit que le vol avait été simulé. Jamais un voleur professionnel n'eût retourné les poches avec tant de soin. En déplaçant le corps, je perçus une odeur qui m'était devenue familière, celle d'amandes amères. Sur le manteau de la cheminée, à 3 mètres environ du corps, était posée une bouteille vide, dont le relent d'amandes amères me révéla qu'elle avait contenu du cyanure de potassium.

Ayant étudié ce poison foudroyant, je savais fort bien que, si l'homme en avait bu à cette bouteille devant la cheminée, il lui eût été impossible de se traîner trois mètres plus loin jus-

qu'au fauteuil ni, s'il avait bu étant assis, d'aller mettre la bouteille sur la cheminée. Ce poison ne laisse pas à sa victime le temps de faire un pas.

C'était donc un véritable mystère. On fit une enquête dans toutes les pharmacies du voisinage; l'homme n'avait acheté dans aucune du cyanure de potassium. Je constatai alors qu'il y avait un photographe dans l'immeuble. Or le cyanure de potassium sert au développement des épreuves dans le cabinet noir. J'allai voir le photographe et lui posai cette question *ex abrupto* :

« Pourquoi avez-vous donné ce poison à votre voisin d'au-dessus ? »

« Il m'a dit qu'il voulait tuer des rats », me dit le photographe en bégayant.

Cette réponse me confirma dans mon hypothèse. Mais, en ce cas, comment diable la bouteille était-elle venue sur la cheminée ?

Quelques instants après, je rencontrai l'agent de police qui était arrivé le premier sur le lieu du crime. Je lui confiai ma perplexité.

« Oh ! me dit-il, j'ai trouvé la bouteille par terre à côté du fauteuil. Comme elle sentait mauvais, je l'ai mise sur la cheminée après l'avoir vidée. »

Cet homme manquait donc d'expérience. Son erreur n'était pas délibérée, mais il ignorait que, lors de la découverte d'un crime, il faut toujours laisser les choses en état.

La première idée que se fait en pareil cas un détective est souvent la meilleure. Si l'on n'avait pas touché à la bouteille, le suicide eût été évident. Le retournement des poches n'était qu'une tentative de la part de l'homme pour faire illusion. Cela arrive fréquemment en cas de suicide.

Sur mes instances, mes chefs se décidèrent à créer un bureau spécial de détectives, que Woods,

gradué de l'université de Harvard et professeur dans une école anglaise, fut appelé à diriger. Par ses manières démocratiques et sa connaissance pratique des méthodes policières européennes, Woods ne tarda pas à montrer à son personnel, d'abord assez mal disposé envers cet intellectuel, qu'il était qualifié pour remplir cette mission.

En juillet 1908, Woods me convoqua à la direction pour me donner le commandement de l'équipe criminelle.

Malheureusement, un an plus tard, mon chef fut contraint de donner sa démission, et son successeur supprima le bureau des détectives et me transféra avec le grade de capitaine dans la police en uniforme, au mépris de l'expérience que j'avais acquise dans la poursuite des criminels. Je travaillais ainsi depuis quelque temps lorsque des commerçants, à mon insu, allèrent demander au commissaire de me rappeler à mon ancien poste. « Pendant que j'étais détective, dirent-ils, on ne commettait pas de crime dans mon quartier. » Le commissaire n'accéda pas à leur requête. Mais je ne m'en souciai guère. Le poste de police où j'avais fait mes débuts était vieux et triste. Mais celui que je commandais à ce moment était neuf et d'une impeccable propreté. Le soleil rayonnait à travers les fenêtres. On respirait un air vif et frais. J'étais donc satisfait, mais malheureusement j'avais dû renoncer à débrouiller les crimes.

Cependant les gangs ne cessaient d'augmenter en puissance et en nombre. Un scandale où était impliqué un haut fonctionnaire de la police éclata et Woods, muni de pleins pouvoirs, reçut pour la seconde fois la mission de réorganiser la police.

Dès sa nomination, il me confia le commandement de l'équipe criminelle.

CHAPITRE XII

Les Gangs poursuivent leurs exploits

De la précédente administration policière, j'héritai de plusieurs affaires touchant des assassinats commis par des bandes, que l'on n'avait pas encore réussi à éclaircir. Entre 1911 et 1914, des groupes nombreux de voleurs, de malandrins et de chevaliers du revolver s'étaient organisés dans divers quartiers de la ville. Leur audace ne reculait devant rien. Le jour même de l'installation de Wood, quatre des bandits les plus fameux, Dago Franck, Lefty Louie, Gyp le Sanguinaire et Whitey Lewis montèrent sur la chaise électrique, le gouverneur Glynn ayant repoussé leur demande de sursis.

Cependant l'impudence des bandes se donnait libre carrière. Un placard affiché sur un réverbère dans le quartier de Car Barn, qui est séparé de l'Est River par la 96^e rue au Nord,

montra au public qu'ils ne craignaient ni Dieu ni Diable. En voici la teneur :

AVIS AUX FLICS

Dorénavant aucun policeman ne devra se montrer en ce lieu.

Par ordre du Gang du Car Barn.

Des policemen que l'on fit marcher contre cette bande revinrent dans un état lamentable. On arrêta deux chefs qui furent condamnés pour meurtre et la bande disparut. Mais d'autres gangs dont on n'avait pu venir à bout poursuivaient leurs exploits. On leur attribuait une dizaine d'assassinats, mais, faute de preuve, la police était impuissante. Woods avait décidé de mettre fin à cette odieuse tyrannie. Il commença par montrer aux bandes que leurs anciens crimes n'étaient pas prescrits, en me chargeant d'une enquête sur l'assassinat d'un Américain respecté et bien connu, Frederick Strauss, un greffier de tribunal, qui avait été tué d'un coup de feu à la place Saint-Mark pendant qu'il se rendait à une réunion. Une balle tirée au cours d'un combat de gangs l'avait atteint.

Le meurtre de Strauss eut lieu en janvier 1913. On procéda à plusieurs arrestations, mais les inculpés furent remis en liberté. Depuis on ne s'était plus occupé de ce cas.

Au début de mon enquête, j'appris que deux bandes rivales se disputaient depuis longtemps le pavé de East Side. L'origine de la querelle remontait au 13 novembre 1912. Ce jour-là, un pickpocket et chef de bande fameux, Dopey Benny Fein, chargea son lieutenant, Jew Murphy, de prendre des informations sur les troubles sociaux qui s'étaient élevés dans les maisons de confection d'East Side. Un certain nombre d'employés avaient refusé d'obéir à

l'ordre de grève des meneurs. Dûment soudoyé, Fein devait ramener les récalcitrants à de meilleurs sentiments. Après avoir examiné la situation, Murphy revint dire à son chef que les patrons avaient loué des gardes du corps pour combattre les gangs. Ces gardes étaient Tommy Dyke, un type d'East Side, et Harry Lenny, un ex-champion de lutte, qui fournissaient aux employeurs contre argent comptant des hommes chargés de les défendre contre les attaques des soi-disant « Comités de divertissements ». Ces Comités, formés de grévistes, ne se contentaient pas de molester les « jaunes », ils dévastaient les ateliers.

Dopey Benny avait de nombreux partisans. Parmi ses admirateurs se trouvait Jack « le Tombeur », un jeune homme, qui avait la spécialité de protéger les tripots d'East Side contre les agressions à main armée et les chantages. Jew Murphy, envoyé comme parlementaire par Fein, avertit Dyke et Lenny que, s'ils continuaient à protéger les patrons, ce serait la guerre. L'un de ceux-ci frappa alors d'un coup de poing le visage de Murphy (de son vrai nom Joë Miller). Ce geste équivalait à un crime de lèse-majesté. Fein y vit une offense personnelle. Une mois s'écoula. La course de bicyclettes des six jours, événement sportif annuel, commença à Madison Square. Le gangster répartit ses hommes parmi la foule des curieux et, au moment où les coureurs émergeaient du jardin, la fusillade commença. Un homme de la bande Dyke et Lenny, Tony Cheese, un véritable athlète, fut blessé.

La nuit suivante, les défenseurs des patrons, impatients de prendre leur revanche, tirèrent quelques coups de revolver sur le petit Augie del Grasso, un acolyte de Fein, pendant qu'il décrivait des zig-zags sous les arcades du métro

à Bowery. Del Grasso en fut quitte pour une blessure.

Fein rassembla ses forces dans l'intention de lancer sa prochaine attaque contre les chefs mêmes du gang adverse, Dyke et Lenny. Ces deux bandits, qui étaient Italiens, avaient de nombreux acolytes à East Side. Une fois par an ils réunissaient leurs fidèles à une réception suivie de bal qui était donnée à Arlington Hall sous leurs auspices. Cette fois-là, ils eurent soin d'inviter le ban et l'arrière-ban du monde de la pègre.

La nuit du bal arriva. Vêtus d'habits de location, Dyke et Lenny partirent de la place Saint-Marc pour Arlington, situé au centre du quartier le plus populeux du ghetto new-yorkais. Derrière eux un garçon joufflu portait une boîte de feux d'artifice destinés aux danseurs, en guise d'accessoires de cotillon. Leur entrée dans la salle devait préluder à la fête. L'orchestre se préparait à jouer : « East Side, West Side ».

Au moment où le trio s'approchait de l'escalier menant à la salle, des coups de revolvers tirés sous une douzaine de porches claquèrent de l'autre côté de la rue. Les pétards et fusées jaillirent comme une fontaine diaprée. Le jeune homme qui les portait prit les jambes à son cou. Dyke et Lenny grimpèrent les marches quatre à quatre. La fusillade continua quelques minutes encore.

Quand elle cessa, on trouva Strauss gisant sur le trottoir, juste à côté de la salle. Il était mort.

Le bal de Dyke et Lenny fut remis. Pris de panique, les invités s'étaient échappés par les fenêtres de derrière.

L'affaire était froide quand je la repris. Je me demandais comment des revolvers avaient pu se trouver entre les mains des hommes de Dopey Benny. Il n'était guère vraisemblable qu'ils se

fussent promenés dans les rues avec ces armes dans leurs poches, car à ce moment on les surveillait de près. Mais un nouveau personnage avait fait son apparition : le porteur de revolvers. Pendant deux ans, je cherchai en vain qui avait joué ce rôle pour la bande Fein. Je finis par apprendre qu'Annie Britt, une blonde éblouissante, avait transporté à Saint-Marks Place sept revolvers dans un sac à main « seulement pour faire plaisir aux boys ». A mesure qu'elle passait devant un des gars à l'affût sous un porche, elle s'arrêtait pour lui passer une arme. Elle attendit l'apparition de Dyke et Lenny, puis, balançant gaiement son sac à main devenu léger, elle s'éloigna.

Avec cette information comme base, je découvris tous les membres du gang dont Dopey Benny était le chef.

Le malheureux Strauss n'était qu'un passant inoffensif, qu'une balle avait atteint pendant qu'il se plongeait dans la lecture des journaux.

Dopey a cessé d'être un personnage dans le monde des gangsters. Plus d'une centaine furent arrêtés ; on en condamna la majeure partie à de longues années de réclusion. Mais un grand nombre subirent le sort habituel des tyrans ; ils furent assassinés par des usurpateurs ou tués dans des batailles entre bandes rivales. Je raconterai à ce propos cette histoire :

Benjamin Lewinski avait un passé chargé de crimes. Associé depuis sa jeunesse avec de voleurs, entraîné par des gangsters expérimentés, il ambitionna de commander une bande à lui. Il n'eut pas de peine à la recruter. Ce faisant, il s'attira la haine de William Lipskitz, alias Lévine, un chef de bande de 19 ans, qui craignait que ses entreprises lucratives ne fussent requiées par ce nouveau rival. Lipskitz aussi avait déjà commis quelques crimes ; il était l'âme

damnée de Jack le Tombeur, qui avait fait de la propagande en faveur des patrons à l'occasion des nombreuses grèves qui s'étaient produites dans les fabriques d'aiguilles. Little Orgie (Jacob Orgen), qui haïssait le Tombeur parce que celui-ci lui avait un jour balaféré la joue, s'entendait fort bien avec Lewinsky.

Le 5 décembre 1922, Lewinsky sortit d'un taxi en face du numéro 715 Broadway et, sur le seuil de la maison, il fut tué d'un coup de feu par Lipskitz. A l'instigation de Jack le Tombeur, celui-ci avait fait d'une pierre deux coups : il s'était débarrassé d'un ennemi tout en affaiblissant le parti gréviste. Lipskitz s'avoua coupable de meurtre et fut condamné à la réclusion à perpétuité. Nous étions certains qu'il s'était rendu coupable d'autres crimes, mais nous ne pûmes en obtenir la preuve.

Le Tombeur jouissait d'un grand prestige parmi les gangsters. Ce type à la redresse jouait double jeu, passant sans scrupule d'un camp à l'autre, et ses hommes eussent été bien embarrassés de dire quelle cause ils étaient chargés de défendre. Contre argent comptant, le Tombeur faisait tout ce qu'on lui demandait.

Finalement, le 27 août 1924, il fut arrêté dans un bureau de Broadway, point de rassemblement de ses hommes. On y trouva tout un arsenal d'armes. Quand ils avaient un « boulot » à exécuter, c'était là où ils recevaient des revolvers, ainsi que des directives pour l'attaque.

Nous menâmes le Tombeur devant le juge pour le faire mettre en accusation sous l'inculpation de détention de dépôt d'armes, mais il fut mis hors de cause le 28 août au matin. Craignant qu'il n'y eût des coups de feu échangés parmi les gangsters dont fourmillait la salle, les agents de la Sûreté se mirent à fouiller les auditeurs, mais un bandit mince et pâle, Louis Kushner,

copain de Little Orgie, s'enfuit dès le début des recherches.

Après sa mise en liberté, le Tombeur fit un tour dans la salle avec un sourire plein de bonhomie. Il en sortit avec le lieutenant Cornélius Willemse, un agent de l'équipe criminelle, puis il entra dans un taxi et ferma la porte. Debout, Willemsee lui parlait par la portière.

« Il est grand temps pour vous de quitter la ville, disait celui-ci. A force d'imprudence... »

« Ah ! bah ! Croyez-vous qu'ils oseront me toucher », cria le Tombeur d'une voix rauque et emphatique. « Moi !... »

Il ne finit pas sa phrase. Cinq balles sifflèrent à travers la portière ouverte. L'une traversa le chapeau de paille de Willemsee sans le blesser ; une autre frappa le chauffeur à l'épaule ; les trois autres se logèrent dans le corps charnu du Tombeur. Il s'écroula.

A côté du taxi, un revolver fumant en main, se tenait Kushner, ricanant. Willemsee l'appréhenda.

« Eh bien, oui, dit Kushner. J'ai eu ce type. Maintenant, fumons une « sibiche ».

Little Orgie et un de ses acolytes, Sammy Weiss, furent arrêtés comme instigateurs de l'assassinat du Tombeur, mais Kushner jura ses grands dieux qu'il n'avait pas de complice. On remit en liberté Little Orgie et Sammy Weiss, mais Kushner fut condamné à la prison perpétuelle.

Le gang du Tombeur se dispersa, laissant champ libre à Little Orgie. Mais ce chef de bande cessa de s'occuper de grèves et entra dans une carrière plus lucrative. Il transféra le théâtre de ses opérations en pleine lumière de Broadway où il se livra à la contrebande de l'alcool.

Tout marcha bien jusqu'au 15 octobre 1927. Ce jour-là, il retourna à East Side pour éblouir

de son luxe ses anciens copains. Il prit avec lui un garde du corps, Legs Diamond. Les deux gangsters s'arrêtèrent en bavardant devant le numéro 10 de la Norfolk Street. Une auto de touristes passa au tournant de la rue. Un homme qui l'occupait cria : « Hé ! Little Orgie ! » Celui-ci regarda autour de lui, sourit, et reçut une balle à l'occiput. Legs fut blessé. Orgie mourut sur-le-champ ; son garde de corps se rétablit.

Presque tous les assassinats de gangsters se ressemblent et généralement leurs auteurs finissent comme le Tombeur et Little Orgie. Pendant longtemps, ces gens-là violent les lois organisées par la société pour sa protection. Mais leur justice particulière, dont ils sont si fiers, les condamne, sans débats, sans témoins, sans assistance d'avocat. Devant un tribunal, ils s'efforcent de tirer profit des moindres formalités juridiques. Pour impressionner le jury, leurs défenseurs débitent de beaux discours contre la peine de mort, cette même peine que leurs clients, sous le plus léger prétexte, appliquent sans hésiter dans leur monde anarchique.

Le regard le plus indigné qu'un gangster m'ait jamais lancé me vint de Waxey Gordon, qui avait été arrêté par mon entremise pour le meurtre de Strauss.

Quelques années après son acquittement, Waxey, que l'on venait d'inculper d'un délit moins grave, se trouvait avec moi dans le bureau de l'inspecteur en chef, John D. Coughlin.

« Vous connaissez cet homme, n'est-ce pas, Gordon ? » demanda Coughlin au gangster en me montrant.

Le visage de Gordon prit une expression hideuse.

« Où vivez-vous, maintenant ? » demandai-je à Gordon.

« A Riverside Drive, répondit-il. C'est un des

plus beaux quartiers de New-York. Les loyers y sont chers. »

— A Riverside Drive, hum ! dis-je. Au diable vert. Vous n'avez jamais gagné un dollar honnêtement, Gordon. »

— Quoi ? grogna-t-il. Vous êtes furieux parce que vous avez essayé de m'avoir et que je m'en suis tiré. »

— Mais vous méritez la prison, dis-je.

— Vous osez prétendre que je mérite la prison ! » s'écria-t-il. Jamais citoyen injustement offensé ne montra plus d'indignation que Gordon. Ses yeux de lynx me suivirent hors de la chambre.

Bien des personnes s'imaginent que les gangsters vivent dans un monde chevaleresque, et qu'ils suivent dans leurs relations mutuelles les prescriptions non écrites d'un code d'honneur. Mais c'est là un mythe. Sur les centaines de criminels que j'ai interrogés, bien peu, une fois mis au pied du mur, se refusaient à dénoncer leurs complices. Quand ils s'en abstiennent, ce n'est pas du tout parce que leur code d'honneur les oblige au silence, mais parce qu'ils redoutent la vengeance des leurs. Seuls et poussés dans leurs derniers retranchements, ils se comportent comme des lâches. Le fait qu'ils opèrent toujours en bandes suffit à prouver leur couardise.

Il n'est pas difficile d'obtenir des aveux de la part des gangsters, mais d'habitude ces confessions sont pleines de mensonges, qu'ils inventent pour tenter de rejeter sur d'autres la responsabilité de leurs forfaits et sauver leur tête. Fréquemment des gangs entiers ont comparu devant moi. En groupe, ils déploient une impudence inouïe ; isolés, ils se dégonflent. Leur méfiance mutuelle est si profonde qu'une simple allusion à une réflexion compromettante émise par l'un d'eux délie aussitôt leurs langues et

qu'ils se disputent alors à qui parlera le premier.

Le bandit blessé à mort par un poteau, qui refuse de dénoncer son meurtrier, semble un personnage sympathique, si vous regardez le crime avec un esprit romanesque. Code d'honneur, pensez-vous. Mais aucun code d'honneur ne règne dans ces milieux infâmes. La crainte seule les empêche de parler, la crainte d'exposer à une vengeance sanglante leurs familles ou leurs copains, ou même d'être tués eux-mêmes s'ils avaient la chance de guérir.

S'ils parlent à leur lit de mort, leurs déclarations sont habituellement sans valeur. Il est d'usage, dans le cas où la victime d'une attaque semble en danger, d'envoyer à son chevet des détectives et un sténographe afin d'en obtenir une déposition écrite qui puisse être invoquée au procès du meurtrier, si celui-ci est appréhendé. Mais la loi exige que, pour qu'un témoignage de ce genre soit admis, il faut prouver que son auteur n'avait plus aucun espoir d'échapper à la mort.

Or les êtres humains, y compris les bandits que j'ai interrogés in extremis, se font toujours des illusions sur leur état.

Conformément à la loi, j'ai dû bien souvent demander à des gangsters blessés grièvement, et qui d'ailleurs moururent plus tard, s'ils se croyaient en danger de mort.

« Comment pourrais-je le savoir ? » ou un « non » catégorique ou « Demandez donc au docteur », telles étaient leurs réponses habituelles. S'ils avaient fait des déclarations enregistrées au moment d'expirer, le jury n'aurait pas eu le droit d'en prendre acte.

« Avez-vous abandonné tout espoir de guérison ? » demandai-je à d'autres.

« Oh ! non, j'espère encore », m'ont-ils invariablement répondu, bien qu'à ce moment leur vie ne fût prolongée que par des moyens artifi-

ciels. Cette réponse rend également nulles et inopérantes toutes les déclarations que la victime pourrait faire.

Sous ce rapport, les braves gens ressemblent aux bandits : en face de la mort, ils se raccrochent éperdument à l'espoir. Les gangsters, dit-on, montrent beaucoup de force d'âme et se résignent devant le trépas. Encore un mythe. Ils aiment la vie, comme nous tous. Parfois ils dénoncent leurs meurtriers. Mais l'approche de la Camarde ne leur insuffle pas la sincérité dont ils étaient dépourvus en pleine vigueur. Dans bien des cas, les gangsters qu'ils dénoncent ne sont pas leurs vrais meurtriers, mais des ennemis à qui ils tentent de jouer un mauvais tour avant de disparaître.

Le vieux dicton suivant lequel un malandrin professionnel défendrait ses amis jusqu'au bout appartient aussi à la légende. Voici une histoire édifiante à ce sujet :

Le gros Joë Bintel était un personnage qui paraissait dans les bas-fonds de East Side (presque tous les malfaiteurs professionnels sont originaires de ce quartier, non point que la population y soit pire qu'ailleurs, mais parce que la pauvreté s'y retranche). C'était un cheval de retour, chargé de nombreuses condamnations. Les gangsters qu'il connaissait ne juraient que par lui. Il avait un rire enfantin et il était plein d'allant. Connaissant à fond le monde de la pègre, il se chargeait de fournir des cautions, mais il ne traitait qu'avec des professionnels, — assassins, voleurs ou hold-up men. (1)

Comme il était avant tout le monde informé des nouveaux crimes, il triomphait sans peine de la concurrence. En bref, c'était un gaillard qui se levait de bonne heure.

(1) Spécialistes des attaques à mains armées.

Il siégeait dans un petit bureau sordide au numéro 52 de la deuxième rue, près du tribunal d'Essex Market, qui, en raison de sa position centrale dans le quartier d'East Side, juge surtout les affaires de gangsters. Pour achever la déroute de ses concurrents, il alléçait ses clients en leur faisant valoir qu'il était à même de leur procurer des défenseurs, non pas de vrais juristes, mais des malins qui savaient comment on se faufile à travers les mailles du code. Le gros Joë s'imaginait qu'il avait une grande influence auprès des tribunaux. Il se targuait de déterminer leurs verdicts.

Partout où s'étendait sa réputation, il passait pour un homme loyal envers les malfaiteurs. Ses prix n'étaient pas modérés, mais, à chaque caution fournie, le coquin qu'il libérait pouvait reprendre la suite de ses exploits et gagner de l'argent pour rembourser Bintel avec intérêts et régler les honoraires de ses défenseurs. Le gros Joë devint ainsi une sorte de demi-dieu dans le monde souterrain. Il savait si bien s'y prendre que les criminels nouveaux venus à New-York le consultaient toujours avant d'entamer leurs opérations. Il avait une foule d'amis qui chantaient ses éloges à toute occasion. Celui qui se serait avisé de lui chercher querelle aurait été aussitôt assailli par ses défenseurs ; aussi personne ne s'exposait à un pareil danger.

Il vint un moment où il avait libéré tant de criminels qu'il en avait perdu de vue un grand nombre, mais, se reposant sur le soi-disant code d'honneur, il était convaincu que ses clients ne manqueraient pas de lui payer leurs dettes.

Soudain, alors que les affaires de Joë prospéraient merveilleusement, l'Etat de New-York vota un nouveau projet de loi prévoyant la réclusion perpétuelle pour les récidivistes déjà affligés de trois condamnations.

Presque tous les clients de Joë avaient déjà subi trois, quatre ou cinq condamnations et, en outre, depuis leur mise en liberté sur caution, ils attendaient leur procès pour de nouveaux délits. Une nouvelle condamnation les eût retranchés de la société pour le reste de leur vie.

L'un après l'autre disparurent plusieurs bandits à qui le gros Joë avait procuré une caution.

Le grand ami, l'ami incontesté du monde de la pègre, se vit ruiné. Aussi tranquillement, se mit-il à « travailler » ses clients en faisant des allusions discrètes à leurs nouveaux crimes. Naturellement, leur disait-il, il ne pouvait pour ce motif dénoncer publiquement les contrats qu'il avait conclus avec eux. C'eût été un acte inamical.

Cependant, les prisons se remplissaient de récidivistes que Joë avait « donnés », secrètement, cela va sans dire. La consternation régna parmi ses clients. Pendant quelque temps leurs soupçons ne se portèrent pas sur Joë.

Un mois s'écoula. Un soir, deux hommes entrèrent dans son bureau. Un coup de feu retentit. Une balle atteignit Joë à la base du crâne. Il s'écroula, la tête en avant, dans son rocking-chair. Le « grand ami » n'était plus !

On ne retrouva jamais ses assassins. Il fut enterré dans le corbillard des pauvres.

CHAPITRE XIII

Détectives amateurs

Au cours de ma carrière, j'ai dû subir quelques déboires, mais la vie m'a toujours offert des compensations. Chaque phase noire a régulièrement été suivie d'une période brillante ; et dans tout incident fâcheux, j'ai trouvé l'occasion de rire, allégeant ainsi l'atmosphère oppressante qui entoure souvent le détective.

De temps en temps, des visiteurs venaient me communiquer des découvertes et des inventions mirobolantes dans le domaine de l'investigation criminelle. Je les écoutais toujours avec scepticisme. Cette attitude, je crois, m'étais inspirée par mon expérience antérieure.

Quand Francis V. Greene devint commissaire sous le président Roosevelt, il envoya quelqu'un à Londres étudier le système des empreintes que Scotland Yard venait d'organiser. Un rapport très favorable sur ce système fut rapporté à Greene. Il pensa qu'il serait bon d'en faire l'essai. L'inspecteur en chef des détectives, homme pratique, décida de soumettre le système de Scotland Yard à une rigoureuse vérification.

A ce moment, était incarcéré dans une prison de New-York un fameux voleur anglais. Les empreintes digitales furent envoyées au service anthropométrique de la police britannique. Ni nom, ni signalement, ni renseignement d'aucune espèce sur l'identité du voleur n'avaient été joints à ces empreintes.

« Nous verrons bien maintenant ce que vaut ce système », dit l'inspecteur en chef. « Si Londres identifie notre homme, nous pourrons nous en servir. »

Au bout d'un mois, Scotland Yard répondit que les empreintes digitales étaient celles d'English Harry, cambrioleur et rat d'hôtel. C'était bien l'Anglais en question.

En conséquence, on installa le service anthropométrique à la Police judiciaire. Aujourd'hui, il contient plus de 600.000 empreintes de criminels connus. C'est une sorte d'index américain de la pègre, mais pas seulement de la pègre américaine.

C'est peut-être parce que je suis enclin à l'humour que les visiteurs dont je viens de parler m'ont souvent donné des accès de fou rire. Un jour un original me présente un détecteur mécanique qui déclenchait une sonnerie chaque fois qu'un inculpé racontait des blagues. « Si mon invention était appliquée », disait-il le plus sérieusement du monde, « personne ne pourrait plus mentir sans être aussitôt démasqué. » Une autre fois, c'est un sourcier qui se fait fort de retrouver, à l'aide de sa baguette, les armes... et même les pistes perdues. Puis ce sont des théosophes qui veulent confier à leur corps astral la mission de découvrir le refuge d'un assassin ! Le corps astral, comme on sait, se déplace avec la vitesse de la lumière, ce qui lui assure, comme moyen de transport, une supériorité incontestable sur les avions les plus rapides.

Tous attendaient, avec une fiévreuse impatience, l'opinion du service de la Sûreté.

Une après-midi, je fus appelé dans la salle de réunion, où une jeune femme mince et brune était assise en compagnie de deux hommes. Elle passait souvent la main sur son visage ou regardait le plafond en prononçant, d'une voix caverneuse, des paroles incompréhensibles. « Elle était douée d'un flair psychique pour découvrir les voleurs », me dirent ses compagnons.

Ceux-ci ne la perdaient pas du regard, sautant sur leurs pieds quand elle levait les yeux, retombant sur leur chaise quand elle se mettait à rêvasser. Ils voulaient savoir ce que je pensais de ses pouvoirs. J'interrogeai les deux types. Elle allait entrer au théâtre, me dirent-ils, et ils étaient ses agents. Si le bureau criminel attestait l'efficacité de ses méthodes, ce serait pour le trio une magnifique réclame.

Je partis en riant. Deux jours après, la jeune femme fut surprise en flagrant délit de vol à l'étalage. Je ne sais si elle pouvait flairer psychiquement les voleurs; en tous cas, le détective qui l'arrêta était doué du même pouvoir.

Des demi-fous se reconnurent coupables d'assassinats qu'il n'avaient jamais commis ou m'offrirent de débrouiller des affaires criminelles que leur imagination avait forgées de toutes pièces. Je les laissais parler jusqu'au moment où l'ambulance arrivait pour les conduire dans un asile d'aliénés.

Nous recevions aussi la visite de détectives amateurs, qui s'occupaient de criminologie, sans avoir ni le talent, ni l'entraînement nécessaire pour cela. Ils nous harcelaient souvent avec une tenacité de boule-dogue. J'avais pour ami un type de ce genre, que j'appellerai, si vous le voulez bien, Mr Holmes. Quelque peu maniaque et vaniteux, il se flattait, lui aussi, d'être doué

d'un flair infallible. Il aimait controverser avec moi sur des cas qui lui semblaient mystérieux, mais ne l'étaient pas en réalité. Il prêtait une oreille complaisante à toute personne qui lui signalait un mystère. Bien entendu, il fallait que ce fût un crime. Il ne s'intéressait pas aux simples délits.

Une nuit, à dix heures, la sonnerie du téléphone retentit chez moi, comme elle l'avait fait souvent à des heures indues. Je répondis. Mon bureau m'avisait qu'on avait trouvé un cadavre dans un motor-boat allant à la dérive dans la baie de Flushing, à Long-Island. Par une route en lacets, la seule praticable à cette heure, j'atteignis la baie et après un voyage encore plus accidenté sur l'eau et sans y voir goutte, je finis par aborder le motor-boat.

Dans la cabine gisait un corps vêtu d'une robe. Mais le visage était celui d'un jeune homme. Il exprimait la paix et le contentement, chose fréquente en cas de suicide.

Quand on a observé la mort depuis sa jeunesse, on arrive à pouvoir distinguer entre l'homicide, le suicide et l'accident. Je vis tout de suite qu'il s'agissait d'une mort volontaire.

Le fait que le jeune homme était habillé en femme ne me disposait pas à admettre un assassinat, d'après mon expérience, et l'étude que j'avais faite des œuvres de Kraft-Eling m'expliquait suffisamment cette aberration.

Le corps était froid, et déjà raide. Il devait être mort depuis quelques heures.

Une voix résonna à l'ouverture de la cabine : « Hello, est-ce vous, Carey ? » C'était l'appel amical de mon collaborateur, le médecin expert Dr Norris. « Eh bien, où s'est-il donc pendu ? » me demanda-t-il. Le docteur avait donc eu la même idée que moi, bien que l'obscurité du pont l'eût empêché d'observer à loisir. Sa ques-

tion avait été suscitée par la vue d'une corde qui entourait le corps du jeune homme.

« Il ne s'est pas pendu », lui dis-je. Le désespéré avait fait un de ces nœuds marins qu'il est presque impossible d'élargir sans les dénouer, puis il avait tiré sur la corde de toute sa force.

« Cas net de suicide, bien délibéré », dit Norris.

« Je suis tout à fait d'accord avec vous », répondis-je.

Une nouvelle enquête révéla que la veille, à 2 heures de l'après-midi, un canot avait transporté le jeune homme au motor-boat. Des matelots, qui manœuvraient à bord d'un navire, l'avaient vu entrer dans la cabine. Il n'en était plus sorti. J'annonçai, ainsi que le Dr Norris, que c'était un cas évident de suicide. Notre jugement fut contesté par le père du jeune homme qui fit part de ses doutes à mon ami Mr Holmes. Aussitôt, celui-ci, de son fauteuil, diagnostiqua un crime. Il appuya cette hypothèse sur le fait que le mort était habillé en femme et qu'il avait été étranglé avec une corde. Et, en outre, soutenait-il, il n'y avait pas de motif de suicide. A vrai dire, ces circonstances pouvaient sembler mystérieuses à un homme étranger à ma profession. Aussi je ne trouvai pas trop ridicule l'excitation de Holmes. Mais cette excitation montait jusqu'à la fureur à la pensée que je ne partageais pas son point de vue.

Puis il y eut une accalmie. Quelque temps après, il me demanda de recevoir le père du jeune homme, ce que je fis. Le vieux gentleman m'assura que je me trompais. Jamais son fils n'aurait volontairement mis fin à ses jours.

« Ma foi ! Monsieur, » lui dis-je, « j'ai infiniment de sympathie pour vous, mais je vous assure que votre fils s'est tué de ses propres mains. »

« Non, non, » insista le père, « vous faites erreur. »

Pour ne pas aggraver le chagrin de la famille, je n'avais pas cherché à découvrir le mobile du suicide. Mais, puisque l'on mettait en doute mes conclusions, il me fallait bien poursuivre l'enquête. Je n'eus qu'un court voyage à faire pour découvrir que le jeune homme avait pris une assurance sur la vie moins d'un an avant sa mort. La police contenait la clause habituelle rendant le contrat d'assurance nul et inopérant en cas de suicide de l'assuré moins d'un an après l'entrée en vigueur de la police.

L'assurance sur la vie ne fut donc jamais payée. Holmes renonça à parler de cette affaire.

Mais il était obsédé par une autre histoire qui chatouillait son penchant pour les enquêtes criminelles :

On trouva une jeune femme morte sur le perron de sa maison, la tempe trouée d'une balle. Le revolver gisait à côté du corps. L'examen de la blessure révéla que le coup avait été tiré de très près.

Toutes ces circonstances militaient en faveur du suicide. Telle était du moins mon opinion. Au cours d'une enquête sur le mobile, j'appris qu'elle vivait dans la dissipation, mais que sa famille n'en savait rien. Par égard pour la mémoire de la morte, je tenais à laisser ces détails dans l'ombre.

Mais Mr Holmes, observant les choses de loin, flaira le crime entre deux bouffées de sa pipe. Il ne parvenait pas à comprendre comment cette jeune femme, qui possédait tout ce qu'il faut pour être heureuse, qui était jolie, de bonne famille et ne manquait pas de fortune, avait pu se résoudre au suicide. Il fit examiner le corps, (il ne se dérangeait jamais lui-même en des cas pareils) et ses envoyés revinrent avec des théories qui cadraient avec la sienne.

La presse s'emballa sur cette piste. On était alors en pleine saison d'été, où les journaux les plus sérieux sont toujours enchantés de pouvoir distraire leurs lecteurs, avec une belle histoire mystérieuse, des morsures de la canicule. Ils soutinrent la version de l'assassinat, nonobstant les affirmations contraires de la Sûreté. Je dédaignai de répondre à cette campagne en rappelant de fâcheux souvenirs. Mais je téléphonai à un dentiste de Philadelphie.

« Etes-vous le Dr... ? » demandai-je.

— Oui.

— Connaissez-vous une jeune fille du nom de Frances ?

— Oui.

— L'avez-vous vue récemment ?

— Samedi dernier dans la soirée. Elle se trouvait chez moi avec... des amis.

— Docteur, possédez-vous un revolver ?

— Oui, j'en ai un.

— Quels sont sa marque, son calibre et sa couleur ?

— Smith et Wesson, 32, nickelé.

C'était la description exacte de l'arme trouvée sur le perron.

— L'avez-vous encore ?

— Naturellement. Il est dans le tiroir de mon bureau. Je vais voir.

Il s'éloigna de l'appareil. Je l'entendis se dire à lui-même d'un ton bas exprimant la surprise : « Mon Dieu ! Il n'y est plus. »

Il revint à l'appareil « Je ne sais ce qu'est devenu mon revolver », souffla-t-il.

« Tiens, » lui dis-je, « voulez-vous venir me voir. »

— Quand ? demanda-t-il anxieusement.

— Oh ! dans quelques jours, répliquai-je.

Je raccrochai l'appareil.

Moins de quatre heures après, il accourait hors d'haleine dans mon bureau, où il me fit sur la

vie de la jeune femme, un exposé que ni Holmes ni la famille de la suicidée n'avait entendu. Elle s'était emparée de l'arme à l'insu de son ami. La surprise que le dentiste avait exprimée spontanément en s'apercevant de la disparition de son revolver ainsi que son empressement à se rendre à ma convocation témoignaient nettement en faveur de son innocence.

Holmes fut profondément déçu, mais il n'intervint plus dans mes enquêtes. C'est dommage, car il aurait trouvé un bon terrain pour déployer ses talents dans le cas tragique de Barbara Reig. C'était là une affaire qui ne pouvait intéresser que médiocrement l'homme du métier, tandis que les amateurs de romans criminels y trouvaient le mystère dont ils sont épris.

Barbara, âgée de vingt ans, avait un visage agréable ; elle était bien vue de ses compagnes de travail. Un soir de juillet, on trouva son cadavre gisant sur une caisse d'outils dans un hangar d'Irving Park, à Brooklyn. La tempe droite portait la trace d'une balle. Comme dans la précédente affaire, le coup avait été tiré de près. Les jambes étaient croisées, ainsi qu'il arrive fréquemment en cas de suicide. Le sang avait coulé autour de son oreille droite et derrière son cou. S'il y avait eu meurtre, il n'en aurait pas été de même.

Cependant nous ne trouvâmes pas de revolver. Voici ce qui s'était passé :

Un violent coup de tonnerre, accompagné d'une pluie torrentielle, avait contraint la jeune fille à se réfugier dans le hangar. Sa robe ruisselait. Elle l'ôta, et la pendit à un crochet. A ce moment arriva l'agent de police Schillard. Barbara aimait ce garçon ; il faisait chaud ce soir-là ; l'agent ôta son revolver de l'étui et le posa sur la caisse. Pendant trois heures, assis à côté de la jeune fille, Schillard, désireux sans doute de rompre avec elle, l'exhorta sans succès à

épouser un de ses soupirants. Soudain, dans un accès de désespoir, elle se leva brusquement et, se ruant vers la caisse à outils, saisit l'arme et se tira une balle dans la tête avant que son ami ait pu faire un geste pour l'en empêcher.

Allôlé, l'agent prit son revolver et s'enfuit. Il rencontra un de ses camarades qu'avait alarmé la détonation.

« Avez-vous entendu un coup de feu ? » demanda celui-ci à Schillard.

« Un coup de feu, » répondit l'autre, « non, je n'ai entendu que le bruit de votre canne sur la chaussée. »

« C'est bizarre. Regardons donc par ici », dit l'agent en s'avançant vers le hangar. Ils entrèrent tous les deux et Schillard simula la surprise à la vue du cadavre.

L'agent jura d'abord qu'il ne connaissait pas la jeune fille, puis il avoua qu'il avait flirté avec elle, enfin il se décida à raconter ce qui s'était passé tout en affirmant qu'il avait quitté le hangar plus d'une heure avant la détonation. Après un procès qui n'aboutit à rien, le jury ne s'étant pas mis d'accord, Schillard fut mis hors de cause. Il y avait eu évidemment suicide.

CHAPITRE XIV

« Batteurs de buissons et vampires »

Il y a deux types d'assassins qu'il est difficile, sinon impossible, d'identifier et d'appréhender. L'un est le batteur de buissons, criminel caméléonesque qui tue par sadisme pour prélude à un vol ou pour en couronner l'exécution ; l'autre est l'éventreur, auteur des forfaits les plus atroces dans l'histoire humaine. Les crimes de ces deux variétés de monstres suscitent parmi les populations une indicible horreur.

Le batteur de buissons surgit pendant la nuit, des taillis des jardins publics devant les couples amoureux qui recherchent l'obscurité des allées solitaires. Le surnom humoristique que la police lui a donné définit exactement sa façon d'opérer : il émerge des buissons et il tue ! Mais il n'en vient là que s'il ne réussit pas à faire chanter ses victimes, car il suppose toujours qu'elles préféreront sacrifier leur portefeuille et leurs bijoux plutôt que de s'exposer à un scandale et que, pour la même raison, elles s'abstiendront de recourir à la police. En général, ces chantâ-

ges restent ignorés, à moins que le batteur de buissons ne commette un assassinat.

Les cas de ce genre sont nombreux dans les grandes villes. La Sûreté de New-York en a eu sa part. En 1907, nous eûmes à débrouiller une affaire qui révéla complètement les secrets du batteur de buissons. Un jeune fêtard, marié et apparemment heureux, se promenait un soir bras dessus bras dessous avec une jolie manucure dans l'ombre d'un viaduc. Soudain quelqu'un sortit de l'ombre et ordonna au couple de lever les bras en l'air. Devant la résistance du jeune homme, le bandit l'assomma d'un coup de bâton sur la tête. Sa compagne s'enfuit en hurlant. L'agresseur fut capturé quelques jours après. C'était un nègre qui s'était spécialisé dans ce genre de crime. Il déclara qu'ayant suivi le couple dans l'ombre, il avait entendu suffisamment leur conversation pour deviner que le jeune homme était marié avec une autre femme que la jeune personne qui l'accompagnait ce soir-là. Ce n'était pas son coup d'essai, mais ses victimes précédentes s'étaient résignées sans crier leur aventure sur les toits. Le nègre finit sur le fauteuil électrique.

Quelque temps après, un couple amoureux était assis sur un banc du Central Park quand, surgi brusquement des ténèbres, un batteur de buissons leur ordonna de lever les bras. Comme le jeune homme se montrait récalcitrant, le bandit tira sur lui un coup de revolver. Mais cette fois, la victime guérit et déposa une plainte. L'agresseur, qui était encore un nègre, fut exécuté.

Les nègres sont particulièrement adaptés à ce genre de crimes. Grâce à leur peau noire, ils peuvent se dissimuler et s'enfuir aisément. Leur silhouette se fond dans l'ombre des taillis. Les victimes ne voient jamais que deux rangées de dents de perle et des yeux blancs, seuls traits

que ces malandrins ne peuvent dérober à la vue de leurs victimes, mais qui ne permettent pas de les identifier.

Je n'ai pas été chargé de découvrir l'auteur d'un double assassinat qui, en 1922, souleva une vive émotion à New-York City, mais j'ai suivi les diverses phases de cette affaire avec la curiosité d'un observateur professionnel. Un clergyman, marié à une femme respectable, et une séduisante créature, également mariée, furent trouvés sans vie aux abords d'une petite ville où ils habitaient. Leurs corps montraient des traces de coups de feu ; en outre, la jeune femme avait la gorge coupée.

On inculpa de ce crime la veuve du ministre et ses deux frères, mais leur procès se termina par un acquittement.

Qu'il me soit permis d'exprimer mon opinion sur ce cas. La montre, la chaîne et le portefeuille avaient disparus ; on savait donc à quoi s'en tenir sur le mobile du crime. De plus, la jeune femme avait une blessure à la gorge. J'attribue à ces deux indices une extrême importance. Le nègre batteur de buissons joue souvent du couteau. J'incline à croire que la femme poussa les hauts cris quand le rôdeur attaqua le ministre et que le batteur de buissons l'égorgea pour la réduire au silence. Après avoir poignardé le pasteur, il tira encore plusieurs coups de revolver sur ses victimes pour les achever.

Les dessous des affaires criminelles sont souvent intéressants. Pour le public, un beau mystère, riche en péripéties, est comme un cirque à triple arène. Le spectateur ne parvient que difficilement à fixer son attention sur une seule arène pendant que, dans les deux autres, des artistes déploient leurs talents, des clowns parodent et des trapézistes se livrent à leurs acrobaties aériennes. Le détective ressemble à ces ar-

tistes. Il doit concentrer son esprit sur les circonstances du cas qu'il étudie sans se laisser distraire par l'ambiance.

Les crimes de vampires, de même que les empoisonnements, se produisent par séries. Généralement des femmes ou des enfants en sont victimes. Il est difficile de trouver les coupables. Nous allons voir pourquoi.

En mars 1915, la mère de Léonora Cohn, âgée de six ans, envoie son enfant chercher un pot de lait. La petite ne revient pas. Affolée, la mère se précipite hors de son logement. Aussitôt elle découvre le corps de Léonora dans un coin sombre du corridor. Un monstre avait violé l'enfant et fouillé avec un canif l'adbomen de sa petite victime, — comme je le montrai plus tard. Un pot de lait était posé par terre, à côté d'un morceau de nougat que l'enfant avait entamé. Aucun locataire n'avait entendu de cris ni de bruits de lutte. Personne n'avait vu la petite sortir de la maison ou y rentrer.

Nous n'eûmes aucune difficulté à trouver le fabricant de nougat, mais, comme ce produit était distribué dans presque toutes les petites confiseries de l'Est, nous ne parvînmes pas à découvrir la boutique d'où provenait le morceau que Léonora avait grignoté. Il est probable que le vampire s'était servi du bonbon comme d'un appât pour attirer l'enfant.

Trois mois plus tard, Charles Murray, âgé de quatre ans et demi, fut éventré de la même façon. On trouva son cadavre sous l'escalier de l'immeuble où vivait sa famille. Le monstre s'était encore servi d'un canif. Dans le cas Murray, comme dans le cas Cohn, personne ne l'avait vu entrer dans la maison ou en sortir. Les deux assassinats furent commis à peu près dans les mêmes parages. Toutes les familles de la ville vivaient dans la terreur. On défendait aux enfants de sortir. Des agents en civil sur-

veillaient les quartiers suspects, mais on n'eut pas à déplorer de nouvelles victimes.

Le public exprime une surprise indignée quand la police ne réussit pas à mettre la main sur un vampire. Nous sommes en butte aux critiques les plus implacables. Cependant les circonstances qui entourent la perpétration de ce genre de crimes excluent la possibilité de découvrir le coupable.

Ces atrocités sont préparées de longue main. Les vampires accomplissent leurs forfaits dans des recoins sombres, après s'être assurés que personne n'est en vue. Kraft-Ebing explique fort bien pourquoi ces crimes sont commis par séries. Les vampires sont des pervers. L'envie de tuer leur vient spontanément. Très fréquemment de longs intervalles s'écoulent entre leurs accès de sadisme. Dans quelques cas que les psychopathes ont pu étudier, les coupables ne se rappelaient plus rien.

On croit généralement que le vampire est un marin ou un homme qui a rompu pendant longtemps avec la vie civilisée. Invariablement Scotland Yard cherche les éventreurs dans les bas-fonds des ports maritimes. Je connais quelques cas qui confirment ce point de vue. Je vais narer succinctement, à titre d'exemple, l'affaire Tottermann.

Cet individu était un raté de la marine. Sur le bord de l'océan, près d'une habitation, on trouva le cadavre d'une jeune femme tailladé d'une façon qui trahissait la main d'un vampire.

Mc Cafferty et moi-même suivîmes la piste de l'assassin et, après diverses pérégrinations, nous l'arrêtâmes à bord d'un navire dans un port de la Nouvelle Angleterre. S'il n'avait pas oublié un objet dans la chambre de la victime, nous n'aurions jamais pu le saisir. Pas de témoin. Il avait épié patiemment l'occasion d'entrer dans la chambre de la jeune femme sans

A LA POURSUITE DU CRIME

être remarqué. Sauf en ce qui concernait l'âge de la victime, ce crime était semblable dans ses particularités aux assassinats de Léonora Cohn et de Charlie Murray. Bien des années cependant, s'étaient écoulées entre ces forfaits.

Totterman fut condamné à mort. Il s'échappa de la prison d'Auburn et on le reprit, mais la sentence capitale fut commuée en la réclusion perpétuelle. Quand il eut purgé vingt-cinq ans de sa peine, on le remit en liberté.

CHAPITRE XV

Un forgeron se joint à notre équipe

Le 16 septembre 1920, à midi 57 exactement, une terrible explosion secoua le quartier financier de New-York, tuant net trente et une personnes et en blessant 125, dont quelques-unes moururent peu après.

Bientôt on apprit qu'une bombe avait éclaté à Wall Street près de Broad, juste en face du Bureau des vérifications des Etats-Unis qui est contigu à l'immeuble de la Trésorerie fédérale. De l'autre côté de la rue se dresse la banque Morgan, un des plus grands établissements bancaires du monde ; 70 mètres à l'Ouest, la Banker's Trust C^o et 50 mètres au sud-ouest, la Bourse de New-York.

L'explosif avait été placé en plein centre bancaire. M. Morgan voyageait alors en Europe. Sa banque et le Bureau des vérifications subirent de très graves dommages. Les fenêtres furent réduites en miettes et les murs de granit criblés de myriades de petits projectiles métalliques lancés par l'explosion. Un employé de Morgan perdit la vie.

Suivis de près par les agents du Service Secret, tous les détectives disponibles accoururent sur le théâtre de l'explosion, qui présentait l'aspect d'un charnier. On vit aussitôt qu'il s'agissait d'un attentat sans précédent.

Le Dr Norris était déjà arrivé. Du corps d'une victime âgée de seize ans, il extirpa un fragment de fer doux recourbé qui avait dû faire partie de l'enveloppe de métal où se trouvait l'explosif.

Sur la chaussée, presque en face du Bureau des vérifications, nous aperçûmes une dépression profonde, semblable à l'empreinte qu'aurait pu faire un lourd tonneau en tombant sur de l'asphalte chaud. En procédant à des recherches dans le voisinage immédiat, on trouva des débris métalliques et deux poignées d'objets cylindriques, qu'une bombe assez grande aurait pu contenir.

Une victime déclara, en mourant, qu'elle avait vu, quelques instants avant l'explosion, une voiture branlante se renverser au tournant de la rue et prendre feu. Un balayeur avait vu, sur le coup de midi, arriver de l'ouest, en grinçant, une vieille carriole, trainée par un cheval. Une voix lui cria : « Dépêche-toi, veux-tu bien t'en aller ! » Sur le siège étaient assis deux hommes basanés, vêtus de haillons. Ils ressemblaient à des colporteurs d'East Side. Quelques instants après, l'explosion se produisit. Apparemment les conducteurs de la voiture ne voulaient pas tuer un ouvrier.

D'autres témoins affirmèrent avoir aperçu, un peu avant midi, une voiture rouge ornée de drapeaux, qui s'avançait en longeant Wall Street vers un immeuble en construction.

Le docteur Norris communiqua que les corps des victimes portaient des brûlures jaunâtres, comme celles que fait le trinitrotoluol.

Le cheval avait été déchiqueté et la voiture réduite en miettes.

On pensa que l'attentat était l'œuvre d'une bande d'anarchistes. Les soupçons se portèrent sur l'association de la « Terre maternelle ». En 1914, trois membres de ce groupe avaient été tués par l'explosion prématurée d'une bombe qu'ils étaient en train de charger dans un logement de l'avenue Lexington. On se dit d'abord qu'il fallait chercher les coupables parmi les survivants de l'association, mais cette hypothèse n'était guère vraisemblable, pour la bonne raison qu'ils ne devaient pas avoir eu envie de recommencer.

Un fait plus troublant encore : un certain nombre de personnalités en vue de Wall Street avaient été averties quelques jours avant l'explosion. Au domicile d'un couliissier était parvenu le billet suivant, signé Ed. Fischer : « Mercredi 15, quittez à trois heures le quartier de Wall Street. Salutations. »

Ce Fischer, qui passait pour loufoque, avait travaillé à la Commission militaire française pendant la guerre.

Le vendredi 17 décembre, le capitaine Cockran, inspecteur en chef des Postes, annonça que ses hommes avaient trouvé un paquet de circulaires dans une boîte aux lettres située au coin de Cedar Street et de Broadway, à un block environ du lieu de l'attentat. Suivant une communication des autorités postales, ce paquet avait été jeté dans la boîte entre 11-30 et 11-58 du matin, probablement au moment où la voiture tournait dans Wall Street.

Ces circulaires, adressées aux anarchistes américains, tendaient à confirmer l'impression que ce forfait satanique était l'œuvre de partisans de l'action directe, mais d'origine étrangère, non américaine. Quelques mots étaient mal orthographiés et il semblait bien que les

mots « anarchistes américains » n'avaient été employés que pour dépister la police. Il existait alors aux États-Unis de nombreux groupes anarchistes dont presque tous menaient des campagnes en vue d'obtenir la libération de leurs camarades emprisonnés pour propagande subversive contre la guerre. Faire des recherches parmi ces groupes eût exigé des mois, et l'on n'aurait même pas eu la certitude de découvrir les coupables, qui auraient eu le temps de se mettre à l'abri.

Après de minutieuses investigations nous parvîmes à découvrir, grâce à l'expérience d'un nouveau détective, du nom de Spillane, qui avait été forgeron avant d'entrer dans la police, que les fers à charnière du cheval tué dans l'explosion ne pouvaient avoir été fabriqués que dans une boutique d'Elisabeth Street tenue par deux frères Italiens.

Au lieu d'aborder ceux-ci directement, les détectives Martin, Donohue et Spillane allèrent acheter dans leur boutique un fer à cheval. En comparant cet objet avec le fer du cheval tué, ils acquirent la conviction qu'ils avaient trouvé la bonne piste.

Nous demandâmes alors au frère aîné s'il ne se rappelait pas avoir ferré un cheval attelé à une vieille voiture de laitier.

Les yeux de l'homme brillèrent. Il secoua la tête. Oh ! non, il ne s'en souvenait pas.

Lui mettant sous les yeux les deux fers trouvés après l'explosion, nous lui demandâmes s'ils ne sortaient pas de sa boutique. Il nia de nouveau.

Nous lui fîmes remarquer alors que ces objets étaient identiques à celui que les détectives avaient acheté. Cette fois, il se rappela. Oui. Le jour de l'explosion, de bonne heure dans la matinée, une antique carriole, conduite par deux individus basanés, s'était arrêtée devant la

porte de sa boutique. L'un d'eux était descendu du siège, et, s'adressant au forgeron en italien, lui avait demandé de ferrer son cheval. C'est ce que le forgeron avait fait à deux reprises. Son client, qui était habillé comme un portefaix, le paya, remonta sur le siège et partit. L'Italien n'avait pas observé l'homme avec attention. Il hésitait évidemment à parler. Quand les détectives eurent apaisé ses craintes en lui promettant la protection de la police, et en s'engageant à ne rendre publiques ni ses révélations, ni son identité, il se décida à raconter ce qu'il savait : Il avait rencontré le conducteur de la voiture, dit-il, dans un quartier italien de la ville. Les détectives l'engagèrent alors à les accompagner ; peut-être aurait-il la chance d'apercevoir l'homme de nouveau. Mais le forgeron renâcla. Il était disposé à faire de son mieux pour aider la justice, mais il ne voulait pas s'exposer à une vengeance. Les journaux sauraient vite qu'il renseignait la police.

On amena le forgeron à mon bureau. Pendant des heures, je m'efforçai de convaincre ce petit homme craintif et buté. Je fis ressortir l'atrocité du crime en lui promettant de prendre des mesures pour sa sauvegarde. « Lui seul, ajoutai-je, pouvait aider la justice. Jamais on ne connaîtrait le rôle qu'il avait joué en cette affaire. J'avais donné l'ordre de ne rien communiquer à la presse à ce sujet.

Il demeura assis sans souffler mot ; mais son agitation intérieure était visible. Enfin, il déclara qu'il guiderait les détectives si l'on ne négligeait rien pour sa protection. Il ne doutait pas que les journaux ignoraient son existence, car son nom n'était pas mentionné dans les articles consacrés tous les jours à l'explosion de Wall Street.

Le lendemain matin, j'arrivai à mon bureau de bonne heure, tout à fait certain que nous al-

A LA POURSUITE DU CRIME

lions découvrir au moins l'un des deux conducteurs de la voiture.

On m'apporta un journal. Sur la première page, en caractères gras, était racontée en détails la découverte du forgeron, mais on affirmait que la police n'y était pour rien. En outre, on publiait le nom et l'adresse du forgeron, qui devait être convoqué par le grand jury fédéral.

Une heure plus tard, le petit Italien se rua dans mon office. Pâle comme un linge, il tremblait des pieds à la tête en débitant des phrases incohérentes. Il ne pouvait plus accéder à ma demande. Tout le monde le connaissait maintenant. J'argumentai en vain. Je n'arrivai pas à le faire changer d'idée.

Nous fûmes donc obligés de renoncer à nos recherches. L'affaire de Wall Street sera bientôt classée. On ne connaîtra les coupables que si un jour, à la suite d'une querelle, ils sont dénoncés par un copain. C'est là un fait qui se produit souvent dans des cas semblables.

CHAPITRE XVI

Papillons magnétiques

A 11 heures du matin, le jeudi 15 mars 1923, Dorothy King fut trouvée morte dans le logement-atelier qu'elle occupait au sommet d'un immeuble à 5 étages, n° 44, 57^e rue à l'Ouest. Une femme de couleur, connue sous le nom de Billy, découvrit le cadavre et informa le policeman de service. Un employé d'ambulance, venu pour emporter le corps, remarqua des brûlures à la bouche de la jeune femme, ainsi qu'une bouteille vide sur le lit, et il supposa qu'il s'agissait d'un suicide par le poison.

Je n'attendis pas l'arrivée du médecin expert pour examiner la pièce. Dorothy avait été certainement assassinée. L'appartement se composait d'un boudoir, d'une chambre à coucher, d'un salon et d'une cuisine minuscule dont l'unique fenêtre donnait sur la cour.

On procéda aux recherches rituelles d'empreintes digitales, mais sans aboutir à un résultat positif. Au pied du lit, était une bouteille vide qui avait contenu du chloroforme et de la quate

hydrophile. A côté, j'aperçus un de ces petits peignes que les hommes portent habituellement dans leur gousset. Il est probable que cet objet de toilette était tombé de la poche du criminel, au moment où celui-ci se penchait sur le lit pour chloroformer sa victime. Dans l'antichambre, nous trouvâmes un parapluie d'homme qui contenait dans ses plis un lambeau de ouate, semblable à celle que nous avons aperçue sur le lit.

Une paire de pyjamas, en soie jaune, était dissimulée sous un canapé du boudoir. Près de la porte de l'antichambre, qui donnait sur un palier, deux robes assez modestes, ayant appartenu à la morte, avaient été jetées sur le plancher. Aucun indice ne permettait de croire que la porte d'entrée eût été forcée. Il y avait une fenêtre dans chaque pièce. Celle de la chambre à coucher était ouverte. Le voleur avait pénétré par la porte et qui sait si la jeune femme elle-même ne l'avait pas introduit chez elle ? Le vol avait été évidemment le mobile du crime.

Le visage de Dorothy était brûlé autour de la bouche par le chloroforme ; le dedans de sa lèvre inférieure portait une légère érosion et les draps froissés montraient qu'elle s'était débattue.

Grâce à la camériste « Billy », je pus me faire une idée plus nette des circonstances du crime. Elle était entrée chez sa maîtresse à 11 h. 30 du matin, à l'aide de sa propre clef. A la vue des deux robes jetées sur le plancher, elle s'était alarmée. Traversant d'un saut le boudoir, elle avait aperçu le corps dans la chambre à coucher. Il gisait sur le côté gauche, la tête à demi enfoncée sous un oreiller. Les pieds étaient froids, mais la poitrine avait conservé encore un peu de chaleur. Le bras gauche était tordu sous le corps, et le bras droit pendait au bord du lit.

La camériste remarqua ensuite que le télé-

phone, ordinairement posé sur une table près du chevet du lit, avait été mis sur le plancher dans le boudoir, mais que les fils étaient intacts. Je conclus aussitôt de ce fait que l'auteur de l'assassinat était probablement un voleur professionnel qui avait administré le chloroforme pour réduire sa victime à l'impuissance, mais non point pour la tuer. Dans le cas contraire, il se serait empressé de couper les fils téléphoniques. L'emploi du chloroforme et le déplacement de l'appareil téléphonique, c'étaient là des circonstances qui indiquaient que le voleur avait craint que la jeune femme ne reprît conscience.

Il manquait un nécessaire de cuir, me dit Billy, 15.000 dollars de bijoux, de l'argent, et une robe. Un léger manteau d'hermine et une écharpe coûteuse avaient également disparu. Je fus donc confirmé dans l'idée qu'un cambrioleur professionnel avait commis le crime, puisqu'on avait emporté les vêtements les plus coûteux en abandonnant les autres. Bien des malfaiteurs de ce genre sont des nègres qui se plaisent à voler les garde-robes pour en faire présent à leurs amies.

La bonne me parla de nombreuses lettres que miss King avait reçues de ses soupirants. Elle m'en apporta un paquet, signées de prénoms masculins. Elles parlaient le langage de la passion. J'en citerai une pour donner une idée de toutes les autres :

« Dottie chérie,

« Encore deux jours et je serai dans tes bras. J'ai hâte de te revoir, pour couvrir de baisers tes adorables petons... »

Je m'apprétais à questionner la bonne au sujet des pyjamas qui avaient été fourrés sous le canapé, quand une femme aux manières affectées entra dans le logement. Je l'interrogeai. C'était la mère de la femme assassinée. Follement exci-

tée, elle lançait des imprécations contre un certain Guimarès, qu'elle haïssait, disait-elle, parce qu'il avait rendu sa fille malheureuse. Le prénom de cet homme était Albert et il fréquentait les locaux de nuit.

Des détectives se mirent aussitôt en quête de Guimarès pour le conduire à la Sûreté.

Je continuai à interroger la jeune bonne. Elle déclara que les pyjamas n'appartenaient pas à Guimarès, mais qu'ils avaient été laissés dans la chambre par Mr Marshall, l'entreteneur de Miss King, qui habitait Boston. Mrs Keenan, la mère de Dorothée, interrompit à ce moment Billy pour nous dire qu'un ami de Mr Marshall avait téléphoné à midi et qu'il avait été bouleversé à la nouvelle de l'assassinat de la jeune femme. Comme Mrs Keenan poursuivait son récit, elle s'aperçut que son interlocuteur avait raccroché l'appareil.

Billy se montrait évasive au sujet des pyjamas. Elle finit par reconnaître qu'elle les avait enfoncés sous le canapé pour les soustraire aux investigations de la police. « Mr Marshall, me dit-elle, est un si charmant homme ! » Elle pensait que l'ami sérieux avait dû passer la nuit précédente chez Dorothy.

Les lettres trouvées dans l'appartement, me dit la bonne, avaient été envoyées par Mr Marshall pendant son séjour à Palm Beach (Floride). Quelques jours après l'arrivée de la dernière, Marshall téléphona de New-York qu'il viendrait déjeuner avec Miss King. Il arriva le mercredi 14 mars, vers midi, avec son secrétaire, Mr Wilson. Tous deux prirent le lunch avec Dorothy et Mr Wilson s'en alla. Marshall partit également une heure plus tard environ, en promettant à son amie de revenir la prendre pour dîner à 7 h. 30.

Marshall, dit la camériste, était à peine sorti que Miss King téléphona à Guimarès que son en-

treteneur lui avait donné des bijoux et de l'argent. Il est probable que la jeune femme se querrela avec son gigolo, car elle parlait un peu fort, et, quand elle raccrocha l'appareil, son visage ruisselait de larmes.

Marshall et Wilson revinrent à 7 h. 30. Quelques minutes plus tard, ils quittèrent Miss King. Ils furent accompagnés jusqu'au bas de l'escalier par le nègre de l'ascenseur, John Thomas. Vers minuit, déclara celui-ci, les deux hommes revinrent et plus tard Wilson seul sortit. Le liftman nia tout d'abord avoir fait descendre Marshall, mais ensuite, interrogé de nouveau, il reconnut que le jeudi matin 15 mars, à 2 h. 30, Marshall, en sortant de l'appartement de Miss King, avait pris l'ascenseur et lui avait donné un pourboire de deux dollars.

Ainsi Marshall s'était trouvé dans l'appartement de Dorothy cinq heures environ avant l'assassinat. Le liftman et Billy le décrivent comme un homme d'âge moyen, aux cheveux blancs, grand et plein de dignité.

On envoya des détectives à sa recherche.

Entre temps, on amena Guimarès.

C'était un jeune homme, natif de Porto-Rico, qui, un an auparavant, avait fait la connaissance de Miss King dans un club de nuit. Elle en était tombée amoureuse. Il reconnut qu'il avait été inculpé d'escroquerie, mais qu'il s'était dérobé par la fuite aux poursuites judiciaires. On l'avait appréhendé dans un autre Etat, mais les pourparlers en vue de son extradition ayant tourné en sa faveur, on l'avait relaxé sur caution. C'était à Miss King qu'il devait sa liberté.

Il avoua que la jeune femme l'avait comblé de cadeaux en argent, en bijoux et en vêtements. Grâce à ses libéralités, il avait pu ouvrir une maison de coulisse. Je demandai à Guimarès ce qu'étaient devenus deux broches en diamants que

Mr Marshall avait données à Miss King. Mais il put prouver que son amie lui en avait fait cadeau depuis longtemps. La veille de l'assassinat, il avait dîné dans un café populaire avec deux jeunes gens appartenant à des familles distinguées de New-York ; après diner, il était allé se divertir dans divers locaux de nuit. A 2 h. 30, il avait regagné son hôtel ; puis, il s'était couché après avoir téléphoné à Miss King sans en recevoir de réponse. Vers 7 h. 30, on lui avait servi son déjeuner dans sa chambre. On vérifia soigneusement ses déclarations, qui furent reconnues exactes.

En interrogeant cet aventurier, je remarquai qu'il avait des écorchures à la main droite. Guimarès affirma que la nuit précédente il s'était battu dans un local sous l'influence de l'alcool, mais qu'il ne se rappelait que vaguement cet incident. Vérification faite, il avait dit la vérité.

Comme la perquisition dans sa chambre avait amené la découverte d'un revolver, on l'arrêta pour violation de la loi prohibant la détention d'armes. Une enquête minutieuse sur ses faits et gestes montra qu'il n'avait pu être chez Miss King avant, pendant et aussitôt après le crime.

Toutes ces circonstances formaient bien les ingrédients d'une affaire sensationnelle. Les journaux dépeignirent Guimarès comme un maître chanteur, bien que cette accusation ne fût en rien justifiée ; Marshall reçut le sobriquet de « papa en sucre », expression alors usitée aux Etats-Unis pour désigner les michés d'âge respectable. Quant à la jeune femme, on étala au grand jour son passé.

Nous étions toujours à la recherche de Marshall. Tout à coup un substitut du procureur du district fut informé par un avocat en vue que son client John Marshall, était prêt à exposer devant la justice ce qu'il savait de l'affaire King.

Le protecteur de Dorothy reconnut que Marshall n'était pas son vrai nom. Je n'entends pas trahir ici son incognito. C'est un homme éminent qui occupe une situation en vue dans le monde des affaires. Pendant quelques heures qui durent lui sembler bien longues, il nous raconta longuement ses relations avec Miss King, sans passer sous silence quelques faits que la camériste « Billy » et le nègre de l'ascenseur avaient dissimulés par égard pour lui. Les journaux ne nous ménagèrent pas les critiques, parce que nous avions refusé, conformément à l'engagement que nous avions pris envers lui, de leur communiquer la déposition de Marshall. On comprend d'ailleurs leur dépit : nous les avons privés de l'élément le plus romanesque de l'affaire.

CHAPITRE XVII

L'homme aux cinq cents noms

Le matin du 29 décembre 1927, une locataire de l'immeuble du numéro 267 de la 190^e rue, à l'Ouest, remarqua que la porte du logement situé sur le même palier que le sien était entrebâillée. Elle frappa et, ne recevant pas de réponse, appela à haute voix, mais personne ne vint. Elle se décida alors à pénétrer dans le logement.

Sur le plancher de la salle de bains gisait le corps de la locataire, Mrs Emmeline Harrington, une actrice d'environ 39 ans, vêtu d'une chemise de nuit et d'un kimono. Les jambes étaient nues. On prévint la police et, par la voie régulière, la Sûreté fut mise en mouvement. Je visitai le logement avec les enquêteurs.

La victime avait au front plusieurs blessures, dont l'apparence me donna à penser qu'elle avait dû être assommée avec un instrument dont l'extrémité était semblable à une petite boule. Le cadavre gisait entre la baignoire et le mur. Derrière la porte ouverte pendaient une paire de bas tachés de sang. L'actrice avait donc été assommée dans la salle de bain. Une bouteille, qui s'était brisée en tombant d'une planchette fixée au mur, montrait que la victime avait lutté avec son agresseur. A en juger par l'état du corps, la mort remontait au moins à cinq jours.

Un tiroir était ouvert. Tout ce qu'il contenait

avait été enlevé. Nous fûmes donc fixés tout de suite sur la mobile du crime.

La femme qui avait trouvé le corps fournit de nombreux détails. Elle nous raconta que, le matin du 23 décembre, vers 10 heures, elle avait entendu un cri qui semblait venir de chez Mrs Harrington et que, mue par une curiosité naturelle, elle avait sonné à la porte de sa voisine. Comme personne ne lui ouvrait et qu'elle ne percevait d'ailleurs plus de bruit, elle pensa que l'actrice s'était effrayée sans raison. Elle rentra chez elle et, entendant marcher dans le logement de Mrs Harrington, elle se dit que son inquiétude était sans fondement.

Des locataires firent allusion au mari de l'actrice, mais on ne l'avait pas rencontré dans la maison depuis des semaines. Des détectives se mirent alors à sa recherche.

La femme et la fille d'un ancien gérant de l'immeuble me décrivirent une robe, quelques bagues précieuses, une montre-bracelet et d'autres bijoux qu'elles avaient remarqués sur Mrs Harrington avec cette attention que portent habituellement les femmes à tout ce qui concerne la parure et l'habillement de leurs pareilles. Tous ces objets avaient disparu, ainsi que les clefs et les bulletins de gaz et d'électricité.

Comment l'assassin avait-il pu entrer ?

Le propriétaire déposa que, le 22 décembre, un homme avait rendu visite à Mrs Harrington dans l'intention de sous-louer son appartement. L'actrice voulait s'absenter durant les fêtes de Noël. Ce visiteur avait d'abord téléphoné à la suite d'une annonce insérée par elle. Il devait venir le lendemain 23 décembre signer le contrat et prendre possession du logement.

D'autres locataires avaient remarqué que l'actrice, de nature assez craintive, n'admettait personne chez elle sans précaution. Habituelle-

ment, quand quelqu'un sonnait, elle criait toujours : « Qui est là ? » et ne se décidait à ouvrir que si le visiteur ou la visiteuse montrait patte blanche.

On découvrit Mr Harrington dans une ville très éloignée de New-York, où il était installé depuis quelques semaines. Lui aussi, faisait du théâtre, mais il n'était plus en fait le mari de l'actrice. Le divorce avait été prononcé, mais il restait encore quelques formalités à remplir. Servés des sensations qu'ils avaient escomptées, les journaux finirent par reléguer à la dernière page les comptes rendus de ce crime. Le passé de la disparue ne prêtait d'ailleurs pas à la fantaisie. Mrs Harrington, qui avait joui d'une certaine vogue pendant sa jeunesse, s'était vue contrainte récemment d'accepter les offres d'un imprésario. Elle possédait quelques bijoux, mais, bien que sa beauté excitât l'admiration, elle manquait de « sex appeal », de sorte qu'elle n'avait pas trouvé de riches protecteurs.

Le crime était très facile à reconstituer. L'homme qui, soi-disant, voulait sous-louer, n'était autre que l'assassin. Personne ne l'avait vu entrer chez l'actrice ni en sortir. Venu à la suite d'une annonce, il s'était engagé à prendre le lendemain possession du logement. Mais l'unique témoin de cet entretien ne parlerait plus.

Voici probablement ce qui s'était passé : En entendant sonner, Mrs Harrington se dirige vers la porte en criant, suivant sa coutume : « Qui est là ? » L'inconnu, tout en lui rappelant sa visite de la veille, pousse brusquement la porte que l'actrice avait sans doute entr'ouverte. Elle s'enfuit dans la salle de bain, comme font toutes les femmes en pareil cas. Le voleur y fait irruption derrière elle et la frappe.

C'était un malfaiteur professionnel. Cela ne fai-

sait aucun doute. Il avait épié l'occasion d'entrer et de sortir sans être remarqué. Et personne ne l'avait vu.

En juin 1928, à New-Haven, un homme prit une chambre à l'hôtel Taft, après avoir inscrit son nom sur le registre des voyageurs. Comme unique bagage, il n'avait qu'un nécessaire. Quelques heures après, il téléphonait à deux jeunes femmes habitant une ville voisine, qui ne tardèrent pas à arriver en auto.

Au bout de quelques jours, il présenta un chèque au gérant de l'hôtel Julian Lavin en lui exprimant le désir d'en encaisser le montant. Le nouveau venu donnait l'impression d'avoir fait une noce carabinée. Ses mains tremblaient, ses yeux étaient injectés de sang. Se rappelant que ce client n'avait apporté qu'un nécessaire, Lavin refusa de régler le chèque. L'autre quitta alors l'hôtel en grognant, visiblement furieux, mais sans emporter son léger bagage. Ne le voyant pas reparaitre, Lavin visita sa chambre. Il trouva le nécessaire et l'ouvrit. Il aperçut un paquet de lettres dont l'adresse portait un nom différent de celui que son hôte avait inscrit sur le registre. Cette circonstance éveilla les soupçons de Lavin, qui examina les autres objets contenus dans le nécessaire. Il découvrit un trousseau de quatorze clefs, quelques notes acquittées de gaz et d'électricité et une alliance sur laquelle était gravée « Guy à Emma ». Les notes étaient libellées au nom de Mrs E. Harrington, n° 617, 190^e rue, à l'Ouest, New-York.

Lavin examina ensuite les lettres. Elles étaient adressées à Mr Frederick W. Edel, n° 121, 90^e rue, à l'Ouest. Se souvenant tout à coup de l'assassinat de Mrs Harrington, le gérant téléphona à la police de New-Haven.

Accourus aussitôt, les détectives se rappelèrent qu'un individu du nom de Edel avait été

jugé à Meriden (Connecticut), sous l'inculpation d'assassinat. A vrai dire, le procès s'était terminé par un acquittement, mais plus tard Edel avait été impliqué dans le meurtre d'un certain David C. Dudley. En outre, on apprit qu'Edel, qui purgeait une peine d'emprisonnement à Dannemora pour avoir commis un vol au préjudice d'un chauffeur de taxi, avait été mis en liberté sur parole, mais qu'il ne s'était pas présenté à la police aux dates prescrites.

La police de New-Haven nous fit part aussitôt de l'incident. Munis de photographies des empreintes digitales et du signalement d'Edel, des détectives partirent immédiatement pour New-Haven. Tous ces documents, reproduits en grand nombre d'exemplaires, furent insérés dans une circulaire et envoyés aux cinq mille commissariats des Etats-Unis. D'autres détectives allèrent enquêter à l'adresse mentionnée sur les lettres.

On apporta le nécessaire à la Sûreté. Winkelman et Roger interrogèrent à New-Haven les deux compagnes d'Edel. Celui-ci avait confié une robe à l'une d'elles ; on constata que ce vêtement était bien celui qui manquait chez Mrs Harrington. Elles racontèrent qu'Edel dépensait beaucoup d'argent.

Dans le nécessaire, nous trouvâmes un instrument pour ouvrir les boîtes et un outil nickelé pouvant servir de pince et de couteau, tous les deux tachés de sang. Les lettres contenaient de précieux renseignements sur le passé d'Edel. Elles nous apprirent notamment qu'il avait tenu longtemps le bar de l'hôtel Smelline (Saint-Paul) et qu'il entretenait des rapports intimes avec plusieurs habitants de cette ville. Cependant la police de Saint-Paul ne put nous fournir sur lui aucune information, sauf que son signalement répondait à celui d'un individu qui avait falsifié des mandats-poste dans de petites villes du Min-

nesota. Entre temps, les inspecteurs de la poste, qui le faisaient rechercher, avaient été avisés par nos circulaires.

En mars, un homme se présenta à la poste d'Hopkins (Minnesota), pour acheter un mandat de faible valeur. Mais l'employé, qui connaissait le signalement d'Edel, n'ignorait pas non plus que le faussaire avait l'habitude de procéder ainsi, puis qu'il augmentait le chiffre du mandat avant de l'encaisser.

« Attendez une minute », dit-il. S'écartant du guichet, il envoya chercher le brigadier de gendarmerie. Edel s'éclipsa, mais on se lança à sa poursuite, et il fut arrêté après avoir parcouru deux kilomètres. On le conduisit à New-York où on l'inclupa d'assassinat.

Arracher une confession à un prévenu est une tâche assez ardue.

Pour être utilisés comme témoignage devant un tribunal, ses aveux doivent remplir diverses formalités et sauvegardes. Le juge ne peut en faire état qu'après avoir vérifié qu'ils ont été faits volontairement par l'accusé. Afin que cette condition fût satisfaite, j'avais imaginé une procédure spéciale pour recueillir les déclarations d'un inculpé. Après l'avoir interrogé à la Sûreté, je le conduisais sur le lieu du crime dans une auto de police ouverte, en compagnie d'un sténographe et de plusieurs agents. Durant la course, je lui posais des questions sans me soucier d'être entendu par les passants.

Dès son arrivée à New-York, je menai d'abord Edel dans le voisinage de la maison meublée où il avait vécu, mais il ne parvenait pas à la repérer. Nous tournâmes vainement plusieurs fois autour du block. Il finit par s'y reconnaître et il me conduisit au garni où il avait vécu. Là nous trouvâmes une vieille pendule qu'il me dit avoir dérobée dans une maison de la ville basse. Puis il parla à la logeuse qui se souvenait de lui.

« Menez-moi maintenant à l'endroit où vous avez volé la pendule », suggérai-je.

Nous repartîmes en auto, Edel donnant des directives au chauffeur. La voiture s'arrêta devant une grande maison meublée. Edel nous escorta jusqu'au logement de Mrs Peterson, et pénétra chez elle au moyen d'une clef qu'il prit dans la boîte aux lettres. Nous le suivîmes et, en présence de cette dame, Edel reconstitua le vol, à la grande surprise de celle-ci. Nous lui montrâmes la pendule, qu'elle reconnut comme sienne. Edel répondit sans hésiter à toutes nos questions.

Nous repartîmes en auto, après avoir dit au chauffeur de nous mener à la 90^e rue, à l'Ouest. En chemin, je parlai à Edel de son passé. Il reconnut que depuis longtemps il n'avait pas connu d'autre industrie que le vol. Pendant cette période, il avait pris tant de faux noms qu'il put en retrouver cinq cents au fond de sa mémoire. Il expliqua comment il s'était enfui de New-Haven à Saint-Paul en changeant de nom chaque jour.

Cependant, nous approchions de l'immeuble où avait habité Mrs Harrington.

« Avez-vous jamais travaillé dans ce quartier ? » lui demandai-je.

« Jamais », répliqua-t-il.

« Etes-vous jamais entré dans cette maison ? » demandai-je.

« Jamais de la vie. »

En montant l'escalier qui menait directement au logement de Mrs Harrington, Edel se troubla.

Un détective prit le trousseau des quinze clefs, en glissa une dans la serrure et ouvrit. Nous entrâmes.

« Quand êtes-vous venu ici ? » questionnai-je.

Edel recula sans répondre. Nous franchîmes le seuil de la salle de bain.

A LA POURSUITE DU CRIME

« Reconnaissez-vous cette pièce ? »

Il ne répondit pas.

« Comment avez-vous fait pour entrer ? »

Il resta silencieux.

« D'où tenez-vous les objets que l'on a trouvés dans votre nécessaire et qui appartenaient à Mrs Harrington ? »

« De Mrs Harrington elle-même, me dit-il. Un chauffeur de taxi me les a apportés un matin de sa part. »

« Ainsi vous connaissiez Mrs Harrington ? »

« Je l'ai rencontrée dans un restaurant il y a quelques années », dit-il vivement. « Nous avons flirté. Elle m'a écrit et quand j'arrivai à New-York j'ai reçu ces objets. »

Nous retournâmes à la Sûreté. Il fut bientôt établi qu'Edel, avant le jour où il rendit visite à Mrs Harrington, n'avait jamais vu l'actrice.

Edel ne fit aucune difficulté à se reconnaître coupable de plusieurs délits. Il avoua spontanément qu'il allait de ville en ville voler des lettres. C'est que ces aveux n'eussent entraîné pour lui qu'une peine d'emprisonnement.

Condamné à mort, Edel fut renvoyé devant un autre jury qui confirma le premier verdict.

Je ne sais si Edel ne s'était pas attribué des délits imaginaires. J'ai eu bien souvent l'occasion de constater que des accusés ne demandaient qu'à aller en prison le plus vite possible, pour n'importe quel délit, sauf pour les assassinats qu'ils avaient effectivement commis. Une fois en prison, les inculpés sont oubliés, tandis que le temps efface le souvenir de leurs crimes et que les témoins disparaissent ou meurent. Je crois que les maisons centrales renferment de nombreux assassins qui purgent des peines d'emprisonnement pour des délits secondaires, tandis que les forfaits dont ils se sont rendus coupables restent impunis.

CHAPITRE XVIII

Une enquête criminelle idéale

Le 1^{er} de l'an 1926, Georges Mc Laughlin fut nommé directeur de la Sûreté générale. Pour pouvoir accepter ce poste, il donna sa démission de gouverneur des Banques d'Etat. Il manquait d'expérience, mais non point de décision. Grand, les épaules carrées, il connaissait fort bien les hommes.

Le personnel le vit arriver avec plaisir. Le moral s'améliora instantanément. Il n'y eut pas de réforme, rien que des modifications graduelles. En peu de temps, il monta une des organisations policières les plus efficaces auxquelles j'ai participé.

Il était depuis trois mois en fonction quand il me fit appeler.

« Combien de temps avez-vous servi, capitaine ? » me demanda-t-il.

« Trente-sept ans. »

« Pourquoi n'avez-vous pas été promu à un grade plus élevé ? »

« Ma foi, je n'en sais rien », dis-je.

En fait, je l'ignorais complètement. Je n'avais jamais sollicité de promotion. D'une part, j'étais trop absorbé par les affaires criminelles ; d'autre part, j'avais toujours jugé inutile de recourir au piston.

« Eh bien, dit Mc Laughin, je vais vous donner de l'avancement. »

Cet après-midi même, je fus nommé commissaire divisionnaire. J'en fus très heureux. Il y avait 19 ans que j'occupais le même poste. Je recevais enfin la récompense de mes années de travail sans vacances, de mes nuits sans sommeil.

Le 26 février, Biegel, l'agent de service à Queens Borough, faubourg de New-York, aperçut, courant sur le trottoir, un homme grand et élancé, coiffé d'un chapeau gris et vêtu d'un léger pardessus. Il l'arrêta pour lui poser les questions d'usage. L'homme fouilla dans son pardessus comme s'il cherchait ses pièces d'identité, puis il sortit un revolver et tira sur Biegel. L'agent fut atteint au cou, mais il ne succomba pas à sa blessure.

Un mois plus tard, dans le même faubourg, les détectives Frank Donnelly et Arthur Kenny virent un homme entrer dans un immeuble dont l'antichambre s'éclaira aussitôt. Ils n'étaient pas ensemble à ce moment-là. Cependant Kenny alla vers la porte d'entrée et Donnelly à la porte de derrière.

Kenny frappa et une femme apparut à une fenêtre. Le détective se fit connaître et lui dit d'ouvrir la porte, car il poursuivait un cambrioleur.

Cependant un homme élancé en pardessus gris s'avança vers Donnelly.

« Qu'y a-t-il donc ? » demanda-t-il.

« Il y a un voleur dans la maison. »

« Quoi ! » s'écria l'homme en clignant des yeux.

« Qui êtes-vous donc ? » questionna le détective.

« Moi ? Je suis en règle... Je... » et il plongea la main dans la poche de son pardessus. Donnelly s'approcha de son interlocuteur pour examiner les pièces d'identité qu'il croyait que celui-ci allait lui présenter. Mais soudain l'inconnu, sortant un revolver, logea une balle dans le cou du détective.

Donnelly s'écroula. Le bandit s'enfuit à travers la cour. Au bruit de la détonation, Kenny bondit autour de la maison, dans l'obscurité, et vit une silhouette franchissant la grille. Le détective lui donna la chasse, mais l'homme s'était déjà éclipsé. Au coin d'une allée ténébreuse, Kenny aperçut un passant.

« Avez-vous vu quelqu'un franchir cette grille ? »

« Oui, répondit l'autre. De ce côté-là. » Kenny tourna la tête et reçut une balle dans le cou. Il expira trois heures après, mais Donnelly se rétablit.

Quelques semaines plus tard, le détective George Mc Carthy aperçut un homme portant une boîte sous son bras, qui trottait le long de Queens Borough Street. La nuit était avancée. Il y avait de nombreuses plaintes dans le district au sujet de vols de coûteux appareils de T.S.F. Mc Carthy arrêta le passant et lui demanda si la boîte contenait un appareil de T.S.F.

« Oui, dit l'homme. C'est à moi. Je viens de l'acheter. »

« Qui êtes-vous et que faites-vous ? » demanda Mc Carthy.

« Oh ! je suis peinard — O.K. — dit l'autre en glissant sa main sous son pardessus. » Mc Carthy se rapprocha pour examiner les papiers qu'il s'attendait à voir, mais il tomba aussitôt frappé d'une balle au cou. Le meurtrier

s'enfuit. Mc Carthy déchargea son revolver sur lui, mais sans l'atteindre. Il décrivit son agresseur comme un homme à pardessus léger, chapeau gris, cache-nez écarlate, et qui avait une singulière façon de cligner les yeux.

Le lendemain, on trouva sur le trottoir, près de l'endroit où Mc Carthy était tombé, un carnet contenant deux coupe-papiers, l'un au nom de « William Cody » imprimé en lettres d'or et l'autre portant la marque « Franck Merrivel ». Le premier était le nom authentique de Buffalo Bill; l'autre un pseudonyme littéraire.

Mc Carthy eut la chance de guérir.

Après la mort de Kenny, la tâche de trouver son assassin fut confiée à l'équipe criminelle. Sans aucun doute, c'était le même type qui avait tué les quatre agents. Il était affligé d'un tic qu'avaient enregistré tous les signalements que nous possédions : il clignait nerveusement des yeux. Mais, chose curieuse, presque toutes les personnes abordées à l'improviste par un policier font cette grimace. Quant aux autres traits de sa description — pardessus léger, casquette grise et cache-nez écarlate — on aurait pu trouver n'importe où et en tout temps quelqu'un y répondant. Mais je pensai que Mc Carthy, qui avait tiré plusieurs fois sur l'inconnu, serait peut-être capable de le reconnaître.

Après avoir examiné la galerie des malfaiteurs dans le bureau de l'identification criminelle, Mc Carthy montra la photographie d'un récidiviste connu sous le nom de Paul Hilton, comme celui qui ressemblait le plus à son agresseur.

Dans le bureau des détectives à cette époque travaillait un jeune homme, James A. Pyke, qui était entré dans la police en 1921. Durant la guerre, il avait servi, comme chauffeur, le major général John F. O'Ryan, qui commandait la

27^e division de New-York. On l'avait chargé de trouver à Queens Borough le meurtrier des quatre policiers. Comme moi, Pyke était féru de base-ball. Il possédait les qualités essentielles d'un bon enquêteur : patience et dévouement. Agé de 28 ans, il était élancé et plein de sang-froid; il parlait avec douceur et ne manquait pas de ressources.

Je demandai à l'Inspecteur en chef John D. Laughlin de laisser Pyke entrer dans mon Bureau à titre d'essai. Celui-ci fut enchanté quand je le chargeai de trouver le coupable avec l'aide du sergent détective William Jackson.

Nous apprîmes par des rapports de police qu'Hilton avait été incarcéré pendant sa jeunesse dans le pénitencier de l'île Blackwell, à New-York, ainsi que dans la maison centrale de Rhode-Island, d'où il avait été remis en liberté en 1924, après avoir purgé une condamnation pour cambriolage.

En Avril, on n'était pas encore parvenu à l'arrêter. Une après-midi, les deux détectives entrèrent dans un bar situé au coin de la 3^e Avenue et de la 14^e rue, et s'assirent à une table. Ils engagèrent aussitôt une discussion animée sur le base-ball qu'ils savaient être la passion dominante d'Hilton. Près d'eux était assis un jeune homme qui connaissait celui-ci, mais dont ils n'avaient pu encore tirer un mot.

Soudain Jackson frappa du poing la table, cria à Pyke : « Ai-je raison ou non ? »

« Ah ! si ce diable d'Hilton était là, il réglerait cette question en une minute » dit Pyke à voix haute. « Il est calé sur la question du base-ball. Je me demande où il est, en tous cas ?... » ajouta-t-il en regardant autour de lui.

Le voisin des deux détectives se pencha sur sa chaise.

« Hilton ? Il y a des semaines qu'il ne vient plus ici. Mais il ne s'y connaît guère en base-

ball. Il ne jure que par Heinie Grok. Il trouve que l'on devrait nommer président de la République ce champion de base-ball. Quand il entend parler de Grok, il se met à cligner de l'œil et à jacasser comme un singe. »

Pyke et Jackson sortirent alors, achetèrent un journal et apprirent que Grok devait jouer dans l'après-midi sur le terrain de polo de la basse-ville. Ils se dirent que, puisque Hilton était si toqué du jeu de Grok, il voudrait certainement assister à cette performance et qu'il louerait une place bon marché, mais aussi près que possible de son héros sportif.

Les deux détectives se rendirent donc au terrain de polo. Durant une heure et demie, ils se tinrent près de la caisse, scrutant les faces des milliers de personnes qui achetaient des tickets. Soudain Pyke s'écria :

« Le voilà ! » Près d'eux, attendant son tour, se tenait un type en pardessus gris et coiffé d'une casquette grise rabattue sur des yeux clignotants.

Pyke saisit l'homme et le poussa hors de la file.

« Eh ! » protesta le suspect, « qu'y a-t-il donc ? »

« Ne cherchez pas à le savoir, mais venez ici », répliqua Pyke.

« De quel droit m'arrêtez-vous ? Je suis en règle. Je vais vous montrer..... » Et il glissa la main sous son pardessus.

Mais d'un geste rapide, Pyke lui tordit le poignet.

« Eh ! non, ce n'est plus de jeu », dit le détective. Puis, plongeant à son tour la main dans la poche intérieure du pardessus, il en tira un revolver. L'homme résista d'abord farouchement, mais, réduit bientôt à l'impuissance, il cessa de lutter.

C'était Paul-Emmanuel Hilton.

Je l'interrogeai dans mon bureau privé. Il était très fier de ses exploits. « Si je portais mon arme dans la poche-revolver, le flic saurait tout de suite à quoi s'en tenir en me voyant y porter la main ; mais quand je fouille dans la poche intérieure de mon pardessus, il ne se mêle de rien, s'imaginant que je vais lui présenter mes papiers. »

J'emmenai Hilton avec moi dans une auto de police et, avec un cynisme imperturbable, il me montra les endroits où il avait abattu les quatre policiers et désigna de surcroît une dizaine de maisons où il avait volé des appareils de T.S.F.

Reconnu coupable de l'assassinat du détective Kenny, Hilton fut exécuté le 17 février 1927.

A quelque temps de là, on trouva le corps d'un prêtre gisant dans la Grande Avenue à l'ouest du Parc Central. Atteint d'un coup de feu à la tête, le malheureux respirait encore, quand il fut aperçu par un couple d'amoureux qui flânaient dans le parc. Il expira ensuite à l'hôpital. Ses papiers révélèrent qu'il s'appelait Père Arturo Ascencio, de Saint-Domingue. On ne trouva sur lui ni argent, ni bijoux, ni montre.

L'arme du crime était un revolver bull-dog, qui gisait près de la victime.

On crut en général qu'il s'agissait d'un suicide. Mais les prêtres ne se tuent presque jamais volontairement. Quant à moi, j'étais sûr qu'Ascencio avait été assassiné.

Arrivé récemment de Saint-Domingue, le père avait résidé à l'Hôtel d'Angleterre, que fréquentaient surtout des Américains du Sud. La veille du crime, il raconta au secrétaire de l'hôtel qu'on lui avait fixé un rendez-vous au coin de la 112^e rue et de la 8^e Avenue, tout près d'une porte du Parc Central. Après avoir regardé sa montre, le prêtre s'était éloigné.

Comme on n'avait pas trouvé de montre sur le corps, j'en conclus que le vol était le mobile

du crime. On découvrit dans sa chambre une carte postale signée H. Henriquez, dont l'adresse était voisine du rendez-vous que l'on avait fixé au Père. Le gérant de l'hôtel me dit que, quelques jours avant l'assassinat, son hôte s'était plaint que deux montres et de l'argent eussent disparu de sa malle. Il avait l'habitude, quand il partait en Amérique, d'emporter des montres que ses paroissiens lui confiaient pour les faire réparer.

Parmi les visiteurs du père Ascencio, on avait remarqué un jeune homme du nom de Lara, qui était venu avec lui de Saint-Domingue sur le même paquebot. Les deux hommes paraissaient bons amis.

Je me mis à la recherche de la personne dont le nom était mentionné sur la carte postale. Je ne la trouvai pas à l'adresse indiquée, mais au n° 257, 112° rue à l'Ouest, j'aperçus le nom d'Henriquez au-dessus de la sonnette de la porte. Une femme me fit entrer dans le salon.

Elle connaissait bien le père Ascencio, et de Lara était son locataire. La veille de l'assassinat, le prêtre était venu la voir et, en la quittant, il lui avait dit qu'il allait vers la 47° rue.

« Le père fréquentait-il le Parc Central ? » demandai-je.

« Oh oui. Il s'y promenait souvent avec de Lara. » Et elle me décrivit celui-ci comme un étudiant de 17 ans. Il n'était pas chez lui en ce moment.

Je pris congé. Au haut de l'escalier arrivait un homme qui me dit être le frère de la logeuse. Une minute après, je rencontrai un adolescent qui gravissait les marches si rapidement qu'en passant près de moi il faillit me renverser.

« Hello ! de Lara » criai-je. Il se retourna et s'arrêta. « Où est votre revolver ? » lui demandai-je d'un ton brutal.

« Je n'en ai pas. »

Le premier le regarda : « De Lara » lui dit-il. « Vous avez un revolver. Je vous ai vu manier des cartouches pour les adapter à votre arme. »

Je me mis alors à interroger de Lara sur ses visites au Parc Central avec le prêtre. Il me fit des réponses évasives. Je découvris dans sa chambre des reconnaissances pour des montres, une chaîne et un médaillon. Il prétendit que ces objets lui avaient été donnés par un étranger. Je partis avec lui pour la Sûreté. Nous prîmes le métro. Nous restâmes assis en silence quelque temps. La sueur ruisselait sur son visage. Le moment psychologique était arrivé :

« Vous ne m'avez pas dit la vérité au sujet des montres », lui dis-je.

« Je vous jure... »

« Vous avez tué le père Ascencio »

« Oui, répliqua-t-il, mais je ne l'ai pas volé. »

Plus tard il me confessa le meurtre en détail, mais soutint mordicus que les montres, la chaîne et le médaillon lui avaient été donnés par un inconnu sur le quai de la gare.

Le lendemain, comme je le visitai dans sa cellule, je le trouvai dans un état presque comateux et je dus l'envoyer à l'infirmerie de la prison. Après ses aveux, il avait tenté de se tuer en absorbant de la morphine. Un papier huilé qu'il avait fourré à la pointe de son soulier, contenait des paquets de cette drogue. En considération de sa jeunesse, on ne le condamna qu'à vingt ans d'emprisonnement. Il fut mis en liberté au bout de douze ans. J'entendis de nouveau parler de lui. La police de Buffalo l'avait arrêté sous l'inculpation d'assassinat. Le crime avait été commis dans un jardin public. Douze années de réclusion ne l'avaient pas guéri de la manie de porter un revolver. Je ne sais ce qu'il est devenu.

CHAPITRE XIX

Contribution à la psychologie de la femme criminelle

Les femmes criminelles, surtout les meurtrières de leurs maris, commettent toujours les mêmes gaffes.

Pour détourner les soupçons vers d'autres personnes et lancer sur une fausse piste les limiers de la Sûreté, elles forgent de toutes pièces des histoires d'une ingénieuse complication, mais, trop enclines aux effets mélodramatiques, elles ne réussissent jamais à rendre leurs inventions vraisemblables. C'est sans doute pour la même raison que les femmes sont rarement de bons détectives. Incapables de garder la juste mesure, elles attribuent généralement trop de valeur à des détails.

Même quand la criminelle a prémédité son forfait de longue main, ce qui arrive fréquemment, elle se trahit par quelque négligence. Il semble que sa principale préoccupation soit de rejeter sur un homme la responsabilité de son crime, mais elle ne compromet que rarement une personne de son sexe, tandis que l'assassin mâle s'efforce de trouver un alibi sans presque jamais imputer son crime à une femme.

La criminelle exploite le préjugé courant que l'homme est plus apte au crime que le sexe faible.

Quand elle tue, elle dresse ses plans de façon à soulever un conflit entre les sexes, comptant bien que l'opinion populaire se prononcera en sa faveur. En somme, même dans ce cas, elle cherche encore la protection de l'homme auquel elle a recours dans toutes les circonstances de la vie.

Je vais donner deux exemples à l'appui de ces conclusions.

Dans la matinée du 18 juillet 1819, Daniel F. Kaber, éditeur bien connu de Cleveland (Ohio), fut trouvé mourant sur son lit, à son domicile de Lakewood, où il vivait avec sa femme Eva et sa fille issue d'un premier mariage, Marion Mc Ardle. Il avait été frappé de vingt-trois coups de poignard. Il expira à l'hôpital après avoir déclaré qu'il fallait chercher le coupable dans son entourage immédiat.

Malade depuis six semaines, il était confié aux soins d'un infirmier. La nuit du crime, tandis que celui-ci était occupé ailleurs, deux voleurs firent irruption dans la chambre et tentèrent d'assassiner Kaber. Il semblait que le vol eût été le mobile du crime. Un tiroir du buffet de la salle à manger avait été brisé et l'argenterie familiale avait disparu. Peu de temps après la mort de Kaber, ses parents engagèrent un procès pour empêcher que la veuve ne fût mise en possession de ses biens.

On n'arrêta personne. Deux années s'écoulèrent. Le vendredi 2 juin 1821, le procureur de district du Comté de Cayahoga (Ohio) câbla à la police de New-York d'arrêter Mme Kaber qui, pensait-on, résidait dans cette ville avec sa fille. Nous apprîmes que Marion était arrivée la veille à New-York, filée par plusieurs détectives. Elle s'en était aperçue et, pour l'empêcher de fuir, on la conduisit au commissariat de police de Harlem, mais elle garda un silence farouche et on dut la remettre en liberté, puisqu'elle n'était pas

inculpée. Des détectives privés, au service des autorités de Lakewood, la filèrent à sa sortie de prison dans l'espoir qu'elle irait tout droit chez sa mère, mais la finaude les dépista. Entre temps Mrs Kaber avait déménagé. J'appris sa nouvelle adresse de certains indicateurs que je ne veux pas brûler. Je fis surveiller la maison où elle vivait et, au moment où elle en franchissait le seuil, on l'appréhenda.

Marion, à son tour, fut arrêtée dans la prison même où elle allait voir sa mère. On les enferma dans deux cellules différentes.

J'interrogeai d'abord Marion. Elle me dit qu'elle avait été élevée dans un des meilleurs lycées féminins de l'Est. Elle savait éluder mes questions avec habileté ; elle bavardait beaucoup, mais sans jamais se compromettre. Elle était blasée et à la page. Cependant, elle finit par m'avouer qu'à l'instigation de sa mère, elle avait forcé le tiroir du buffet avec un marteau à glace, semé des pièces d'argenterie sur la pelouse et bouleversé les chambres pour simuler un vol.

Quelques jours avant l'assassinat, Marion se promenait en auto avec sa mère quand elles rencontrèrent deux individus « qui marquaient bien mal », me dit-elle. Mme Kaber descendit de voiture et s'entretint avec eux. Une fois remontée dans la voiture, elle dit à Marion, en faisant allusion à son mari, qu'elle « allait être bientôt débarrassée de cet être-là ».

« Quelle idée avez-vous donc ? » lui demanda sa fille.

« Je veux vivre ma vie », répondit-elle. C'est le lendemain matin que l'on trouva Kaber mourant. Fort de ces révélations, je mis sa femme sur la sellette. Pendant des heures, elle refusa obstinément de répondre à mes questions. Elle ne ressemblait guère à Marion. Manquant totale-

A LA POURSUITE DU CRIME

ment d'instruction, elle ne savait pas, comme sa fille, éluder mes questions par d'interminables flux de paroles. Cependant, quand je lui eus répété les aveux de Marion, je sentis qu'elle flanchait. Elle reconnut que, plusieurs mois avant le crime, elle avait demandé à une sage-femme « le moyen de guérir Kaber de son avarice ». Dans presque toutes ses réponses, elle tentait de montrer que son mari l'avait maltraitée, bien qu'il fût jovial et généreux, d'après les informations de Lakewood.

La sage-femme, dit-elle, lui avait donné une bouteille dont elle versa le contenu dans le café que Kaber prenait le matin. Il tomba malade et dut s'aliter, mais il se rétablit. Elle nia que la bouteille eût contenu de l'arsenic, prétendant qu'elle ne savait pas ce que la sage-femme y avait mis.

« Mais pourquoi avez-vous dit à votre fille de briser le tiroir du buffet ? Pourquoi vouliez-vous faire croire à un vol ? Connaissiez-vous les deux malfaiteurs qui ont poignardé votre mari ? » lui demandai-je à maintes reprises.

Quand je lui eus posé ces questions, elle resta longtemps muette.

Soudain elle releva la tête.

« La sage-femme m'avait conseillé de louer des hommes pour jouer le rôle de spectres et effrayer mon mari, me dit-elle ; je ne savais pas qu'ils tueraient Kaber. »

Cette histoire macabre lui avait été inspirée par le cinéma. Evidemment des hommes payés dans ce but ne viennent pas armés. Après sept heures d'interrogatoire, je sentis que son entêtement était vaincu. Elle reconnut d'autres faits, mais en donnant toujours comme excuse la prétendue avarice de son mari.

Mme Kaber ne manquait pas de charme. Elle avait un visage large et carré, de gros traits, une

A LA POURSUITE DU CRIME

mâchoire volontaire, de grands yeux bleus mobiles et une chevelure blonde. Elle était âgée de 39 ans. Quand nous discutons les détails de son passé ou d'autres questions étrangères au crime, elle était affable et parlait doucement, mais, dès que j'évoquais la grave accusation qui pesait sur elle, ses traits s'animaient et elle s'agitait dans son fauteuil. Elle ressemblait d'une façon frappante à une autre criminelle dont je parlerai bientôt, à tel point qu'on les eût prises pour des jumelles. Leurs crimes étaient semblables sous bien des rapports.

Marion était jeune, vivace, le vrai type de l'étudiante. Quand mes questions l'embarrassaient, elle avait coutume de me dire avec beaucoup de douceur : « Voyons, Inspecteur, vous n'espérez pas que je vais vous répondre. » Elle s'inquiétait constamment de Mme Kaber, et il me semblait qu'elle cherchait à atténuer la responsabilité maternelle en laissant croire qu'elle avait participé au crime. Elles ne furent autorisées à se voir qu'après avoir été interrogées séparément. Elles se précipitèrent dans les bras l'une de l'autre en sanglotant. On les emmena ensuite dans des cellules différentes.

Dans la nuit du 8 juin, Mme Kaber taillada ses poignets et fut sauvée de la mort par une surveillante de la prison. Cette tentative de suicide fut provoquée par la nouvelle venue de Lakewood que l'on avait trouvé l'argenterie soi-disant volée chez des amis de Mme Kaber, auxquels celle-ci en avait confié la garde quelques jours avant l'assassinat de son mari, et surtout par l'information plus inquiétante encore que plusieurs personnes allaient dénoncer les assassins contre la récompense de 2.500 dollars offerte par la ville. Mme Kaber n'avait pas payé intégralement la somme promise aux deux bandits, qui cherchaient à compenser cette perte en négociant

avec la police pour obtenir la prime municipale.

Mrs Kaber et Marion furent renvoyées à Lakewood qui avait réclamé leur extradition. Trois générations de femmes appartenant à la même famille furent impliquées dans le procès. Mme Mary Brickel, la mère de Mme Kaber, poursuivie pour complicité dans le crime, témoigna contre sa fille. Elle reconnut qu'elle avait tenté de mettre le feu à la maison Kaber, un an avant le crime, parce que sa fille, lasse de la vie de la famille, voulait habiter à l'hôtel. « Cette tentative ayant échoué, Mme Kaber lui déclara qu'elle « allait faire tuer Dan ». La nuit de l'assassinat, Mme Brickel était restée avec Marion chez sa fille, à la demande de celle-ci, pour rendre plausible l'histoire du vol par deux bandits. Elle accusa Marion d'avoir jeté l'argenterie sur la pelouse et traîné les tapis jusqu'au porche.

Mme Erminie Colavito, la sage-femme, qui, au dire de Mrs Kaber, avait eu l'idée de la comédie des fantômes, dut également comparaître. Elle reconnut que, le mercredi qui avait précédé le crime, elle était allée chez Mme Kaber avec deux bandits, Sam et Tony, et elle raconta la scène de l'attentat. Ce soir-là, Kaber était malade par suite de l'ingestion de l'arsenic, qui n'avait pas agi aussi rapidement que le désirait sa femme. Marion, comme il avait été convenu, jouait bruyamment du piano pour étouffer les cris qu'aurait pu pousser son beau-père.

Les deux assassins, Salvatori Cola et Vittorio Pisselli, n'ayant pas réussi à gagner la récompense promise par les autorités de Lakewood, s'enfuirent de l'Etat d'Ohio. L'un fut arrêté à Buffalo et condamné à la réclusion perpétuelle, l'autre gagna l'Italie, où la police l'incarcéra dès son arrivée.

Mme Kaber fut déclarée coupable au premier degré, mais le jury signa une demande en grâce

et le gouverneur commua la sentence capitale en emprisonnement perpétuel. Marion bénéficia d'un acquittement. On remit en liberté Mme Brickel qui avait favorisé l'accusation. Quant à la sage-femme, elle fut mise hors de cause.

Je ne sais si Ruth Brown Synder avait lu les comptes rendus de l'affaire Kaber. C'est bien probable. Les journaux en étaient pleins quand elle se mit à concevoir un plan pour éliminer son mari. A l'instar de Mme Kaber, elle recourut à des moyens extrêmes afin de se libérer des soucis du ménage.

Comme je l'ai déjà dit, il y avait entre les deux femmes une ressemblance surprenante dans l'âge, les traits, les habitudes, les manières, ainsi que dans les circonstances de leurs crimes respectifs. Mais elles différaient grandement par un côté. Mrs B. Synder était plus rusée que sa congénère. Elle crut améliorer la technique de Mme Kaber en se passant d'assassins à gages, grâce à la complicité d'un amant qu'elle tenait complètement sous sa coupe. Elle essaya cependant d'attribuer d'abord le crime à un voleur imaginaire, puis à son amant.

Mais quelle défectueuse version elle imagina!

Le matin du 21 mars 1927, les journaux publiaient en première page un fait divers sensationnel dont voici le résumé succinct.

La petite Lorraine, âgée de 9 ans, fille d'Albert et Ruth Brown Synder, avait été éveillée environ à 7 h. 30 du matin, par le bruit d'un choc sur le plancher du corridor, près de la porte de sa chambre. Le mari et la femme couchaient dans une chambre donnant sur le palier. L'enfant appela ses parents, mais personne ne répondit ; effrayée, elle se précipita vers le corridor. Là sa mère gisait, les poignets attachés avec des fils métalliques.

« Mère, s'écria l'enfant. Qu'y a-t-il donc ? »

« Cours au téléphone, soupira Mme Synder, et appelle M. Mulhausen. On m'a frappée sur la tête, et je crains pour ton père. »

Lorraine s'empressa d'obéir. M. Mulhausen, un voisin, accourut à cet appel. Il porta Mme Synder dans la chambre à coucher de l'enfant, l'étendit sur le lit et dénoua les fils qui attachaient ses poignets et ses chevilles. Passant ensuite dans la chambre à coucher du couple, il trouva sur le lit le corps d'Albert Synder. Le malheureux avait deux blessures à la tête. Son corps était rigide. La mort remontait à quelques heures. Mme Synder, la chevelure en désordre, arriva et se mit à pousser des cris à la vue du cadavre. Sans pouvoir parler, elle montrait du doigt divers objets épars sur le plancher. La chambre était bouleversée. En phrases incohérentes, elle raconta à Mulhausen que deux hommes l'avaient attaquée, puis qu'ils s'étaient retournés contre son mari et qu'ils l'avaient ensuite portée dans le corridor où elle s'était évanouie. Elle chercha ses bijoux. Ils avaient disparu.

La presse publia force détails sur le crime, décrivant en termes attendris le bonheur de la famille Synder, puis devenant dramatiques pour décrire l'irruption soudaine des bandits. Le ménage était très estimé. Avant son mariage, Mme Synder avait été la secrétaire de son mari, éditeur d'une revue technique réputée sur les motor boats.

Agé de 45 ans, M. Synder était un homme musclé, athlétique, de tempérament paisible et dévoué à sa famille. Il s'entendait parfaitement avec sa femme. Mme Synder était aimée de ses enfants. Pleine d'allant, elle avait pour tous un bon sourire. Ses amis l'appelaient « Tommy ».

En compagnie d'agents de la Sûreté et de détectives locaux, j'arrivai à la maison Synder, peu de temps après avoir appris la tragédie.

Une des portes latérales de la maison était ouverte. La clef était par terre à l'intérieur. Je l'examinai ainsi que la serrure. On m'avait dit que les voleurs étaient entrés et sortis par cette porte. Mais en ce cas, on se demandait pourquoi ils auraient pris la peine d'enlever la clef de la serrure et de la jeter par terre. Je me rappelai soudain l'affaire Kaber. En entrant dans la maison, je trouvai les chambres telles qu'on les avait décrites. Elles étaient bouleversées. Les coussins des sofas gisaient à terre. Mais ce désordre ne me parut pas naturel.

Dans la chambre à coucher, je vis le corps de Synder. Il portait deux blessures à la tête, l'une derrière et l'autre sur le côté. Elles avaient été faites par un instrument lourd, rond, contondant. Plusieurs cordons de fils métalliques serraient sa gorge. Chaque cordon était formé de seize fils minces entrelacés. Pourquoi le voleur avait-il pris tant de peine, alors qu'il aurait pu tuer à coup sûr avec l'instrument qui lui avait d'ailleurs servi ? Pourquoi cet excès de précautions ?

Sur la lèvre supérieure de Synder, près des narines, un petit morceau de coton souillé était pris dans les poils de la moustache. La chambre ne sentait cependant pas le chloroforme, mais j'avais la conviction qu'on avait employé cet anesthésique.

Que deux malfaiteurs professionnels aient frappé, étranglé et chloroformé ensuite leur victime, cela ne me semblait pas plausible.

Un revolver était sur le lit, la culasse ouverte, les cartouches éparpillées sur les draps. Cette arme appartenait à Synder. Pourquoi les voleurs l'auraient-ils abandonnée au risque de servir de cible à Mme Synder lors de leur fuite ?

J'aperçus également sur le lit un foulard bleu et un fragment de journal italien. Evidemment tout avait été agencé pour donner à la police

l'illusion d'un vol par des cambrioleurs italiens. Mais aujourd'hui les voleurs opèrent rarement masqués ; et, quand cela leur arrive, ils n'oublient ni leur masque ni un fragment du journal permettant d'établir leur nationalité. Et ces trois objets, — mouchoir, fragment de journal et revolver, — semblaient disposés par la main d'un metteur en scène.

Avant mon arrivée, Mrs Synder avait parlé de la disparition de ses bijoux, mais on les retrouva sous un matelas. Dans son trouble, expliquant-elle, elle avait caché les objets précieux, mais elle ne s'en souvenait plus.

Et de la petite Lorraine j'appris que les liens qui attachaient les poignets et les chevilles de sa mère n'étaient pas très serrés.

Je pouvais maintenant interroger Mme Synder.

J'allai vers le lit où elle gisait. Un instant je l'observai en silence. Elle ne cessait de gémir, mais ses yeux bleus pénétrants suivaient en louchant tous mes gestes. Elle ressemblait étrangement à une femme que j'avais vue de très près. Mêmes mâchoires et visage carrés, mêmes pommettes saillantes, mêmes yeux bleus froids, même chevelure blonde, même âge à peu près et même vigoureuse stature.

Oui, c'était bien le portrait vivant de Mrs Kaber que j'avais devant moi.

« Comment vous sentez-vous, Madame ? » lui demandai-je.

Elle poussa un soupir. Je lui demandai de me raconter son aventure. Elle me répéta ce qu'elle avait déjà dit à d'autres. Entendant des bruits suspects dans la chambre à coucher, elle s'était levée pour en chercher la cause quand des individus basanés, aux épaisses moustaches, la saisirent, la traînèrent dans le couloir et l'attachè-

rent. Elle s'était ensuite évanouie, de sorte qu'elle ne se rappelait plus rien.

« Vous vous êtes trouvé mal ? » demandai-je.

Elle fit oui, de la tête.

« A quel moment ? »

« Dès que je les vis, vers 2 heures 30 du matin. »

« Et votre fille vous a trouvée à 7 h. 30 ? »

« Oui. »

« Ainsi, vous êtes restée sans connaissance de 2 h. et demie à 7 h. 30 du matin ? »

« Oui. »

« Cela n'est pas possible, insistai-je. Vous n'avez pu demeurer évanouie cinq heures. » Mais elle soutint âprement son mensonge. Or, c'est un fait établi que dans l'évanouissement le sang ne quitte la tête que pour peu de temps. Si l'on est étendu à plat, on se ranime au bout de quelques minutes. Mais elle était obstinée autant que Mme Kaber.

Je lui fis raconter sa biographie. Son visage brillait, tandis qu'elle évoquait sa jeunesse et son mariage. Je lui demandai quelle somme lui donnait son mari sur son salaire hebdomadaire, mais elle devint alors beaucoup plus laconique.

« Avez-vous pris une assurance sur la vie de M. Synder ? » demandai-je.

« Oh oui, répondit-elle en s'asseyant sur le lit, un millier de dollars. » Elle s'interrompit.

« Oui, c'était bien un millier de dollars » reprit-elle dans un murmure.

« Quel genre de police ? »

« Accident et mort. »

« Quelle en était la durée ? »

« Trois ans. »

« Et elle est payée pour... »

« Un an. »

Pour le moment j'en avais fini avec cette femme. J'étais content d'avoir découvert le mo-

bile du crime. L'image des bandits basanés se dispersa comme une vaine fumée. Ma conviction se fortifia quand j'appris que l'assurance que Mme Synder avait prise sur la vie de son mari s'élevait à 45.000 dollars, somme qui devait être doublée en cas de mort violente.

En perquisitionnant dans la maison, parmi des chèques annulés portant la signature de Mme Synders, j'en trouvai un au nom de H. Judd Gray et endossé par le même.

Voici donc qu'un nouveau personnage apparaissait sur la scène du crime. Dans la salle à manger, une bouteille de whisky reposait sur la table, à côté d'un verre encore plein de cette boisson. La bouteille avait été récemment ouverte. Malhausen qui, le premier, avait vu Mrs Synder, me dit que son haleine ne sentait pas le whisky et qu'elle n'était pas ivre le moins du monde. Donc une autre personne avait bu. Un homme probablement, comme le verre plein jusqu'au bord permettait de le croire.

Le lendemain, le médecin expert déclara que Synder avait été chloroformé et que l'anesthésie ainsi que la strangulation avaient causé la mort.

L'inspecteur en chef Goughlin eut l'idée de demander à Mme Synder quel genre d'homme était son mari et comment il la traitait.

« Nous n'avions rien de commun », répondit-elle en souriant. « Je suis plus jeune qu'il ne l'était et j'aime à me divertir. Mais lui, ne se plaisait qu'à creuser des trous dans la terre et à nourrir les oiseaux. J'aime la danse, la vie d'hôtel, les dîners, les distractions. Lui, il ne voulait pas en entendre parler. »

Ainsi donc se faisaient jour les motifs du crime : l'assurance qui devait atteindre 90.000 dollars en cas de mort violente, et le manque

d'affection qui lui avait donné le courage de tuer son mari avec tant de sang-froid.

On emmena Mrs Synder au poste où elle fut interrogée par le procureur du district, puis par le commissaire de police Mc Laughlin. Pendant des heures, elle persista dans un mutisme opiniâtre. Elle s'indignait que l'on soupçonnât une femme aussi respectable.

Alors un élément que l'on ne prévoyait pas intervint dans la situation.

Mme Synder, muette et sombre, était assise dans un petit bureau. Soudain la porte s'ouvrit. Un jeune homme entra.

« Tiens. Ruth », s'écria-t-il en souriant.

« Ah ! c'est vous... » mais elle s'interrompit, grandement surprise de le voir. Il lui murmura alors quelque chose qui ne fut jamais révélé. Le voile de respectabilité tomba. L'homme connaissait bien des chapitres secrets du passé de la femme. Elle faiblit. Son obstination s'évanouit. Pendant presque toute la nuit, elle resta assise dans la petite chambre, racontant les circonstances de l'assassinat de son mari. Tout d'abord, elle jura qu'elle était seule coupable. Puis elle finit par reconnaître qu'un complice l'avait aidée.

« Et c'est cet homme ? » demandai-je, en lui montrant le chèque annulé qui avait été encaissé par H. Sudd Grey.

« Oui », dit-elle.

Mme Synder avoua alors qu'elle était l'amie de Grey, un vendeur de corsets. Tout d'abord, il avait refusé de participer au crime, puis un soir, tandis que les Synder, mari, femme et fille faisaient une partie de whist chez des voisins, Grey, d'accord avec sa maîtresse, se cacha dans l'appartement des Synder.

Le lendemain matin de bonne heure, Mme Synder se leva, tira Grey de sa cachette et lui dit

A LA POURSUITE DU CRIME

qu'elle était prête à tuer son mari. Son amant hésitait encore. Elle apporta la bouteille de whisky. Grey but un verre qu'elle avait rempli jusqu'au bord. Elle le flatta, l'embrassa, lui dit qu'il était beaucoup plus séduisant que son mari. Ivre de vanité et d'alcool, il perdit alors complètement le contrôle de soi-même.

Ils allèrent dans la chambre où dormait Synder. Grey, dont l'ivresse faisait trembler la main, le frappa légèrement avec un poids. La victime se débattit. La criminelle prit alors le poids et administra un second coup léger, mais suffisant pour étourdir Synder. On attacha ensuite les fils autour de son cou après l'avoir chloroformé.

Le meurtre fut consommé en quelques minutes. Mais Grey dut attendre cinq heures avant de pouvoir s'en aller. La mise en scène du vol le retarda. Ce temps se passa à jeter des oreillers par terre, à disposer le revolver et les cartouches et le foulard bleu, ainsi que le fragment de journal italien, et à enlever la clef de la porte latérale.

En dernier lieu, Grey essaya de lier les fils métalliques autour des poignets et des chevilles de sa maîtresse. Ses mains tremblaient tellement qu'il n'y parvint pas. A la fin, Mme Synders, furieuse, s'attacha de ses propres mains et d'un geste méprisant, chassa son complice. Grey avait complètement loupé le dernier acte du drame.

Les deux coupables ne se succédèrent sur le fauteuil électrique qu'à quelques minutes d'intervalle.

CHAPITRE XX

Comment opèrent les dépeceurs

On s'imagine en général que le forfait le plus atroce est perpétré quand l'assassin tue, dépèce sa victime et en disperse les lambeaux par paquets. Aux yeux du public, ce type de criminel a autant de cruauté que d'astuce diabolique. Au contraire, le fait seul du dépècement témoigne de la bêtise de l'assassin, puisqu'il est obligé de recourir au moyen le plus brutal et le plus rapide pour se débarrasser du cadavre.

L'assassinat lui-même est ordinairement accompli de la façon la plus simple et très souvent la plus primitive. Que l'on ne trouve que rarement la tête de la victime, c'est là une étrange particularité de ce genre de crime. Si l'assassin s'en débarrasse tout d'abord, c'est sans doute dans l'espoir d'empêcher l'identification de la victime et de prévenir ainsi l'accusation d'assassinat. Invariablement l'assassin se donne beaucoup de peine pour détruire ou cacher la tête et généralement il y réussit, mais il jette dans les endroits les plus apparents les parties dont un examen même superficiel ne peut laisser de doute sur la cause de la mort.

Il y a quelques années, une femme de couleur, rendue féroce par la colère, se défendit à

coups de poignard contre la brutalité de son mari. L'homme succomba. La meurtrière l'avait averti qu'elle ne se laisserait plus maltraiter ; aussi semble-t-il qu'elle avait prémédité son crime.

On découvrit le torse du mari sous un évier. Mises dans un seau par la femme... la tête et les autres parties du corps avaient été jetées dans l'océan par le service de voirie. La criminelle avait disparu, mais on ne tarda pas à l'arrêter. Elle protesta de son innocence, bien que le torse eût été percé d'un coup de couteau.

C'était une femme d'intelligence moyenne. Je lui posai tout d'abord la question la plus effrayante :

« Comment avez-vous enlevé la tête ? »

— Oh ! je ne sais pas, Monsieur », répondit-elle d'une voix traînante. « J'ai coupé... »

— Comment avez-vous enlevé les bras ?

— J'ai coupé, coupé, coupé...

— Où avez-vous mis la tête ?

— Je l'ai jetée dans un seau. Je ne savais que faire du cadavre, Monsieur. Il fallait m'en débarrasser pour que le « fantôme » ne vint pas me persécuter. »

Elle parlait du dépècement d'un ton nonchalant, mais sans vouloir admettre qu'elle avait tué. Cependant, elle finit par faire des aveux.

Malgré ce qu'ils ont de repoussant, les crimes de ce genre passionnent un vaste public, puisque les journaux en donnent des comptes rendus détaillés. La découverte d'un membre humain dans une ville de plusieurs millions d'habitants prête aux combinaisons les plus variées. L'intérêt est encore accru par cette circonstance qu'il semble, à première vue, presque impossible de trouver le coupable et que l'affaire prend d'emblée un caractère énigmatique. On m'a apporté des membres humains plus d'une fois et en général, dans des cas pareils, un examen rapide suffit à éclai-

rer le détective. Familier avec les habitudes des amphithéâtres, il discerne d'un coup d'œil si le membre vient d'une salle de dissection et presque toujours quelle est son origine.

Un soir, une voix émue, parlant du bureau du procureur d'un district appartenant au Comté où est situé la prison de Sing Sing, m'informa qu'un geôlier avait trouvé une oreille humaine dans une corbeille de victuailles apportée par une femme à son mari détenu, gangster fameux. Cela semblait un vrai mystère, un « crime pris sur le vif ».

« Les fonctionnaires de la prison inclinent à croire que quelqu'un du dehors a tué un ennemi du prisonnier, et qu'il lui a envoyé l'oreille en témoignage de l'accomplissement de sa mission. »

Après avoir examiné l'oreille, je me mis à la recherche de la femme du gangster. On la découvrit au bout de trois jours et elle se montra sincèrement surprise en apprenant cette histoire.

« Oh ! Mon Dieu », s'exclama-t-elle « Comment a-t-on pu mettre cette saleté dans le déjeuner de Jim ! J'ai eu tant de peine à trouver un panier propre. Et il y avait du poulet et toutes sortes de bonnes choses. »

Elle avait apporté le poulet à un restaurateur pour le faire cuire. Elle en avait mangé la moitié, et le fils du restaurateur avait mis le reste dans une corbeille avec d'autres victuailles.

Celui-ci était un jeune homme joufflu.

« Dites donc, mon petit », lui dis-je, « pourquoi diable avez-vous mis une oreille dans la corbeille ? »

« Pour faire une farce », me répondit-il en riant sous cape.

« D'où vient cette oreille ? » demandai-je d'un ton sévère.

« C'est le fils du tailleur du coin qui me l'a donnée. »

Ce jeune homme que je m'empressai d'aller

voir, me raconta, comme je l'avais d'ailleurs présenté, qu'il venait de terminer sa première année de médecine et qu'il avait, « à titre de souvenir », pris l'oreille dans la salle de dissection. Son camarade lui ayant ensuite demandé comment on pourrait corser le repas du criminel, il la lui avait remise.

Un été s'écoula. Un jour le mauvais plaisant, tout déconfit, se présenta dans mon bureau. A cause de la notoriété que cet épisode avait acquise au carabin, la Faculté de médecine voulait l'exclure pour toujours. Je téléphonai au recteur et parvins à arranger l'incident, mais je conseillai au jeune homme de choisir désormais avec plus de discernement les desserts des prisonniers.

Le crime de la « maison de poupée » eut des conséquences plus sérieuses.

Un jour, on tira de l'eau, le corps d'un homme, près du littoral de la péninsule Rockaway. Les membres étaient liés ; le corps avait été tailladé, mais non dépecé. La poitrine montrait une blessure faite avec un couteau. Grâce à une marque de blanchisserie, j'identifiai la victime. Apprenant qu'elle avait entretenu des relations intimes avec une jeune femme mariée, je me rendis aussitôt chez celle-ci. Elle habitait une petite habitation tenue avec une propreté impeccable. C'était une vraie maison de poupée qui ne semblait pas réelle. On aurait pu croire que jamais personne n'y avait vécu. La cuisine dont la batterie resplendissait excita mon admiration. A des crochets pendaient des enveloppes étiquetées « gaz », « électricité », « blanchisseuse », « épingles » où la méticuleuse fourmi répartissait l'argent du ménage. J'allai de chambre en chambre, jouissant du spectacle qu'offrait ce logement si merveilleusement tenu. La jeune femme se montrait flattée de mon enthousiasme.

Cependant, comme mes yeux fouillaient le salon, je m'aperçus qu'une des deux portières

manquait à une double porte et que sur le parquet de chêne noir, se détachait un carré clair, formé apparemment par un tapis que l'on avait enlevé.

Cela ne s'harmonisait guère avec le reste du logement modèle.

Une offensive brusque donne souvent des résultats rapides, surtout avec les femmes.

« Il y avait deux portières qui séparaient ces chambres ? » demandai-je.

« Oui, Monsieur », répondit-elle. « J'en ai enlevé une, parce qu'elle était tachée, et je l'ai mise dans l'autre pièce. »

« N'y avait-il pas un petit tapis, là ? »

« Oui, je l'ai enlevé aussi, » répliqua-t-elle, « pour le mettre à côté. » Son visage devint écarlate.

Un détective qui m'accompagnait alla chercher la portière et le tapis. Ces deux objets étaient tachés de sang et le tapis avait été découpé en morceaux. Dans la cuisine, je trouvai un couteau à fruit à lame recourbée qui avait pu servir à trancher la gorge de la victime. Je le montrai à la femme en lui demandant si c'était bien l'arme du crime. Elle nia avec énergie.

Le manche en bois où s'adaptait la lame était percé de petits trous. Je l'envoyai au docteur Alexandre Gettler, le médecin expert, qui y découvrit des traces de sang humain. Ecrasée par le poids de ces présomptions, la jeune femme s'effondra et fit des aveux. Après avoir épousé un homme beaucoup plus âgé qu'elle, cette vigilante ménagère n'avait pas eu le courage de congédier son amant. Celui-ci ne cessait de l'importuner, insistant pour qu'elle quittât son vieux mari. Mais elle aimait trop son œuvre, la maison de poupée, pour se laisser tenter. Le jeune homme, qui persistait à lui rendre visite,

A LA POURSUITE DU CRIME

en l'absence de l'époux, incarnait le seul péril qui menaçait son bonheur domestique.

La veille de la découverte du corps, elle rencontra son persécuteur qui l'accompagna jusque chez elle. Le mari entra, se mit en rage et sauta sur l'intrus. Voyant que le combat allait tourner à l'avantage du plus jeune, elle courut à la cuisine, saisit le couteau à fruit et le tendit à son mari. Un coup de cette arme mit fin à la lutte. L'importun s'abattit, la gorge coupée. Son sang jaillit sur les portières et le tapis. Le couple traîna alors le cadavre dans une chambre à coucher. Ils tentèrent de le dépecer, mais ils ne purent mener jusqu'au bout leur macabre besogne. Le corps fut mis dans une automobile, transporté jusqu'à la baie et précipité dans l'océan.

Condamnés pour meurtre, les deux coupables achèvent de purger une peine d'emprisonnement.

Tous ces criminels oublient que s'il est facile de tuer, on ne se débarrasse pas aussi aisément du corps de la victime. Chose curieuse : ils ne cherchent jamais à fuir. Ils sont toujours arrêtés sur le lieu du crime. Il semble qu'une fatalité les y pousse.

CHAPITRE XXI

Meurtrier par persuasion

Une rare expérience m'échut dans la matinée du 6 février 1928. Pour la seconde fois, j'avais été convoqué pour une enquête criminelle au Bureau du Grand-Hôtel, 31^e Rue, la même où trente ans auparavant, j'étais allé débrouiller l'assassinat de Dolly Reynolds. Le nouveau crime ressemblait tellement à celui d'autrefois que l'on aurait pu croire qu'ils avaient été conçus tous deux par la même personne.

On avait trouvé le corps d'une jeune femme, revêtue d'un kimono, dans une chambre de l'annexe du Grand-Hôtel. Elle avait été assommée. En compulsant le registre des voyageurs, je rencontrai les noms de Mr et Mrs T.-J. James, Troy, N. Y. tracés d'une écriture masculine. J'ai toujours accoutumé de feuilleter les registres des hôtels. En poursuivant mes recherches, je retrouvai à la date du 10 janvier, les mêmes noms, mais ornés d'un paraphe semblable à une clef de sol. L'inscription indiquait cette fois

Gouverneur, N. Y. et non pas Troy, comme l'adresse du couple.

Je m'approchai du lit où gisait le cadavre. C'était celui d'une jeune femme d'environ trente-cinq ans, aux traits fins. Les blessures du front avaient été infligées avec un marteau. Effectivement, je trouvai cet outil dans la chambre.

Une perquisition fit découvrir les objets suivants :

Un indicateur du chemin de fer New-York-New-Haven-Hartford qui relie New-York City aux villes de la Nouvelle Angleterre.

Un chapeau neuf de dame qui portait l'étiquette d'un magasin de modes de la 5^e Avenue situé près de la gare terminus de la précédente voie ferrée ; un jupon de soie noire, dit « slip » qui portait la marque d'un autre magasin de la 5^e Avenue ; un petit sac à main en cuir verni, tout à fait usé, sans marque aucune permettant d'identifier la femme et enfin une paire d'escarpins en peau de serpent et ornés de dessins portant le nom d'un fabricant de chaussures bien connu.

Une femme de chambre de l'hôtel nous fournit un renseignement supplémentaire. Vers 9 h. 30, elle avait rencontré un homme devant la chambre où gisait le corps. Grand, le teint fleuri, il se tenait très droit, dans une attitude militaire. Elle avait été impressionnée par sa taille, et elle remarqua qu'il ressemblait beaucoup à un horse-guard anglais. Arrêtant la femme de chambre, il lui dit d'une voix douce que sa femme sommeillait et qu'elle ne voulait pas être dérangée. Puis il s'en alla en emportant la clef.

A midi, la camériste entra dans la chambre avec son passe-partout et trouva le corps.

On photographia le cadavre sous divers aspects, puis des détectives partirent à la recher-

che de la boutique qui avait vendu le marteau.

Sur ces entrefaites, j'avais envoyé des agents explorer les localités qui se succèdent le long de la voie ferrée New-York-New-Haven-Hartford. Ils étaient munis de photographies de la morte, d'une description complète de ses vêtements, ainsi que des objets trouvés dans la chambre.

Quelques jours se passèrent sans que notre enquête aboutit. Puis un nouveau détective de New Rochelle, qui s'était donné comme mission d'interroger les voyageurs dans les trains passant par cette ville, finit par en trouver un qui se souvint d'avoir remarqué l'attitude étonnamment droite d'un homme de grande taille et au visage coloré qu'il avait rencontré plusieurs fois dans le train et qui se rendait probablement dans une ville du Nord.

Cette précieuse information localisait nos recherches. A Mamaroneck, un touriste se rappela l'avoir vu une femme dans un train du matin, accompagné d'un homme de complexion sanguine et droit comme un I. Il avait surtout remarqué les souliers en peau de serpent que chaussait la femme. Ils ne semblaient pas en harmonie avec le reste du costume, qui était simple et austère.

En interrogeant à Mamaroneck boutiquiers, vendeurs de tickets, camelots, chauffeurs de taxis, on finit par tomber sur un homme qui avait vu le couple en question sortir d'une maison meublée. Au cours d'une enquête dans ce garni, les détectives apprirent qu'aucune personne du nom de James n'y avait habité, mais lorsqu'ils firent la description de l'homme grand, au visage cramoisi et à l'attitude militaire, les propriétaires dirent aussitôt qu'il s'agissait du major, mais non pas du major James.

Ce type se faisait appeler Cecil Campbell. Il occupait avec sa femme, un logement-atelier de deux pièces avec salle de bain, qu'il dut aban-

donner sur l'injonction du propriétaire, à qui il avait remis des chèques sans provision. Le couple s'était ensuite installé dans un cottage aux abords de la ville.

Le major n'aimait guère à bavarder. Cependant il s'était une fois laissé entraîner, au cours d'une longue conversation, à évoquer sa carrière militaire. Il avait parcouru le monde entier et traversé bien des aventures, servant comme soldat dans l'armée mexicaine et commandant des troupes en Chine. La chance ne lui avait pas souri ces derniers temps. Il faisait de son mieux en tous cas. Un jour que quelqu'un l'appelait « soldat de fortune », il se mit à ricaner. Sa femme était très réservée ; durant son séjour dans la maison elle ne parlait qu'aux commerçants.

Nous n'eûmes pas de peine à découvrir le cottage que les Campbell avaient habité en dernier lieu. Les voisins ne savaient rien du couple, qui les tenait à distance. On surveilla le cottage pendant trois jours. Personne ne se montrant, on procéda à une perquisition et on trouva des lettres indiquant que Campbell avait vécu à South Wyndham et à Portland (Maine) et qu'à New Jersey, il avait été instructeur militaire dans une école de garçons.

Nous apprîmes enfin, par hasard, que le « major » était déjà marié lorsqu'il épousa Miss Mrc Lean, dont on avait trouvé le cadavre au Grand-Hôtel. Il était donc bigame. La première femme de Campbell ne savait pas ce qu'il était devenu. On ne le trouverait certainement pas sans de longues recherches. Elle-même l'avait cherché vainement durant huit ans.

Cependant le détective Pyke rapporta une photographie de Campbell et de sa femme morte. Des fonctionnaires d'une maison de correction de New Jersey reconnurent dans cette photographie un instructeur qu'ils avaient employé un

mois auparavant. Après avoir quitté son emploi, il était parti pour Philadelphie. Les détectives Martin et Jackson se rendirent aussitôt dans cette ville. A leur arrivée, ils apprirent que Campbell fréquentait un établissement qui portait le nom de « refuge des déshérités du sort. » Martin y alla aussitôt. Dans le hall le détective aperçut un homme à l'allure militaire qui, la mine sombre, regardait à une fenêtre. Il s'avança vers lui.

« Campbell, on vous réclame à New-York », dit Martin. L'autre tourna la tête, fit un signe affirmatif et se leva.

« Qu'est-il arrivé à votre femme ? » lui demanda le détective en sortant.

« Elle est morte », répondit-il d'une voix sourde.

Le major me raconta ensuite une des plus étranges histoires que j'aie jamais entendues. Il avoua qu'il avait tué sa femme à coups de marteau. Ils étaient venus à New-York pour commettre un double suicide. Les deux époux s'aimaient profondément, mais Campbell était au bout de son rouleau. Dans la chambre du Grand Hôtel, ils convinrent qu'ils étaient fatigués de la vie, mais ils ne purent se mettre d'accord sur les moyens d'en finir.

De guerre lasse, ils s'embarquèrent sur le ferry de la rivière Hudson avec l'intention de se jeter à l'eau quand le bateau atteindrait le milieu du fleuve. Campbell devait donner l'exemple à sa femme. Mais quand vint le moment de sauter, il regarda autour de lui. Il y avait trop de monde sur le ferry ; aussi renonça-t-il à son projet et ils rentrèrent à l'hôtel.

A eux deux, ils possédaient 25 cents. La femme proposa d'acheter un marteau. Elle quitta l'hôtel. Lui-même sortit derrière elle. Il voulait reprendre le ferry et se précipiter dans le fleuve. Mais chemin faisant, il changea d'avis et revint à l'hô-

tel. Sa femme en kimono, était étendue sur le lit. Elle avait posé le marteau sur la commode. Elle le supplia de la tuer avec cet instrument. Il s'en saisit, et, d'un coup sur le front, assomma la malheureuse. Maintenant, il devait mourir à son tour, pour exécuter le pacte. Il ouvrit la fenêtre afin de sauter dans le vide, mais ses nerfs le trahirent.

« Pourquoi n'avez-vous pas sauté ? » lui demandai-je.

« Il y avait un rebord au-dessous de la fenêtre et tant de monde dans la rue que je ne pus m'y résoudre », me répliqua-t-il d'une voix blanche. « Je craignais de heurter le rebord, de tomber sur le trottoir et de blesser un passant. »

Devant le jury Campbell reconnut le crime qu'il décrivit en détail. C'était un homme lâche que la vie avait balloté en tous sens. Il fut condamné à vingt années d'emprisonnement, bien qu'il eût exprimé le désir de mourir et demandé au jury de le condamner à mort.

Le cas Campbell est sans précédent dans ma mémoire. Oui, elle est pour moi unique cette image d'un soldat de fortune, tuant sa femme avec un marteau qu'elle avait elle-même acheté. Je puis comprendre cependant qu'il ait été amené à une si terrible extrémité. Il avait traversé de nombreuses aventures et frôlé la mort maintes fois. Peut-être ces expériences prématurées l'avaient-elles usé et quand survint l'adversité, il ne put trouver dans son cœur le courage de vivre.

Le soldat de fortune était devenu un soldat de malheur, cet étrange paradoxe vivant que j'ai appelé « un meurtrier par persuasion ».

Ce fut l'une des affaires les plus épineuses que je menai à terme avant de prendre ma retraite en 1928. N'était-ce pas l'épilogue le mieux approprié à la carrière d'un homme qui avait étudié le crime pendant quarante ans ? Et quand je re-

monte en pensée le cours du temps, j'aperçois des indicateurs, des verres de whisky, des clefs, des fragments de manuscrits, des lambeaux de coton, des bouteilles et j'évoque les fausses démarches des hommes et les combinaisons maladroites des femmes.

A sa façon, le détective est un artiste, mais un artiste pratique. Cependant ses peintures ne sont pas à vendre. Car elles peuvent coûter la vie à un être humain.

CHAPITRE XXII

Une théorie du crime

Par une pure coïncidence, j'ai commencé ce livre le 3 avril 1929, exactement quarante ans après le début de ma carrière. Quand il a pratiqué aussi longtemps un métier, un homme qui a observé autour de lui, peut faire la synthèse de ses expériences et, s'il est doué d'une mémoire tenace, il est à même de construire la philosophie de la carrière qu'il a suivie ou du moins d'en tracer l'esquisse.

Je n'ai jamais compté les cas dont je me suis occupé, mais je suppose que le chiffre total de mes enquêtes s'élève à plusieurs milliers. Ce qui importe d'ailleurs, ce n'est pas le nombre des expériences, mais les idées générales grâce à quoi le détective peut s'orienter. Comme je l'ai déjà expliqué, avoir présentes à l'esprit les diverses catégories sous lesquelles on peut classer tous les crimes, c'est disposer d'un fil conducteur qui permet de démêler les affaires les plus compliquées. Chaque catégorie est représentée dans l'esprit par un tableau, que l'on peut désigner

sous le nom d'archetype, « de concept » ; de « patron » ; « d'exemple » ; de « modèle » ou de « gabarit » au choix. Durant une enquête, le détective peut tirer profit de son expérience chaque fois qu'un visage, une action, une scène ou une circonstance évoque le souvenir d'un modèle déjà enregistré dans sa mémoire.

Que de changements dans la criminalité depuis le jour où je forgeai pour la première fois l'idée du voleur ! A cette époque lointaine, l'assassinat était rare. Mais, en deux décades, s'il faut en croire les statisticiens, le taux de criminalité a doublé dans notre nation progressive. Il y a quarante ans, le nombre annuel des homicides à New-York était considéré comme anormal s'il atteignait 60. Aujourd'hui ce taux oscille entre 6 et 8 par semaine, sans compter une certaine d'accidents mortels. Parfois il ne se passe rien pendant une semaine, mais c'est là un fait exceptionnel. Cependant à New-York, nous apprennent encore les statisticiens, le taux de criminalité est inférieur à celui de toutes les autres cités des Etats-Unis.

Si ce pourcentage a doublé, on ne saurait mettre cette augmentation sur le compte des classes auxquelles appartenaient les assassins de Mme Adams, de Mme Buchanan et de William Rice. Ces criminels avaient tué pour s'évader de leur profession. C'étaient, autant qu'on peut s'en rendre compte, des « ratés ».

Si Buchanan n'avait pas été docteur, Molineux chimiste et Patrick avoué, il est probable que leurs vies auraient pris des cours tout à fait différents.

Ils avaient atteint l'âge où les gens pensent à se fixer ou à changer de carrière. Aucun d'eux ne jouait un rôle important dans sa profession. En tentant de capitaliser le talent médiocre qu'ils possédaient, ils glissèrent dans le sang !

Leurs plans, mûrement délibérés, témoignaient de la puissance de concentration, de l'entraînement de leurs intelligences. Cette classe de criminels se raréfie depuis cinquante ans. Je ne crois pas que cette diminution s'explique par le raisonnement du sceptique qui prétend que les esprits contemporains ne sont plus capables de réflexion. C'est plutôt la prospérité, les progrès de la civilisation et la multiplicité des distractions qui ont réduit le nombre des assassinats commis par des gens cultivés. Les relations humaines sont plus libres, l'instruction est plus accessible, le luxe s'obtient sans peine et l'industrialisation du pays sur une grande échelle permet aux gens de satisfaire leurs besoins, de s'élever ou de se réadapter et de prendre plus de goût à la vie.

En bref, il est devenu plus facile de sortir d'une situation malheureuse, et les gens intelligents n'ont plus de raison de tuer, puisqu'ils se rendent compte que le crime ne pourrait rien leur rapporter.

On rangerait Ruth Synder et Mme Eva Kaber dans une catégorie différente, celle qui est née du désir contemporain de gagner rapidement de l'argent. Produits d'une époque où l'on n'était pas aussi pressé de faire fortune, des types dans le genre de Buchanan et Patrick ourdissaient patiemment leurs toiles. Au contraire, les deux criminelles que je viens de nommer étaient ardentes, impulsives; elles aussi, cherchaient à s'évader, non de la pauvreté, qui menaçait Buchanan et Patrick à cause de leur médiocrité professionnelle, mais du confort de la classe moyenne pour acquérir le luxe que donne la grande richesse. Et l'on ne doit pas non plus attribuer l'augmentation des homicides à cette catégorie de criminels.

C'est à une autre classe plus moderne qu'incombe l'aggravation de la criminalité. Pour la

définir, de la façon la plus pertinente, je dirai qu'elle comprend les assassins par privilège, si l'on me permet cette expression. Un journal rappelait récemment qu'en 1929, dans la seconde ville des Etats-Unis, sept hommes furent alignés le long d'un mur de garage et anéantis à coups de mitrailleuse par des tueurs professionnels. S'il y a une philosophie à déduire de ces faits, c'est que les criminels de ce genre considèrent l'assassinat comme un privilège qui leur est octroyé par leur monde anarchique.

L'ancien type de malfaiteur professionnel n'était pas un assassin. Son monde lui accordait le privilège de voler, mais il évitait de tuer. La ruse plutôt que la cruauté constituait le critère de sélection parmi les criminels dans ces milieux peu nombreux qui formaient le monde souterrain il y a 30 à 40 ans. S'il leur arrivait parfois, lors de leur arrestation, de protester à grands cris de leur innocence, ils ne soutenaient pas longtemps cette indignation factice. En somme, les malfaiteurs d'autrefois pratiquaient, dans une certaine mesure, le *fair play*. Quand la partie tournait mal pour eux, ils abattaient leur jeu sans hésiter. Ils avaient recours à des avocats, mais ceux-ci appartenaient à la vieille école et comptaient, pour gagner leur cause sur leur habileté oratoire au cours des débats plutôt que sur des manœuvres en sous-main menées au moyen de subtilités juridiques et d'alibis sans fondement. Il fut un temps où certains plaidoyers en faveur d'un malfaiteur professionnel étaient considérés comme des chefs-d'œuvre d'éloquence et de logique, que l'on ne manquait pas de faire paraître en brochures et qu'un nombreux public lisait avidement. Il y a bien longtemps qu'un beau plaidoyer, dans un procès criminel n'a pas eu l'honneur de l'impression.

Des avocats gagnaient une grande réputation comme « spécialistes » du crime. Aujourd'hui,

un des moyens les plus sûrs pour s'attirer le ressentiment d'un avocat en vogue, c'est de lui donner ce titre. Il semble que le barreau américain ait renoncé à son rôle — autrefois si important — dans l'administration de la justice criminelle pour laisser le champ libre à un petit groupe d'intrigants que les associations des avocats ne contrôlent guère.

C'est précisément ce que désire le malfaiteur moderne organisé. Il ne choisit pas un avocat de grande classe qui défendrait honnêtement sa cause. Il préfère de beaucoup à celui-ci un homme de loi dépourvu de toutes les qualités professionnelles que l'on appréciait autrefois chez les avocats, mais qui, familier avec le maquis de la procédure, utilisera adroitement son expérience pour tirer d'affaire le criminel, afin que celui-ci, libre de reprendre le cours de ses exploits, soit bientôt en état de lui payer de somptueux honoraires.

Le malfaiteur professionnel appelle ce type d'avocat marron son *porte-parole*. J'ai déjà eu l'occasion de montrer combien est justifiée cette dénomination. Tous ceux qui ont suivi les débats d'un procès criminel, où l'inculpé passe pour un type à la redresse, savent combien il est rare que celui-ci confère avec son défenseur ou prenne lui-même la parole.

Pour mettre en évidence le rôle que remplit devant une Cour criminelle le « porte-parole », je vais vous raconter une anecdote authentique. Je la dois à un jeune avocat qui, pendant quelques années, a défendu gratuitement des inculpés sans le sou.

Un voleur jeune, mais très entreprenant, était en prison pour vol. Sachant qu'il manquait de galette, les « porte-paroles » l'abandonnaient à son malheureux sort. Un jour mon jeune avocat vint le voir.

A LA POURSUITE DU CRIME

« Eh bien ! mon ami, que vous est-il arrivé ? » demanda-t-il.

« J'ai été entraîné dans cette affaire par hasard », répondit le voleur. Puis, prenant son défenseur d'office pour un « porte-parole », il se mit à rabâcher, énumérant comme moyens de défense, en sus « du hasard », un alibi, une machination policière, une erreur d'identité, tout en assurant qu'il n'avait jamais commis d'autre délit. Il était donc impossible de douter de sa culpabilité.

L'avocat écouta avec patience, puis sourit. « Et c'est là toute votre histoire ? » demanda-t-il surpris.

« Mais oui », ricana le prisonnier. « Vous m'avez demandé de vous mettre au courant. C'est ce que je viens de faire. » Et se penchant vers l'avocat : « Maître », poursuivit-il, « si vous connaissez un meilleur moyen, sortez-le. N'êtes-vous pas venu ici pour cela ? »

Naturellement, il y a des avocats irréprochables. Ils entrent dans la carrière avec de nobles aspirations, mais, s'ils restent fidèles à leur idéal, ils ne tardent pas à perdre leur clientèle. Les meilleures affaires vont aux porte-paroles, tandis que les autres échouent, parce qu'ils se refusent à admettre que l'assassinat et le vol soient les prérogatives du monde de la pègre.

Le théâtre du crime, en Amérique, semble avoir subi son plus grand changement au début de ce siècle. Je n'ai pas fait une étude approfondie des annales criminelles dans ce pays, mais je sais bien que de mon temps le nombre des assassins « privilégiés » s'est accru. Divers facteurs ont contribué à cet accroissement.

Ce fut en 1900 que commença le plus fort afflux d'éléments étrangers qu'une émigration sans contrôle déversa aux Etats-Unis, sans distinguer entre les bons et les mauvais. Rejetant leurs masques, les malfaiteurs redoublèrent

A LA POURSUITE DU CRIME

d'audace. La perspective du châtiment ne les intimidait plus au même degré qu'autrefois. Le taux de criminalité s'éleva. Des lois innombrables visant à sauvegarder les privilèges des criminels emplirent les Codes. On inventa de nouvelles excuses pour l'assassinat, notamment la « folie américaine », aujourd'hui noyée dans une foule d'autres moyens de défense à l'usage des avocats marrons. Ce fut également en 1900, que la prospérité prit son essor aux Etats-Unis et devint plus accessible à des classes qui n'en avaient jamais joui auparavant.

Parmi les étrangers aux tendances criminelles qui pénétraient en Amérique, beaucoup appartenaient avec eux le point de vue traditionnel que l'assassinat est un privilège. Cette tradition remonte surtout à l'ère médiévale, où les rois avaient droit de vie et de mort et où les brigands, se couronnant eux-mêmes, s'arrogeaient les mêmes privilèges.

Je vais maintenant indiquer le rapport entre la race et le crime, dont mes observations cliniques m'ont montré l'importance :

Le criminel qui manie le couteau, par exemple, est presque toujours originaire de l'Asie ou de l'Europe septentrionale, à moins qu'il ne soit un homme de couleur. Le couteau vient des temps primitifs. Il a précédé la poudre à canon. C'est l'arme des meurtriers qui ont connu la pauvreté.

La matraque, le marteau, la hache et autres instruments ordinairement employés dans l'industrie mécanique permettent presque toujours d'augurer que le crime a été commis par d'autres groupes d'origine étrangère. Les malfaiteurs qui emploient ces armes les ont choisies parce qu'elles leur sont familières. Dans de nombreuses régions de l'Europe et de l'Asie, revolvers et couteaux appartiennent presque exclusivement aux classes aisées, tandis que le gourdin ou les

A LA POURSUITE DU CRIME

instruments mécaniques se trouvent partout ailleurs.

Quant aux bombes et aux machines infernales, ce sont là des armes qu'emploient surtout les extrémistes politiques, non seulement pour tuer, mais pour répandre la terreur. Naguère le « racketer » ou maître chanteur a adopté la bombe minuscule, appelée pomme de pin, autant pour tuer les commerçants qui ne veulent pas casquer que pour accroître sa puissance par la terreur. Sauf quelques exceptions, les milieux où se recrutent les dynamiteurs ne comptent pas d'Américains cent pour cent.

L'incendie volontaire comme homicide est devenu rare. Quand ce n'est pas le geste d'un pyromaniaque, ce crime vise soit à détruire une propriété, soit à commettre une escroquerie aux dépens d'une compagnie d'assurances, soit à dissimuler un crime.

Il y a des étrangleurs dans toutes les races. Ce sont presque toujours des hommes grands et vigoureux. Les femmes n'ont jamais recours à ce genre d'assassinat.

Le crime d'empoisonnement, bien entendu, remonte à des époques immémoriales. Ce n'est pas le monopole d'un groupe social particulier, mais plutôt le moyen de destruction employé par les personnes cultivées, parce qu'il n'implique pas leur présence au moment de la mort. Les empoisonneurs sont des super-égoïstes, mais trop intelligents, trop présomptueux ou trop pressés ; ils exagèrent et se font souvent prendre. C'est pour cela que le nombre des empoisonnements a considérablement décréu ces dernières années.

Il n'y a pas encore longtemps que le commerce des armes à feu n'était soumis qu'à de légères restrictions. Quant aux prescriptions lé-

A LA POURSUITE DU CRIME

gales contre le port ou la détention d'armes à feu, il est presque impossible de les appliquer.

La plupart des assassinats au moyen d'armes à feu sont commis par des individus qui ne possèdent pas de permis. Evidemment, un gangster serait le dernier à en demander. Cependant revolvers, mitrailleuses et fusils composent aujourd'hui l'arsenal de la pègre.

Un fait qui m'a frappé ces temps derniers, c'est la facilité avec laquelle le type moderne d'assassin fait des aveux. Ceci me fait croire qu'il ne redoute guère la justice humaine. Qu'importent les aveux quand la société elle-même protège les criminels ?

CHAPITRE XXIII

L'assassinat comme spectacle

La critique que l'on adresse le plus fréquemment à la police, c'est de ne découvrir que les coupables qui lui sont inférieurs en intelligence et en habileté. Pour cette raison, soutient-on, un grand nombre d'énigmes criminelles restent sans solution et c'est pour tromper l'envie secrète qui le dévore de suivre toutes les phases d'une lutte entre criminels géniaux et détectives surhumains que le public se rabat sur les romans policiers.

Dans ces pages, j'ai tenté de décrire des cas différents afin que les lecteurs puissent se rendre compte par eux-mêmes si le reproche que l'on nous fait est vraiment fondé. Peut-être le crime ordinaire ne saurait satisfaire un besoin qui devient plus pressant à mesure qu'augmentent les complications de la vie. N'est-ce pas plutôt une tendance qui réside au fond de la nature humaine ?

Serait-ce donc pour nous un spectacle si réjouissant de voir sombrer un homme supérieur

dans les bas-fonds de la société ? Il n'est pas douteux que le public admire les criminels qui ne se laissent pas prendre. Si le fait d'avoir entendu des inculpés confesser leurs crimes m'autorise à donner mon opinion sur ce point, je puis affirmer qu'aucun assassin n'échappe au châtiement, qu'il soit en prison ou libre.

Je n'ai pas la prétention d'analyser la conscience humaine. Je sais seulement par expérience que tout criminel sain d'esprit, même si le monde ne le soupçonne pas, est toujours en proie à des remords torturants. La plupart des malfaiteurs, quel que soit leur niveau social, sont des épaves de la vie. A l'instar du peuple, les jurys et parfois même les procureurs sont enclins à magnifier les malfaiteurs. Je me souviens d'un substitut de procureur, novice dans la profession, qui ne cacha pas sa surprise en apercevant des témoins à charge venus déposer contre un personnage bien connu dans le monde souterrain. Ces témoins eux-mêmes, presque tous des malfaiteurs, étaient seuls capables de fournir les témoignages dont l'Etat avait besoin pour étayer l'accusation.

« Dites donc, M. Carey, ces témoins ne sont pas non plus des gens très recommandables », me dit le substitut tout désappointé.

« Mon Dieu », lui répondis-je, « il faut nous en contenter. Ce sont des camarades de l'accusé. Que vous attendiez-vous donc à trouver ? Des professeurs, des ecclésiastiques ou des banquiers ? »

Peut-être un détective théosophe aurait dénié d'autres témoins à l'aide de ses sens psychiques, mais dans ce procès-là, j'en doute fort. Je n'ai jamais rencontré le vrai détective capable de débrouiller une affaire criminelle par des méthodes quasi mathématiques. Ce type infailible n'existe que dans les romans policiers.

Naturellement le détective pratique ne man-

que pas d'utiliser tout ce que la science a trouvé pour faciliter la découverte des criminels ainsi que la démonstration de leur culpabilité, et il sait à qui s'adresser pour obtenir un avis scientifique compétent.

En général, les détectives en vue de la police européenne ne diffèrent guère de leurs congénères d'Amérique. A vrai dire, il y a toujours eu entre eux échange d'idées et de méthodes. Il est certain que les détectives du vieux monde semblent aux Américains des personnages plus romanesques que les nôtres (c'est là une illusion causée par l'éloignement), et on a édifié toute une littérature qui leur attribue des qualités surhumaines. Ceux que j'ai connus et dont j'ai suivi les travaux ne sont pas plus remarquables que les nôtres.

On croit généralement que l'on éclaircit moins de crimes aux Etats-Unis qu'à l'étranger. A l'appui de cette opinion on remarque que le taux de criminalité est relativement bas en Angleterre et dans les autres pays d'Europe. Cela tient d'abord à ce que les grandes villes américaines constituent de véritables bouillons de culture. En Grande-Bretagne, la police, ayant surtout affaire à des Anglais comprend mieux leurs actes et leurs mobiles. On peut en dire autant des autres pays. Au contraire, en un mois, un agent de la Sûreté de New-York peut être appelé à enquêter sur une douzaine de meurtres commis par des individus de races différentes.

Dans l'administration de la justice criminelle en Europe, il faut signaler un autre facteur important qui favorise la police aux dépens du malfaiteur. Chez nous, l'obligation de démontrer la culpabilité de l'accusé incombe exclusivement au ministère public, tandis que, suivant la législation qui régit le vieux continent, c'est à l'accusé

A LA POURSUITE DU CRIME

de démontrer son innocence. Ainsi les lois européennes obligent le prévenu à aider la justice ou à souffrir les conséquences de son silence ou de son imposture.

En sus de cela, chaque Etat américain possède le droit souverain de légiférer et d'instituer ses tribunaux, ses prisons et ses méthodes policières. Il n'y a pas entre les Etats d'échange de données d'identification criminelle, bien que récemment on ait créé pour cela un Bureau National jouant le rôle de Clearing-House. Ainsi un homme recherché pour assassinat dans un Etat peut être condamné pour vol dans un autre, échappant ainsi, dans la prison où on ne pensera pas à le chercher, au châtement mérité par son crime.

Beaucoup de malfaiteurs endurcis, quand ils sont arrêtés pour un délit secondaire, s'empres- sent de se déclarer coupables, dans l'espoir que de plus grands crimes, dont ils n'ont pas été inculpés jusqu'alors, seront oubliés quand ils auront purgé leur condamnation.

Blâmer la police de laisser échapper des coupables, équivaut à reprocher à un médecin de ne pas guérir tous ses malades ou à un avocat de ne pas gagner toutes ses causes. Mais l'empressement du public à critiquer le détective, et non pas le médecin ni l'avocat, s'explique par le fait que celui-là est un fonctionnaire payé.

Je ne me pose pas en défenseur de la police. J'essaie simplement de mener le lecteur dans les coulisses. Les forces de police ne diffèrent pas des familles, des armées, des marines, ni des organisations ouvrières. On y rencontre nombre d'hommes actifs, loyaux, intelligents et honnêtes comme partout ailleurs, mais naturellement aussi beaucoup qui ne sont pas qualifiés pour exercer cette profession. Quand la police est dirigée par un chef qu'elle respecte, elle donne de son mieux ; mais, dans le cas con-

A LA POURSUITE DU CRIME

traire, le moral fléchit comme dans une armée dont le commandement est détenu par des mains incapables. Il n'est pas besoin d'être spécialiste pour découvrir l'influence du maître. Si la direction est bonne, les subordonnés se tiennent à carreau ; si elle est mauvaise, ils se laissent aller, d'où une recrudescence du crime. Et la prévention du crime n'est effective que lorsque les deux branches de la police, — les détectives et agents en uniforme, — fonctionnent à l'unisson.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	6
I. — Un enfant qui chasse de race	9
II. — Portrait du malfaiteur	19
III. — Chez l'Immortel. — Dans le monde des « types »	31
IV. — Ma première affaire criminelle....	37
V. — Je débrouille entre temps de petites affaires	45
VI. — L'homme au chapeau de paille....	51
VII. — Nouvelle série d'empoisonnements..	61
VIII. — Suite de l'affaire Molineux	71
IX. — Fin de Siècle	85
X. — Un cas étrange	101
XI. — Un suicide pris pour un assassinat.	113
XII. — Les gangs poursuivent leurs exploits.	117
XIII. — Détectives amateurs	131
XIV. — Batteurs de buissons et vampires..	141
XV. — Un forgeron se joint à notre équipe.	147
XVI. — Papillons magnétiques	153
XVII. — L'homme aux cinq cents noms....	161
XVIII. — Une enquête criminelle idéale....	169
XIX. — Contribution à la psychologie de la femme criminelle	179
XX. — Comment opèrent les dépeceurs..	193
XXI. — Meurtrier par persuasion	199
XXII. — Une théorie du crime	207
XXIII. — L'assassinat comme spectacle	217